LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... ST-BONIFACE, VENDREDI 23 JANVIER 1959 PRIX: SEPT CENTS



Son Em. le cardinal ... Léger réclame des remèdes à la plaie du chômage

MONTREAL — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, vient de publier une lettre pastorale intitulée: "Nos responsabilités chrétiennes en face du chômage". L'archevêque de Montréal analyse dans une première partie: "La situation actuelle et les éléments d'une solution juste et durable" et, dans la seconde partie: "Quelles actions chacun doit s'imposer immédiatement, s'il veut prouver réellement son sens social chrétien".

L'introduction de cette lettre pastorale de Son Eminence rappelle le récit évangélique de la multiplication des pains, puis le développement de la première partie traite de la gravité de la situation actuelle; de l'intervention de l'Eglise; des principes d'une solution juste. Ce chapitre aborde la question du droit au travail et comment obtenir une économie saine. Dans un quatrième chapitre, le cardinal Léger énumère les agents de la lutte contre le chômage: les patrons, les travailleurs, patrons et ouvriers et le rôle de l'Etat.

Action de l'Eglise

Le cardinal Léger, tout en soulignant qu'il n'appartient pas à l'Eglise de proposer des solutions techniques au chômage et que son rôle n'est pas de se substituer aux employeurs, aux économistes, aux dirigeants ouvriers et aux hommes d'Etat, affirme qu'Elle ne peut rester indifférente "quand des milliers et des milliers de fidèles souffrent, matériellement et moralement, et sont placés dans des conditions sociales qui rendent ardue une conduite conforme aux préceptes chrétiens".

"Tout chrétien, rappelle le cardinal, doit d'abord se sentir solidaire de la misère et de la souffrance de ses frères et ensuite, loin de s'attarder à des récriminations inutiles, le chrétien authentique doit se sentir poussé par la charité à rechercher les moyens les plus efficaces de remédier au désordre social. Enfin, il doit être convaincu qu'une action sociale, éclairée et généreuse, entreprise par amour de Dieu et du prochain, ne peut manquer de produire des résultats."

Triste paradoxe

La première partie du message du cardinal expose la gravité de la situation actuelle et des multiples conséquences du chômage. "Triste paradoxe!", proclame le cardinal en déplorant le fait que des milliers de citoyens soient sans travail dans une contrée immensément riche et en plein développement.

Notes de la semaine

Tableau des "divisions"

Le service d'information du gouvernement a publié mardi matin les documents officiels au sujet de la nouvelle répartition des divisions secondaires dans la province. Le rapport avait été soumis au ministère le mercredi matin de la semaine dernière, mais il fallait en multiplier les copies avant d'en faire une distribution générale. Les quotidiens se sont contentés alors d'en publier les grandes lignes.

En autant que nous puissions le savoir, **La Liberté et le Patriote** est le seul journal qui a pris la peine de se renseigner plus à fond et qui a pu annoncer dans le numéro de la semaine dernière tous les détails de nature à intéresser ses lecteurs. Cela a demandé un travail supplémentaire, mais le résultat en valait la peine. Il n'est pas défendu de se vanter un peu de ce rapport en primeur.

Dans la transcription des détails, une erreur seulement s'est glissée. A cause d'une consolidation, le district Ste-Marie de Bruxelles a été omis de la liste des districts du premier quartier de la division de la Montagne, celui de St-Urbain ayant été laissé à sa place. Il va sans dire que Bruxelles y est. Par contre, le personnel du journal a pu relever deux erreurs dans les documents officiels, ce qui a épargné des ennuis au gouvernement.

Un incident intéressant: un de ceux qui a fait le plus pour obtenir des divisions homogènes catholiques et canadiennes-françaises et qui était "aux oiseaux" en voyant les décisions de la Commission a rencontré un peu plus tard un dignitaire d'une division absolument idéale.

Ce dernier, au lieu de proférer des remerciements émus, s'est mis à se plaindre parce que son quartier n'avait qu'un commissaire. Ce qui fait penser au touriste américain à qui on demandait ses impressions au sujet de la basilique de St-Pierre à Rome. "Pleine de poussière", répondit-il.

* * *

Vive les jeunes!

On trouvera ailleurs sur cette page un rapport sur les résultats d'un concours organisé par le cercle J.F.M. du collège de St-Boniface. Les organisateurs ont reçu plus de 350 compositions, qu'ils ont lues et jugées eux-mêmes. Une vingtaine de jeunes qui consacrent des heures et des heures de leur temps libre à un travail si ardu ne manquent pas de patriotisme et de vertu. Et, en passant, ils ont appris à sympathiser davantage avec leurs professeurs qui lisent et lisent . . .

Le sujet des compositions mérite d'être signalé d'une façon spéciale. Il ne s'agissait pas d'écrire quelques mots sur "mon chat" ou "mon sujet favori". Il fallait, au contraire, plusieurs pages, sur "L'histoire de ma paroisse", sujet qui a demandé beaucoup de recherches.

Les jeunes qui écoutent les programmes du poste français — voilà une source d'espoir. Les jeunes qui parlent le français entre eux — encore mieux. Les jeunes qui lisent — encore mieux. Les jeunes qui écrivent, et sur un tel sujet, et qui ont comme juges leurs propres contemporains d'âge, voilà qui fait croire non plus à "survivance", mais à "rayonnement". Bravo.

* * *

M. Duplessis et la presse

Un rédacteur d'un grand journal de l'Ouest à qui on demandait pourquoi il négligeait les nouvelles de la province de Québec a dit: "Depuis longtemps nous cherchons un correspondant sur place, compétent, renseigné et surtout impartial. Nous ne l'avons pas encore trouvé."

Il y a certainement une lacune dans les services de nouvelles du pays en ce qui touche les communications entre Québec et les provinces de l'Ouest. Il suffit pour s'en convaincre de comparer pendant une semaine les dépêches qui paraissent dans les journaux anglais et les rapports des mêmes événements tels que publiés dans les journaux de langue française de Montréal, de Québec, etc. En général, on ne trouve d'espace dans l'Ouest que pour les bévues de M. Duplessis.

Malheureusement, pour compléter et au besoin corriger ces nouvelles, il faut se fier aux journaux de la vieille province, ce qui donne de moins en moins de satisfaction quand il s'agit de M. Duplessis. Il y a d'abord un hebdomadaire qui passe tout son temps à encenser le premier ministre. Triste fin de carrière d'un journaliste déjà connu pour son envergure.

Mais de plus en plus, à la suite du **Devoir**, l'autre genre de reportage prend le dessus au sujet de M. Duplessis. Il s'agit d'un genre où l'antagonisme du rédacteur influence les constatations et les écrits du reporter. Par exemple, le récent incident du bill d'exemption de taxes pour une maison Dominicaine a été faussé par l'empressement avec lequel on a interprété les faits d'une façon défavorable à M. Duplessis. Plus tôt, un discours de M. Rowat sur l'attitude de Québec à l'égard des écoles protestantes sous le régime de M. Duplessis a été rapporté en termes tellement vagues que le compliment à l'égard de M. Duplessis a été voilé pour le lecteur moyen. Cette déformation est encore plus regrettable du fait que les représentants des services de nouvelles anglaises semblent se fier surtout à leurs confrères anti-duplessistes qui se croient libérateurs.

Les journalistes compétents et impartiaux ne manquent pas, ni les rédacteurs qui distinguent soigneusement entre la nouvelle et l'interprétation de la nouvelle, qui essaient vraiment de donner les "faits" au lecteur. Il faut espérer qu'ils resteront fermes dans cette tradition journalistique plus sobre et moins flamboyante et qu'ils pourront davantage influencer les services de nouvelles sur le choix et sur le ton de ce qui donne aux autres journaux du pays le vrai visage de Québec.

* * *

M. Mikoyan s'en va

Quand on se demande pourquoi M. Mikoyan est venu passer ses vacances aux Etats-Unis, on oublie que la mentalité américaine moderne se reflète assez bien dans les "Westerns", genre le plus populaire de programmes télévisés. Or, ces représentations dramatiques se font remarquer surtout du fait que les "bons" sont très visiblement bons et les "méchants" sont encore plus visiblement méchants.

Les Soviets, maitres modernes du camouflage, ont bien compris cette situation. Depuis la mort de Staline, ils ont adopté l'habillement de l'homme d'affaires Western. M. Mikoyan se présente ainsi déguisé aux Américains et réussit à créer chez plusieurs l'impression qu'il est comme eux, amateur de la paix, de la prospérité, du bonheur. C'est un "bon". Et gare à ceux qui dépistent chez lui le "méchant" déguisé. Impossible de croire qu'il porterait avec plus d'à propos le déguisement d'un Gengis Khan ou d'un chef cannibale.

Heureusement, les événements peuvent à la longue dissiper les nuages que M. Mikoyan a réussi à créer autour de son pays. D'ici six mois — témoin M. Boulganine — on peut le voir à genoux, avouant que les germes de la civilisation bourgeoise se sont infiltrés dans son cerveau, lors de son voyage américain. En se souvenant des vides qui se font autour de lui depuis un quart de siècle, il a sans doute prévu le danger. En partant, a-t-il dit "au revoir" ou "adieu"?

(A noter que les gens qui jetteraient des oeufs aux visiteurs, sous un régime communiste — à moins d'agir sous les ordres du chef de propagande — seraient susceptibles d'être envoyés dans un camp "d'orientation", pour avoir gaspillé les biens de l'Etat. Le chef de propagande pourrait autoriser une démonstration semblable pour prouver que la Russie jouit d'un surplus de produits agricoles, ce qui est faux.)



Son Exc. Mgr Enrique Perez Serantes, archevêque de Santiago, Cuba, photographié ci-dessus, vient de publier une lettre pastorale de 2,650 mots dans laquelle il se réjouit du triomphe de Fidel Castro et demande au nouveau gouvernement de travailler à améliorer les conditions de vie du peuple. Il suggère neuf projets de réforme et cite les encycliques sociales de deux papes. (Photo NCWC)

La population de la France atteint 44,788,000

PARIS — L'Institut National des Statistiques de France a révélé que la population française se chiffre maintenant par 44,788,000 âmes, soit une augmentation de 460,000 au cours de l'année 1958.

L'Institut rapporte que l'augmentation provient du nombre plus élevé de naissances, soit de 305,000, par rapport aux décès au cours de l'année écoulée, ainsi que d'un mouvement d'immigration, dont une bonne partie fut assumée par le rapatriement de résidants français des anciens protectorats du Maroc et de la Tunisie.

Unités canadiennes de cobalt-60 à trois pays

OTTAWA — Le service commercial de la Commission de l'énergie atomique du Canada a annoncé dernièrement la vente de plusieurs unités de cobalt, pour le traitement du cancer, à l'Inde, à Ceylan et à la France. Cette vente est de l'ordre de $200,000.

Le chargement a été transporté par train d'Ottawa à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, où il sera embarqué. Il s'agit de la vente la plus importante dans l'hémisphère occidental.

Les commissaires font le bilan d'une année d'activité intense

Le congrès de l'Association des commissaires de langue française, qui eut lieu les 19 et 21 janvier à St-Boniface, en marge du congrès de la M.S.T.A. à Winnipeg, marquait en un sens un retour au normal, en comparaison du congrès de 1958, mais ce "normal" a fait ressortir que le bilan de l'année dénotait une activité intense sur trois plans.

Dès le premier soir, en effet, M. Antonio Dumont, de Mariapolis, membre de l'exécutif de la M.S.T.A., a souligné le grand dévouement des commissaires de la campagne qui, au coût de nombreuses réunions et de fréquents voyages, ont joué un rôle important dans les démarches qui préparaient les consolidation de plusieurs écoles.

M. Dumont a décrit en même temps comment un groupe de commissaires urbains a continué au sein de l'exécutif de la M.S.T.A. une campagne intense pour regagner le terrain perdu au congrès de 1958, ce qui a exigé de nombreuses séances de l'exécutif et des "promenades" en ville.

En plus de cette activité locale et métropolitaine, les membres de l'Association ont pris part à une entreprise nationale d'extrême importance, par la présence de Me Laurent Marcoux, président, et du R. P. Ludger Guy, S.J., secrétaire, à une réunion qui eut lieu à Victoria, C.-B., dans le but de promouvoir une organisation catholique nationale de commissaires d'écoles. Cette réunion en préparait de loin une seconde à Ottawa, où le P. Guy a pris part à la création d'une fédération d'associations de commissaires d'écoles catholiques de langue française. Une autre réunion d'enquête, à St-Boniface, a vu les représentants canadiens-français aider leurs coreligionnaires dans un projet semblable.

(Suite à la page 7)

Un désaccord qui pourrait coûter aux Caisses populaires des frais annuels de $1,000,000

QUEBEC — Des négociations entre l'Association des banques canadiennes, les Caisses populaires de la province de Québec et les Credit Unions des provinces anglaises, commencées en juin dernier, viennent de se terminer dans le désaccord et, depuis le 2 janvier 1959, les banques imposent aux caisses populaires des frais supplémentaires pour les transactions qu'elles font par le truchement des chambres de compensation à Montréal et à Québec.

De plus — et c'est contre cela que s'élèvent les plus vives protestations des fédérations de caisses populaires — ces dernières devront payer aux banques une commission de 70 cents par $1,000 sur toutes les sommes obtenues en papier-monnaie une fois un minimum de $5,000 dépassé et une commission de 50 cents pour l'argent dur, une fois le minimum de $500 obtenu. C'est l'argent du pays et les caisses populaires affirment qu'elles devraient y avoir accès comme les banques, sans frais supplémentaires.

Les négociations, conduites par le sénateur Cyrille Vaillancourt, pour le compte des caisses populaires, et par le secrétaire de l'Association des banquiers canadiens, M. A.-W. Rogers, de Toronto, avaient été commencées au mois de juin pour aboutir pratiquement à une impasse et les banques avaient fixé au 1er novembre la date de mise en force des nouveaux règlements. Par la suite, un délai fut accordé jusqu'au 1er décembre mais on n'a pas réussi à s'entendre et M. Rogers a fait part au sénateur Vaillancourt de la décision définitive des banquiers de mettre en force les frais additionnels imposés aux caisses populaires dès le 2 janvier.

L'entente

Les banques mettent fin au partage des commissions sur les chèques tirés sur des banques et payés par les caisses populaires de la province aux porteurs de ces chèques. Jusqu'ici, il y avait une entente en vertu de laquelle les caisses populaires gardaient 7 cents de la commission de 15 cents payée par celui qui changeait le chèque tiré sur une banque à charte en dehors du district de compensation et 8 cents retournaient aux banques. Désormais, les caisses populaires devront payer ces chèques sans retirer un sou de commission pour couvrir les frais de papeterie et de personnel.

Cela équivaut à dire, d'après une haute autorité des caisses populaires, que ces dernières devront faire gratuitement le travail qu'impose l'échange des chèques tirés sur les banques à charte.

Dans une lettre à M. Rogers, le sénateur Cyrille Vaillancourt a protesté contre ce refus des banques de partager désormais les commissions sur les chèques. "Ce système a été adopté parce qu'il est raisonnable, dit le sénateur Vaillancourt dans sa lettre. Il y a réciprocité car chacune des deux fait la moitié du travail et cette réciprocité était pratiquée entre les banques et les caisses populaires depuis plusieurs années."

Les services

Durant les négociations on a fait remarquer que les caisses populaires rendent des services considérables aux banques puisqu'elles paient les chèques des clients des banques dans plus de 400 localités du Québec où il n'y a pas de succursales de banque. Elles ne seront plus compensées pour ce service.

Un calcul sommaire permet de croire que les caisses populaires du Québec devront, à cause de cela, rencontrer des frais annuels additionnels de $1,000,000 et plus.

Tous les ponts ne semblent pas entièrement coupés entre les deux organisations car des comités se rencontreront plus tard pour discuter davantage le résultat de l'expérience.

On a annoncé, dans les cercles proches de la haute direction des caisses populaires, que la lutte sera certainement portée sur le terrain parlementaire au cours de la prochaine session fédérale.

Résultats du Concours J.F.M.

1ère division: grades 10, 11, 12.

1er prix ($15.00): Huguette Dupuis, grade 10, Institut Collégial St-Joseph.

2e prix ($10.00): Madeleine Hébert, grade 12, St-Pierre-Jolys.

Mentions Honorables: Gisèle Dubé, grade 12, La Broquerie.
Alice Bouchard, grade 11, Laurier.
Rose-Marie Vermette, grade 11, St-Norbert.
Arthur Bélanger, grade 12, St-Pierre-Jolys.

2e division: grades 7, 8, 9.

1er prix ($13.00): Lilliane Delaquis, grade 9, Institut Collégial St-Joseph.

2e prix ($7.00): Rose-Marie Roy, grade 7, Ile-de-Chênes.

Mentions Honorables: Germaine Verhaeghe, grade 8, Sainte-Amélie.
Alain Hogue, grade 9, Ile-de-Chênes.

3e division: grades 4, 5, 6.

1er prix ($10.00): Guy Lacroix, grade 4, Ile-de-Chênes.

2e prix ($5.00): Bernard Monnin, grade 6, Ecole Provencher.

Mentions Honorables: Claire Painchaud, grade 5, Ecole Marion.
Guy Blanchet, grade 6, Ecole Provencher.

La J.F.M. désire remercier les 350 participants de ce concours. Les réponses ont été nombreuses et le choix des gagnants très difficile. Les prix seront envoyés sous peu.

Sincères remerciements aux instituteurs et institutrices pour leur encouragement; à **La Liberté et le Patriote** pour leur merveilleuse coopération; à l'Association d'Education et au Père Recteur du Collège de St-Boniface pour leur don.

La situation scolaire au Manitoba

3. Une question de "fins respectives"

Le système scolaire du Manitoba est en principe nonconfessionnel, mais en pratique, à cause de certaines largesses de la loi et à cause de conditions locales, une école publique peut être assez acceptable au point de vue catholique. Ce système scolaire représente un revirement violent qui voit l'autorité sur l'instruction se centraliser de plus en plus dans un département provincial, mais qui laisse toute liberté aux contribuables de fonder des écoles selon leurs désirs, pourvu que les élèves y reçoivent une instruction convenable! Ce système rend obligatoire la prière au début de la journée scolaire, à moins que la commission scolaire s'y oppose formellement chaque année, et rend impossible l'enseignement religieux dans l'après-midi, à moins qu'un groupe de parents le désire et le demande avec persévérance en dépit de tous les obstacles! C'est évident qu'au Manitoba, comme un peu partout dans le nouveau monde, l'école est un champ de bataille entre plusieurs forces, celle de l'état, celle des parents, celle des églises, celle des professionnels, celle des politiciens, etc.

Ces puissances si variées représentent autant de responsabilités à l'égard de l'enfant qui fréquente l'école, et leur présence est légitime. Le conflit est-il par conséquent inévitable? Au contraire, de même que les besoins de l'enfant s'harmonisent dans une personnalité, de même les services que lui rendent ces organismes peuvent et doivent se compléter dans l'école, ... contribuer à la formation de homme dans le plein sens du mot, avec ses dons physiques et spirituels, naturels et surnaturels.

Le principe qui domine tout ce travail concerté a été énoncé par Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans son encyclique sur l'Education de la Jeunesse: "L'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier . . . appartient à ces trois sociétés nécessaires (Eglise, famille, état) dans une mesure proportionnée et correspondante . . . **à la coordination de leurs fins respectives.**" En un mot, il y a moyen de créer un système scolaire harmonieux et efficace, si les trois sociétés (Eglise, famille, état) y jouent un rôle qui leur revient à cause de leurs missions respectives. Par exemple, l'Eglise doit travailler librement à la formation spirituelle et surnaturelle de l'enfant qui en est membre, tandis que l'Etat doit voir à la formation civique principalement et aux besoins matériels du système scolaire. La famille fait le travail de base dans tous ces domaines et voit surtout à la formation individuelle, humaine et sociale.

Ces considérations peuvent sembler un peu éloignées de la réalité, mais de fait elles sont intimement liées au fonctionnement harmonieux du système scolaire manitobain et elles peuvent influencer énormément le débat qui a lieu à l'occasion des réformes importantes de ce système.

Par exemple, depuis une cinquantaine d'années, l'Etat au Manitoba augmente sa contribution matérielle à l'instruction publique, comme il convient aux temps modernes, mais de plus en plus le département étend son influence dans le domaine du spirituel et du culturel, en favorisant une espèce de neutralité uniforme, qui arrête et refoule peu à peu l'activité légitime de l'Eglise et de la famille.

A l'heure actuelle, l'on se demande comment réagir en face d'une réforme importante. Le temps viendra où il faudra songer à renverser ce courant, afin de restaurer ou au moins d'inaugurer une organisation scolaire qui permettra à l'Eglise et à la famille d'exercer pleinement leurs pouvoirs d'éducateurs, avec l'appui d'un Etat pleinement conscient de ses devoirs, et de ses limitations.

Faut-il accepter des "divisions? Jusqu'à quel point peut-on introduire du français dans une journée scolaire? Peut-on participer à une prière nonconfessionnelle? L'Etat peut-il baser ses octrois sur un vote favorable à l'occasion d'un nouveau plan d'instruction? Question de "mesure", de "proportion" et de "fins respectives".

(La semaine prochaine:

4. Liberté d'enseignement et octrois du gouvernement.)

Controverse autour de la résolution sur l' "O Canada"

MONTREAL — La résolution adoptée récemment par les Chevaliers de Colomb de notre province, au nombre de 68,927 (c'est le chiffre exact fourni par le siège social de New-Haven, Conn.) et en vertu de laquelle les autorités fédérales sont priées de faire de l' "O Canada" notre hymne national, commence à soulever des controverses.

"Mais on comprend mal, nous déclarait un député de district de l'ordre colombien, que l'on se base sur une déclaration faite par le député d'Etat de la Colombie-Britannique, où les Chevaliers de Colomb ne comptent que 2,705 membres, pour affirmer que les membres de l'ordre sont divisés sur cette question d'intérêt national."

On sait que ce député d'Etat a déclaré par le truchement de la Presse Canadienne que les Chevaliers de Colomb ne désirent pas de changement en ce qui concerne l' "O Canada" et le "God Save the Queen" et qu'ils continueront à considérer ces deux hymnes comme nationaux.

De son côté, le juge T.-A. Fontaine, député d'Etat, de l'ordre colombien dans le Québec, a réitéré que la chevalerie colombienne étant imbue de patriotisme, c'est son devoir ultime de réclamer un hymne distinctif, soit l' "O Canada", qui doit être l'aspiration de tous les Canadiens.

Les C. de C. au Canada

Jusqu'ici seuls le Québec et la Colombie-Britannique (au point de vue de l'ordre colombien) ont fait connaitre leur opinion sur un hymne national qui doit nous être propre.

Ce qui est, de plus, intéressant de connaitre, c'est le nombre des Chevaliers de Colomb dans les 10 provinces canadiennes. Ce nombre s'établit comme suit: province de Québec, 68,927; Ontario, 24,106; Saskatchewan, 7,536; Alberta, 4,938; Nouvelle-Ecosse, 3,532; Manitoba, 3,454; Nouveau-Brunswick, 3,386; Colombie-Britannique, 2,705; Terre-Neuve, 2,085; Ile-du-Prince-Edouard, 585.

Le vicariat du Keewatin a besoin d'autres apôtres

CLEARWATER LAKE, Manitoba — Il y a vingt-cinq ans à peine, mourait en odeur de sainteté un grand ami des Indiens, Son Exc. Mgr Ovide Charlebois. Il avait fondé le vicariat apostolique du Keewatin, où lui a succédé Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I. Ces missions, situées au Nord des provinces de Saskatchewan, Manitoba et Ontario, requièrent actuellement des infirmières licenciées, instituteurs et institutrices, en plus de vocations religieuses et sacerdotales. L'Association Missionnaire de Marie Immaculée, C.P. 926, Le Pas, Manitoba, donnera les renseignements voulus à qui serait intéressé.

Le Cercle Molière, premier bénéficiaire d'un octroi à une troupe d'amateurs

Le Conseil des Arts d'Ottawa vient d'accorder pour la première fois un octroi à une troupe d'acteurs amateurs, et c'est le Cercle Molière de St-Boniface qui est le bénéficiaire de son choix. Il y a là un sujet de légitime fierté pour les Canadiens français du Manitoba, et aussi des trois autres provinces de l'Ouest puisque grâce à cet octroi la troupe du Cercle Molière entreprendra prochainement une grande tournée et jouera "Le Médecin malgré lui" du grand Molière à Winnipeg, Regina, Gravelbourg, Saskatoon, Prince-Albert, Edmonton, St-Paul, Calgary et New Westminster.

Déjà les chefs de diverses organisations de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont pris la responsabilité de la publicité, du louage des salles, du placement des billets, etc.

Ici à St-Boniface un groupe d'amis dévoués s'est aussi mis à l'oeuvre pour que le théâtre Dominion, le soir du 13 février, soit rempli à craquer, c'est-à-dire que ses 842 sièges soient occupés par des enthousiastes du théâtre français. Le succès obtenu au Manitoba augurerait bien pour les représentations dans les autres provinces.

Pendant ce temps, sous la direction de Mme Pauline Boutal, les acteurs sacrifient presque chacune de leurs soirées (après leurs heures de travail) aux répétitions, les metteurs en scène et accessoiristes préparent des décors susceptibles d'être facilement transportés d'un endroit à l'autre, d'autres s'occupent de la confection des costumes, de la préparation du programme, etc. Tout cela, il faut bien le dire, dans des conditions particulièrement difficiles, car le Cercle Molière, pourtant fondé depuis 1925 et l'une des plus anciennes troupes d'amateurs de tout le pays, ne possède ni local, ni bureau, ni salle de répétition, ni atelier pour construire ses décors et fabriquer ses accessoires. Ce qui ne l'empêche aucunement de respirer, comme par les années passées.

C'est que le Cercle Molière, au cours de son histoire, s'est habitué à errer au gré des faveurs et de sa chance. Rappelons par exemple qu'aux heures de la fondation ses premières répétitions se firent dans la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main, à Winnipeg, puis dans la salle de Mme Eda Pelletier, à St-Boniface, dans l'école Provencher ou au collège de St-Boniface, dans l'ancienne salle de l'Union Canadienne à l'Amicus Club, dans l'édifice Cadomin à Winnipeg, dans la salle Jubinville ou au Cercle Ouvrier à St-Boniface; pendant toute une saison (1944-45) il a même occupé une partie du magasin Huot, sur l'avenue Provencher. Actuellement, ses décors sont entassés au petit bonheur dans le soubassement de la basilique de St-Boniface, les acteurs trouvent asile à l'Institut Collégial St-Joseph pour les répétitions, les membres du Cercle font leurs réunions mensuelles au Collège.

Les détails qui précèdent laissent soupçonner que le Cercle Molière a connu une situation financière toujours instable. Tout de même, il a joué un rôle de premier plan dans la vie culturelle canadienne-française au Manitoba et ainsi créé une émulation vivifiante parmi les jeunes Franco-Manitobains et même chez leurs éducateurs; la qualité du jeu de ses acteurs lui permit de gagner de nombreux prix, même au Festival National d'Art Dramatique (auquel il participait pour la première fois en 1934); ses recommandations chaleureuses et parfois ses quelques deniers permirent à plusieurs jeunes membres de pousser leurs études en art dramatique (c'est ainsi que MM. Léo Rémillard et Robert Trudel firent connaitre le Cercle Molière de St-Boniface jusqu'à Paris); il travailla au soutien d'autres oeuvres culturelles et artistiques ou de bienfaisance (par exemple il fit la tournée de **La Liberté et le Patriote** dans 30 paroisses manitobaines en 1929 et 1930, participa à l'ouverture du post CFRG le 2 juin 1952 en présentant, sous la direction de Mme Pauline Boutal, **L'Ours** d'Anton Tchekov, etc.); enfin sa réputation dépassa très tôt les frontières manitobaines, puis celles même du pays, et cela lui valut des amitiés fidèles dans tous les milieux.

Au nombre de ces amis, il faut citer l'ambassade de France à Ottawa qui remit un jour à M. et Mme Pauline Boutal les **palmes académiques** pour leur contribution active à l'expansion culturelle par le théâtre français, la médaille de bronze du Ministère des Affaires Etrangères (France) au Dr Jean-J. Trudel et à Mlles Christiane LeGoff, Suzanne Tremblay et Léonie Guyot, la médaille de vermeil de la Reconnaissance Française à Mme Pauline Boutal.

Les divers consuls de France à Winnipeg au cours des dernières décades, et aujourd'hui M. le comte Serge de Fleury ont su demander et obtenir que le gouvernement français envoie gratuitement au Cercle Molière des périodiques et certains ouvrages sur le théâtre; ainsi directeurs et acteurs du Cercle purent toujours se renseigner sur le mouvement théâtral en Europe, spécialement en France, puis faire bénéficier autour d'eux ceux qui s'y intéressent, particulièrement instituteurs et institutrices.

Les acteurs amateurs du Cercle Molière, on peut en juger maintenant, ne sont pas des "amateurs" ordinaires. Tous ceux qui les verront jouer "Le Médecin malgré lui" sont certains d'avance d'assister à du vrai théâtre, joué par des acteurs qui comprennent, aiment et savent interpréter les chefs-d'oeuvre du grand Molière, leur patron.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 12 février 1959, à l'égard du contrat no 1/59/NWT, Régalage, ponceaux, gravier routier, Mille 31.25 à 83, Fort-Providence à Frank's Channel, Territoires du Nord-Ouest.

Un "préavis de demande de soumissions" a paru le 23 octobre 1958.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. J. P. Welsh, Division des routes, ministère des Travaux publics, Yellowknife (T. N.-O.).

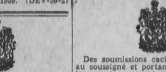
Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa le 13 janvier 1959. (DEV-59-2)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 3 mars 1959, à l'égard du contrat no 57/58/TCH-G, Pont de la rivière Beaver, mille 8.07, route transcanadienne, parc national Glacier (C.-B.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de [illegible]que visé ou de mandat-poste à l'or[illegible] du Receveur Général du Canada. [illegible] dépôt sera remis à condition que les [illegible]s et devis soient renvoyés en bon [illegible] dans le mois qui suivra la date de [illegible]on des soumissions. Le dépôt [illegible]fisqué si ces pièces ne sont pas [illegible] dans le délai requis.

[illegible]ceptera pas nécessairement ni [illegible]sse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

[illegible]istère des Travaux publics
[illegible]ttawa, le 12 janvier 1959. (DEV-59-1)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, MOOSE JAW (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.); de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); du directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Regina et Moose Jaw (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.); du préposé à Saskatoon (Sask.), et du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 janvier 1959. (arch-59-4)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 17 février 1959, à l'égard du contrat no 2/59/NWT, Régalage, ponceaux, gravier routier, Mille 83 à Mille 136.1, Fort-Providence à Frank's Channel, Territoires du Nord-Ouest.

Un "préavis de demande de soumissions" a paru le 23 octobre 1958.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. J. P. Walsh, Division des routes, ministère des Travaux publics, Yellowknife (T.N.-O.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conlitions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans la délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 16 janvier 1959. (DEV 59-3)

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1958

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	$695,458,448
Divers	3,774,234
	$699,232,682

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés	29,833,101
	$729,065,783

ACTIF

Disponibilités de caisse	$102,107,685
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	255,548,887
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	359,377,940
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)	12,031,271
	$729,065,783

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1958, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 5,003,834
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 740,791	
Provision pour impôt sur le revenu	1,995,000	2,735,791
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 2,268,043
Dividendes	$ 980,000	
Dividende spécial de 30¢ par action	210,000	1,190,000
Report à nouveau		$ 1,078,043
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1957		755,058
		$ 1,833,101
Porté au Fonds de réserve		1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1958		$ 833,101

FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1957	$ 21,000,000
Transport du compte Profits et Pertes	1,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1958	$ 22,000,000

Le président,
CHARLES ST-PIERRE

Le gérant général,
ULRIC ROBERGE



Les annonces de journaux sont les plus efficaces

NEW-YORK — La récente grève des journaux de New-York a été coûteuse, mais elle a démontré d'une façon irréfutable que les journaux restent pour les annonceurs le moyen le plus efficace d'attirer le client éventuel, et cela à meilleur compte que peut le faire la radio ou la télévision.

C'est la conclusion définitive d'un comité réuni pour étudier les résultats possibles de ce qu'il a appelé "le test publicitaire le plus coûteux" encore jamais connu. La grève des journaux, test que les annonceurs n'avaient certainement pas voulu, fut quand même une occasion unique, en pleine période des Fêtes, de juger "in absentia" de la valeur du journal comme médium de publicité.

Le comité en question, composé d'éditeurs de journaux (dont certains du Canada), de marchands au détail et de spécialistes en publicité, vient de se réunir à New-York. On y a révélé les résultats d'une enquête conduite après la grève des journaux de la métropole américaine.

Les directeurs des grands magasins à rayons ont répondu dans le questionnaire que la publicité d'urgence à la radio, à la télévision et dans les métros fut plus coûteuse et généralement moins efficace que les annonces dans les journaux. Ces mêmes directeurs ont toutefois ajouté que cela ne les amènera probablement pas à augmenter leurs annonces cette année.

Près de 2 pour cent des Canadiens sont alcooliques

TORONTO — L'Acoholic Research Foundation révèle, à Toronto, que le taux de l'alcoolisme au Canada atteint près de deux pour cent de sa population et que la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec enregistrent des pourcentages plus élevés que les autres provinces.

Dans un livre de 155 pages publié à Toronto, cet organisme note qu'il y avait, en 1956, au pays, 1,890 buveurs-problèmes par 100,000 âmes. Cette proportion est plus considérable qu'elle l'est en Norvège, en Finlande, en Australie et en Angleterre, mais moins élevée qu'au Danemark, en Suède, en Suisse, au Chili, en France et aux E.-U.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "SOUMISSION POUR L'INSTALLATION DE CLOISONS MOBILES, ETC. - 6e ET 7e PLANCHERS - EDIFICE DU BUREAU DE POSTE GENERAL, WINNIPEG, MANITOBA", seront reçues au bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à 3 h. p.m., le 9 février 1959.

On peut obtenir les détails, les plans et les formules de soumission au Département des Travaux Publics, 705, édifice Commercial, 169, ave Notre-Dame est, Winnipeg 1, Manitoba.

L'adjudicateur SEULEMENT devra fournir un dépôt de cautionnement de 10 pour cent sous forme de chèque visé ou de titres au porteur du Dominion du Canada ou de titres au porteur C.N.R., avec coupons attachés.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F. H. WEYERMAN,
Gérant de district.

Département des Travaux Publics,
Winnipeg, Manitoba,
Le 15 janvier 1959.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE DE L'INTERIEUR, BUREAU DE POSTE, WINNIPEG (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau du directeur, direction de la gestion des immeubles, pièce 620, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), et du gérant de bureau, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau du directeur, direction de la gestion des Immeubles, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du gérant de bureau à Winnipeg (Man.), le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 janvier 1959. (pbm-59-2)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 11 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES ET DE CENDRES, DIVERS EDIFICES FEDERAUX, WINNIPEG (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); du directeur, direction de la gestion des immeubles, pièce 620, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), et du gérant de bureau, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau du soussigné, ou par l'entremise des bureaux du directeur, direction de la gestion des immeubles à Ottawa (Ont.), et du gérant de bureau à Winnipeg (Man.), le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 janvier 1959. (pbm-59-1)

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"
(Tous droits réservés)

(Suite)

LA COLONIE FRANCAISE DE VICTORIA

Beaucoup de chercheurs d'or français, comme les autres, ne firent qu'un bref séjour en Colombie, ou rebroussèrent chemin sans même s'être rendus jusqu'aux placers, d'accès très difficile. Mais un noyau représentatif resta au pays, surtout à Victoria et dans la région, où on les vit bientôt à la tête des fermes prospères. Pour répondre aux besoins de la population, les Oblats ouvrirent le Collège Saint-Louis, qui recevait indistinctement les fils des indigènes et ceux des nouveaux venus, catholiques, protestants, israélites; mais il devait se transporter assez vite à New-Westminster.

Il est notoire que les Français jouissaient d'une excellente réputation dans la capitale. Vers la fin de 1861, le bruit ayant couru que de nouvelles familles de San-Francisco se préparaient à venir rejoindre leurs compatriotes, le **Colonist** écrivait: "Qu'elles viennent! Nous leur ferons bon accueil. Les Français sont des colons paisibles, rangés, industrieux et économes. Plus nous en aurons, mieux ce sera". Dix années d'expérience en Californie leur avaient profité: on n'eut jamais à leur reprocher de se tenir à l'écart des autres groupes et de répugner à apprendre l'anglais. En retour, notre propre langue gagna aisément des sympathies dans ce milieu cosmopolite, grâce à des professeurs de choix qui furent très appréciés.

B. Deffis, ancien lieutenant de l'armée sous Louis-Philippe, était venu en Californie après la Révolution de 1848, et plus tard en Colombie-Britannique. Il avait coutume de passer l'été dans les mines et l'hiver à Victoria où, pendant plusieurs années, il dirigea des cours très suivis de français, d'espagnol et d'anglais. Cet homme avait reçu une formation scientifique poussée. Correspondant du **Colonist** dans la région du Caribou, il envoyait à ce journal des nouvelles intéressantes et détaillées sur l'activité minière. Deffis s'intéressait particulièrement à l'exploitation des mines de quartz. Il découvrit un filon dans le voisinage de Williams Creek et demeura au Caribou jusqu'à sa mort, survenue accidentellement en 1873.

L'une des premières Françaises à atteindre la Californie avait été Mme V.-A. Pattibeau, qui y laissa un renom d'éducatrice. Ayant suivi ses compatriotes en Colombie, elle fonda à Victoria une école qu'elle dirigea avec succès pendant de longues années. Elle finit ses jours dans la capitale en 1880.

Les émigrés français se distinguèrent aussi dans le chant et la musique. Le professeur Georges Sandrie présida aux destinées de la doyenne des organisations musicales, la "Philharmonic". Ses compatriotes, tout en participant aux manifestations culturelles de la majorité, désiraient aussi maintenir leur individualité propre. Ils lancèrent la "Société des Enfants de Paris", que dirigea également Sandrie. Son premier concert, au programme exclusivement français, eut lieu sous les auspices du gouverneur Douglas et remporta un brillant succès. Cependant le groupe des artistes français fut rapidement absorbé par son aîné. Un incident des dernières années de Sandrie montre l'harmonie qui existait entre les Français et leurs concitoyens d'autres origines. Le vieux professeur, infirme, étant devenu incapable de subvenir à ses besoins et à ceux de son épouse, on organisa un bal au profit du couple vers qui allaient toutes les sympathies.

DEUX GRANDS PHILANTHROPES: DRIARD ET RUEFF

Mais il faut placer au premier rang des Français qui vécurent à Victoria pendant cette période Sosthènes Driard et Jules Rueff. Ces deux amis, venus de San-Francisco en 1858, allaient très bien réussir en affaires, celui-ci comme marchand, l'autre comme propriétaire d'hôtels. Victoria, porte d'entrée des Etats-Unis dans les possessions anglaises, où l'on vient de découvrir l'or, offre à l'industrie hôtelière une mine plus sûre que beaucoup d'autres. Le premier établissement dont il est fait mention s'appelait "Hôtel de France", ce qui nous fixe sur la nationalité de son maître. Driard fut bientôt à la tête du "Colonial" et d'un autre portant son nom, qui allait devenir fameux sur tout le continent américain pour sa table incomparable et comme centre des activités d'une jeune ville en plein essor. Grâce à sa position sociale unique, à ses dons d'organisateur et à son intérêt pour les oeuvres charitables, Driard devint tout de suite le chef reconnu de la colonie française. L'hôtelier et son ami allaient, par leurs réalisations philanthropiques, mériter la gratitude non seulement de leurs compatriotes, mais de la population tout entière.

Dès 1860, ils fondaient la "Société française de bienfaisance et de secours mutuels de Victoria". Moyennant une cotisation modeste d'un dollar par mois, les membres — Français et autres — recevaient soins médicaux et remèdes gratuits dans un hôpital qui dut être transformé, agrandi et fonctionna pendant près d'un quart de siècle, sans un sou de dette. Le premier médecin fut le Dr Nicolet-Michel Clerjon, un Parisien, qui pratiquait dans la colonie depuis 1858. La Société était ouverte aux personnes de toutes nationalités; cependant il était stipulé dans les statuts que le comité de onze directeurs comprendrait une majorité de Français et que les procès verbaux seraient rédigés en langue française. L'hôpital ferma ses portes en 1884, mais la Société continua d'assurer à ses membres, en cas de maladie, l'assistance médicale et une indemnité de dix dollars par semaine. En 1891, le "Royal Jubilee Hospital", qui venait de s'ouvrir, se fusionnait avec la Société française de bienfaisance et acquérait sa propriété, d'une valeur de dix à douze mille dollars. En retour, celle-ci obtenait le droit d'élire trois représentants au bureau de direction et tous ses membres en règle devenaient membres à vie du "Royal Jubilee Hospital", ce qui leur accordait le traitement gratuit d'un malade de première classe. Les derniers bénéficiaires de ce remarquable arrangement ont disparu il y a moins de dix ans.

Les deux fondateurs n'avaient pas assisté à cette évolution de leur oeuvre exigée par les temps nouveaux. Sosthènes Driard était mort en 1872, regretté de tous pour sa grande âme charitable. L'Assemblée législative de Victoria ajourna ses débats pour permettre à ses membres d'assister aux funérailles. Quelques mois après, Jules Rueff, miné par la maladie, retournait en France et y décédait deux ans plus tard.

LE RENOM DE L'HOTEL DRIARD

Son propriétaire disparu, l'hôtel Driard passa entre les mains de Redon, un fils du Périgord, pays des truffes et des pâtés de foie gras, qui sut lui conserver son haut renom pendant une vingtaine d'années. Pierre Foursin, de passage à Victoria en 1890, assure que le banquet qui y fut offert par les notables de la ville à un groupe de délégués européens dont il faisait partie était "un chef-d'oeuvre". Et il ajoute: "Le Driard n'a pas seulement obligé tous les Yankees à confesser la supériorité de la gloire de la cuisine française; il a créé sur place une collection de connaisseurs, une clientèle locale digne de lui. Nulle part en Amérique on ne trouve de plus fervents disciples de la bonne chère, des vins français meilleurs et des fines champagnes aussi authentiques. On a même poussé le culte jusqu'à acclimater, en vue de l'immolation, des faisans qui se multiplient en liberté dans les bois environnants. M. Redon, animé par le zèle d'un sacrificateur antique, convaincu à juste titre que la gloire du Driard est une gloire française, désirerait voir des fermiers français venir s'établir dans les environs de Victoria, qu'ils approvisionneraient d'agréables primeurs, de beurre fin, de côtelettes de pré-salé, de tendres filets, d'oeufs frais et de volailles à point."

A cette époque, on le voit, il n'y avait plus trace des premiers cultivateurs français amenés par la ruée de l'or. Depuis 1870, ils avaient suivi les mineurs, les uns regagnant leur patrie, les autres la Californie. Si le groupe avait pu, malgré son petit nombre, faire bonne figure alors que le pays était encore peu peuplé (Victoria n'avait que 3,000 âmes en 1870 et 5,000 en 1880), l'affluence d'immigrants après l'ouverture du chemin de fer transcontinental, en 1885, devait fatalement le submerger.

A Nanaimo, les premiers Français et Belges avaient été attirés par les mines d'anthracite. Ce noyau s'est maintenu et a heureusement progressé. Un colon de cet endroit, Fort, du département du Nord, fut longtemps le fournisseur de vin de cerise pour la maison du gouverneur — vin qu'il fabriquait lui-même avec les cerises de son verger.

UN FRANCAIS DE NAISSANCE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE

Avant de quitter l'Ile Vancouver, il nous reste à parler d'un personnage qui tranche sur les précédents. En 1900, un Français très distingué débarquait à Victoria, non comme réfugié ou colon, mais pour y occuper le premier rang à la direction de la province. Chose étrange, cette Colombie-Britannique si foncièrement anglaise par ses origines, est la seule qui eut pour lieutenant-gouverneur un Français de naissance.

La carrière politique de sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière est assez curieuse. Il naquit à Epernay (Marne) en 1829. Son père, Pierre-Gaspard-Gustave Joly de Marval, était un calviniste dont les ancêtres avaient longtemps habité Genève. Par sa mère, Julia-Christine Chartier de Lotbinière, il se rattachait à cette famille qui, sous le régime français, avait occupé des charges au Canada pendant plus d'un siècle. Venu au pays autour de sa vingtième année, Joly étudia le droit, fut admis au barreau du Bas-Canada, devint député libéral du comté de Lobtinière et recueillit tout naturellement ce nom de sa mère.

Comme homme politique, il se montra l'un des plus ardents adversaires de la Confédération. Longtemps chef de l'opposition à Québec, il fut premier ministre pendant quelques mois, réussissant à se maintenir sans majorité. Au moment de l'affaire Riel, se trouvant en désaccord avec tous ceux de son parti, il crut devoir remettre son mandat, geste où le public vit une belle marque de probité. Lorsque les libéraux arrivèrent au pouvoir à Ottawa, Joly était membre de la Chambre des Communes. Laurier lui confia un portefeuille et quatre ans plus tard (1900), il le nommait lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique. Ce gentleman de haute distinction, marié à une Anglaise et versé en sylviculture, s'acquitta parfaitement de ses fonctions.

Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière mourut à Québec en 1908. Son nom demeure attaché à la Fête des Arbres, dont il fut le grand inspirateur.

Jean-François de Galaup, La Pérouse, Baltimore, 1937.
Th. Ortolan, O.M.I., Les Oblats de Marie-Immaculée, Paris, 1914.
Willard E. Ireland, The French in British Columbia, dans "British Columbia Historical Quarterly", 1949, vol. XIII, No 2.
Aegidius Fauteux, The Introduction of Printing into Canada, Montréal, 1930.
Pierre Foursin, La Colonisation française au Canada.

Chapitre XXVIII

QUAND NEW-WESTMINSTER ETAIT LA CAPITALE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Passons maintenant sur la partie continentale de la Colombie-Britannique. Elle fut de bonne heure constituée en colonie distincte, avec pour capitale New-Westminster. Le P. Léon Fouquet, d'Argentré (Mayenne), y avait déjà fondé une mission. Mgr Demers obtenait en même temps la division de son vaste diocèse. Il ne gardait plus pour lui que l'Ile Vancouver, qui serait réservée désormais au clergé séculier. Toute la portion située sur le continent fut érigée en vicariat apostolique, dont Mgr D'Herbomez allait prendre possession en 1864. Une fois de plus, les Oblats passaient le détroit et remontaient au Nord pour se consacrer à l'immense territoire qui compte aujourd'hui quatre grands diocèses.

L'histoire des travaux apostoliques accomplis dans cette zone du Canada par les disciples de Mazenod venus de France ne saurait entrer dans le cadre de ce récit. Il faut se restreindre à saluer au passage les noms les plus fameux. Sous les trois évêques qui occupèrent pendant près d'un demi-siècle le siège de New-Westminster, cette oeuvre d'évangélisation fut sans doute la première en ampleur et en sacrifices dans les provinces de l'Ouest canadien.

Mgr Louis-Joseph D'Herbomez, né à Brion (Nord), de descendance espagnole, avait fait ses débuts dans l'Orégon. Il était vicaire des missions à Esquimalt lorsque le Saint-Siège le nomma premier vicaire apostolique de la Colombie. A New-Westminster, il fonda le Collège Saint-Louis, ou plutôt y transféra celui de Victoria, qui fut longtemps le seul du genre dans toute la région du Pacifique. De cette institution devaient sortir des hommes qui se distinguèrent dans la politique, la magistrature, l'armée. Connaissant à fond toutes les parties de son vicariat presque sans bornes et très montagneux, Mgr D'Herbomez établit les principaux centres de missions qui ont existé depuis.

Son successeur, Mgr Pierre-Paul Durieu, né à Saint-Pal-de-Mons (Haute-Loire), fut le missionnaire indien par excellence. Fortement pénétré de leur mentalité, il conçut la méthode appropriée pour les conduire insensiblement à la voie spirituelle, les faire renoncer à l'existence nomade pour une vie ordonnée et pacifique sous une organisation patriarcale.

(A suivre)

Des missionnaires canadiens font de l'enseignement au Basutoland

ROMA, Basutoland, Afrique— Au pied des montagnes Drakensberg l'édifice moderne d'un collège universitaire fait un contraste frappant entre les huttes de terre des villages indigènes du voisinage.

Fondé en 1945 par des missionnaires canadiens, le collège Pie XII et ses écoles associées de Roma comptent parmi les plus importantes maisons d'enseignement du sud de l'Afrique.

Le collège est situé à environ 20 milles à l'est de Maseru, centre administratif du Basutoland. Affilié à l'Université d'Afrique du Sud, il prend ses 105 élèves en Union sud-africaine, en Rhodésie, au Nyasaland, au Basutoland, au Bechianaland et en Swaziland.

Ne disposant pour commencer que d'un budget très réduit et de cinq étudiants, le collège était dirigé à cette époque par un personnel presque exclusivement composé de missionnaires catholiques canadiens, de la Congrégation des Oblats.

Projet d'expansion

A l'heure actuelle, le collège comprend un édifice administratif, une résidence pour 100 personnes, l'édifice de la faculté des sciences, la cuisine et huit réfectoires, deux édifices temporaires pour les Arts et l'Education ainsi qu'une maison du personnel. On projette la construction d'une résidence de 50 chambres pour les femmes, une centrale énergétique de 300 kilowatts et une bibliothèque. Le grand chef du Basutoland a également offert une terre de 65 acres destinée à une expansion éventuelle du collège.

Les diplômés de Pie XII font déjà leur marque dans le monde. Plusieurs sont venus se perfectionner au Canada. Parmi eux se trouvait un Rhodésien, Bernard Chidzero, qui a obtenu son doctorat en sciences économiques de l'Université McGill au cours de l'été.

Autres écoles missionnaires

Ce collège ne constitue cependant qu'un des aspects du travail éducatif accompli par les missionnaires canadiens au Basutoland. Environ 52,500 élèves, 40 pour cent de la population d'écoliers du territoire, vont en classe dans les 400 écoles dirigées par des missionnaires catholiques canadiens. Il y a aussi quatre écoles normales, 11 écoles secondaires et un Grand Séminaire et un Petit Séminaire.

Le Révérend Père Mathias Gareau, de Montréal, secrétaire de l'enseignement de la mission du Basutoland, dit qu'on a approuvé la construction d'une école technique pour 1960, à condition que l'on puisse trouver les fonds nécessaires.

Méthodes modernes

Les missions qui s'occupent également de quatre hôpitaux et de coopératives organisées sur le modèle du mouvement d'Antigonish sont reliées entre elles par un poste de radio à ondes courtes. Tous les matins, les nouvelles sont transmises en langue française aux missions éloignées, dont plusieurs ne sont accessibles qu'avec un avion léger ou encore par un trajet de quatre ou cinq jours à cheval.

A Mazenod, à 10 milles au sud de Maseru, on a installé une imprimerie. On y publie un journal qui a un tirage hebdomadaire de 13,000, des magazines et des livres. Le personnel est entièrement composé d'Africains. On croit que c'est au Basutoland que se trouve la plus forte proportion de gens instruits de tous les territoires indigènes africains.

Une victoire pour les Noirs en Georgie

ATLANTA — Les Noirs de cette ville de la Georgie ont obtenu gain de cause devant un juge d'une cour fédérale qui a décidé que les lois de ségrégation sur les autobus sont anticonstitutionnelles.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00 — Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Leur crime?... Etre malades

La 6e Journée Mondiale des Lépreux aura lieu le dimanche 25 janvier 1959. A cette occasion, son fondateur, M. Raoul Follereau, lance un appel "à ceux qui mangent trois fois par jour", en faveur de "ceux qui demeurent les plus douloureuses minorités opprimées du monde: les lépreux".

Combien sont-ils? 12 millions. 15 millions. Peut-être davantage. Personne n'en sait rien.

Leur crime? Ils sont malades.

Leur châtiment? Condamnés à la lèpre à perpétuité.

Pourquoi? Parce que jadis on ne savait pas. On considérait la lèpre comme une maladie maudite et désespérée. Mais aujourd'hui où tous les léprologues sont d'accord pour affirmer que la lèpre est une maladie peu contagieuse et qu'elle est parfaitement curable, grâce à un traitement facile et peu coûteux, laisserons-nous mourir, pourrir des millions d'êtres qui sont nos frères, alors qu'on peut les soigner, et peut-être les guérir?"

Et racontant comment l'an dernier, à Bamako, trente mille personnes sont allées, ce jour-là, tendre aux lépreux des mains fraternelles, il demande que le 25 janvier, dans toutes les léproseries du monde, des fêtes semblables soient organisées "afin que les malades de la lèpre ne soient plus jamais des lépreux".

A ceux pour qui cette maladie n'est plus que "le sujet trop facile de stupides romans", il dit: "Que le 25 janvier une seule pensée vous habite, vous hante: 12 à 15 millions de lépreux souffrent encore dans le monde. Pourquoi eux et pas moi? Moi, nourri, vêtu, logé, protégé, qu'ai-je fait pour eux?"

Et Raoul Follereau conclut: "Si tous, nous pensions à ces malheureux, à la cruauté absurde de leur sort, et aux moyens de les secourir, il faudrait bien que les responsables s'en avisent à leur tour, et comprennent qu'avant de promener des gens dans la lune, il serait peut-être opportun de les empêcher de mourir de lèpre ou de faim sur la terre!"

Suivons le mot d'ordre de Raoul Follereau

C'est le Docteur Davey (Nigeria) qui fut chargé du rapport de synthèse, résumant les discussions et les voeux adoptés par le 7e Congrès International de léprologie qui vient de se tenir à Tokio.

Ce texte, par l'adhésion des 450 léprologues présents et qui représentaient 41 Nations, devient une véritable Charte de la Bataille de la lèpre et par les vérités qu'il énonce, les principes qu'il définit, les mots d'ordre qu'il lance, constitue la consécration unique, irréfutable de la campagne poursuivie depuis tant d'années par Raoul Follereau "contre la lèpre et pour le lépreux".

Soulignons-en les points essentiels:

— Nous possédons maintenant un traitement de base qui est simple, peu coûteux, susceptible de la plus large application.

— Parce que la lèpre est, dans beaucoup de cas, guérissable et que cette connaissance se répand, les malades n'ont plus à craindre une déchéance sociale. Ils savent maintenant qu'ils sont des hommes comme les autres. Ils peuvent mener une vie normale et suivre leur traitement sans cesser leur travail. Si un séjour dans une léproserie est nécessaire, ce n'est que pour un temps limité qu'ils pourront utiliser avec profit en apprenant un métier.

— Seule l'éducation du public en ce qui concerne le problème de la lèpre peut guérir le malade et sa famille de la "blessure sociale" qui lui est infligée. C'est ainsi que nous obtiendrons la "réhabilitation" à laquelle il a droit.

Et dans une brillante improvisation M. le Docteur Davey conclut au Congrès de Tokio: Unissant la science à la charité, suivons le mot d'ordre de Raoul Follereau. Alors l'amour aura vaincu et les murailles pourront tomber.

Des médecins! . . .

L'Organisation Mondiale de la Santé a publié récemment quelques chiffres d'une terrible éloquence concernant la situation sanitaire de l'Afrique . . .

On y apprend que l'Algérie possède un médecin pour 4,958 habitants, la Tunisie pour 5,708, Madagascar pour 8,926, le Maroc pour 9,263, le Kenya pour 9,924 habitants.

C'est peu, trop peu sans doute. Mais ce n'est rien . . .

Continuons. Voici maintenant la grande, la véritable, l'intolérable misère . . .

Au Cameroun, sous tutelle française, chaque médecin a la charge de 20,166 habitants, au Tanganyika 20,203, au Congo Belge 20,379, en Ouganda 21,022, en A.E.F. 23,028, en A.O.F. 29,197, au Libéria 29,761, en Nigeria 55,057, au Cameroun sous tutelle Britannique 62,630 et au Ruanda-Urundi 65,146 habitants.

Tandis que dans les pays heureux . . . Il y a aux Etats-Unis un médecin pour 729 habitants, en France pour 1,090 habitants, dans le Royaume-Uni pour 1,855 habitants.

Alors, redisons-le au risque de continuer à passer pour un rétrograde, un béotien, que sais-je encore?

Avant de tenter de promener des gens dans la lune, il serait peut-être opportun de les empêcher de mourir de misère et de faim sur la terre.

(Communiqué de l'Ordre de la Charité, 46, rue du Général Delestreint, Paris XVIe.)

Les hula-hoopistes font rage en Hollande

Un de nos amis français qui vient de faire un voyage d'affaires en Hollande nous rapporte que les hula-hoopistes y sont maintenant — sauf votre respect — "aussi nombreux que les vaches".

La presse, bien entendu, ne nous avait pas permis d'ignorer que cette nouvelle rage . . . faisait rage dans notre cher pays, et, bien que dissident, un député communiste n'avait pas cru devoir celer à la Chambre néerlandaise que "ce sport prétendu, innocent appelé hula-hoop, n'entrainait pas moins une conséquence des plus fâcheuse, à savoir une pénurie formidable en tuyaux de plastique, génératrice d'une préjudiciable stagnation dans l'industrie du bâtiment" (ou dans l'arrosage des pelouses, on ne sait plus). Il a froidement ajouté, "ceci fournit une nouvelle illustration typique des véritables mobiles de l'économie capitaliste".

Comme si ce n'était pas assez, un opuscule très sérieux qui vient d'être édité à Amsterdam sous le titre "Du Yo-Yo au Hula-Hoop", nous adresse le prophétique avertissement que des "rages" comme celle-ci "ont toujours leur origine dans une période de haute conjecture qui se trouve sur le point de "balancer" (c'est le cas de le dire.) "Une haute conjecture donc, avec au second plan une menace tragique: peste, pauvreté, guerre . . . Beaucoup de ces "rages", poursuit-il, trouvent leur origine dans une mentalité de type: "après nous le déluge."

A quoi vient s'ajouter — et ici, nous nous sentons beaucoup moins tentés de le contredire — l'encouragement que, de nos jours, donne à ces rages le fabricant, par le truchement de "l'engrais de la publicité". ("L'engrais", les "vaches" . . . décidément on sent que la Hollande est un pays où la métaphore a une tendance agricole irrépressible.)

Malgré tant de menaces dramatiquement accumulées sur nos têtes, les enfants hollandais continuent à hula-hooper allégrement, en plein système capitaliste, sans y trouver matière à s'y engraisser et sans se rendre compte qu'avec leur cerceau ils font "marcher" députés dissidents et savants docteurs en sociologie ésotéro-psychopathologique.

Mais comme, en définitive, il n'y a jamais grand-chose de neuf sous le soleil, nous sera-t-il permis de rappeler à cette place que, vingt ans avant le début de l'ère chrétienne, le grand poète Horace stigmatisait déjà (Odes, III, 24) la décadence de son siècle en ces termes amers: "Car la jeunesse née libre ne sait plus se tenir en selle, toute expérimentée qu'elle soit devenue dans le jeu du cerceau grec."

En ce qui concerne la Hollande, le hula-hoop, aux dernières nouvelles, s'y pratique aussi à bicyclette, et plus d'un praticien est tombé de selle ces temps-ci pour arriver avec des yeux rêveurs, sur le plancher des vaches.

(Nouvelles de Hollande)

Bruxelles va favoriser l'indépendance du Congo

L'un des événements les plus saillants de l'année dernière est l'émancipation des peuples africains. L'année courante et les années prochaines seront témoins de nouvelles ascensions de colonies au rang d'Etats autonomes et de nations souveraines. Ces jours-ci, le Congo belge est particulièrement en vedette. Le gouvernement de Bruxelles avait annoncé il y a quelque temps qu'il ferait connaitre sa nouvelle politique à l'endroit de son importante colonie africaine. Des incidents regrettables, comme les émeutes de Léopoldville, ont apparemment hâté la déclaration.

On se souvient que le jeune roi Baudouin fit une visite officielle au Congo. Elle ne serait pas étrangère non plus à la nouvelle politique du ministère de Bruxelles d'accorder une bonne part d'autonomie à la riche colonie, même s'il y a déjà assez longtemps que les autorités belges se proposent de modifier son statut et de l'élever au niveau d'autres colonies résolument engagées sur la voie de l'émancipation.

Aussi le roi Baudouin a-t-il tenu à adresser un message à la fois aux Belges et aux Congolais avant que le gouvernement fasse sa déclaration. Le monarque affirme sa résolution "de conduire sans atermoiements funestes, mais sans précipitation inconsidérée, les populations congolaises à l'indépendance dans la prospérité et la paix". Il rappelle que la Belgique s'est toujours inspirée du principe défini par Léopold II, à savoir: "Ouvrir à la civilisation européenne ces pays attardés, appeler leurs populations à l'émancipation, à la liberté et au progrès, après les avoir arrachées à l'esclavage, aux maladies et à la misère."

L'autonomie et l'indépendance du Congo sont donc depuis longtemps inscrites au programme belge. Cette année même, les Congolais seront appelés à élire par suffrage universel leurs conseillers municipaux. De plus, dans les six provinces, des embryons de parlements seront constitués. Plus tard viendront de véritables assemblées et conseils législatifs.

Que devient l'argent de vos impôts?

Chaque contribuable est en droit de se poser une telle question sans être toutefois certain d'obtenir une réponse. Il existe néanmoins 613 personnes qui, à l'heure actuelle, ont put constater, de visu, à quelles fins était utilisé le montant de leurs contributions. Il s'agit, en l'occurrence, d'habitants de la ville de Hanovre qui, sur invitation de la municipalité, ont visité divers services publics de leur ville.

Cette idée, qui était née dans l'esprit des dirigeants municipaux avait pour but initial de familiariser les habitants de Hanovre avec leurs propres installations urbaines et de leur montrer à quoi étaient consacrés les fonds prélevés au titre de l'impôt.

Parmi les services à visiter figuraient notamment celui des sapeurs-pompiers, la centrale électrique, les installations d'eau et leur laboratoire, les travaux de construction du nouvel hôpital, le centre de dépôt des ordres et les services de voirie. Ce fut la centrale électrique qui obtint le record d'affluence avec 180 visiteurs dont 135 hommes, 18 femmes et 27 adolescents. Vinrent ensuite la construction de l'hôpital moderne avec 90 visiteurs et les services de protection contre l'incendie.

La grosse surprise vint en revanche du service de la voirie qui ne reçut la visite que d'une seule et unique personne; encore s'agissait-il d'un jeune garçon de 14 ans! "La saleté n'intéresse vraiment personne!" s'exclama le directeur tirant ainsi la conclusion de l'expérience, non sans une pointe d'humour.

A vrai dire, l'essai tenté était loin de se solder par un échec puisque 613 personnes avaient été dénombrées au cours des deux premiers jours de l'expérience, alors que celle-ci n'avait, au fond, bénéficié d'aucune propagande savamment orchestrée. L'essai démontre amplement que les citoyens de la ville de Hanovre continuent à porter un grand intérêt à la vie intérieure et à l'organisation de leur cité, dont le visage a considérablement changé depuis ces dix dernières années par suite de l'extension toujours croissante de l'urbanisme.

(Bulletin de la République Fédérale Allemande)

MOSCOU — "Le fait que la fusée lunaire lancée par l'URSS ait atteint la deuxième vitesse cosmique et se soit arrachée à l'attraction terrestre permet d'affirmer que bientôt d'autres planètes, notamment Mars, seront atteintes", a déclaré, selon l'agence Tass, l'académicien Gabriel Tikhov, créateur d'une nouvelle branche de l'astronomie: l'astrobotanique.



M. Gérard Arthur, l'une des personnalités les plus connues dans le monde canadien du théâtre et de la radio, est le lecteur choisi par le réseau radiophonique de CBC pour les "Histoires en français", un nouveau programme passant en ondes chaque jeudi et samedi à partir du 31 janvier sur le réseau Trans-Canada (jeudi à 9 h. 15 a.m., samedi à 4 h. 15 p.m. à CBK, Saskatchewan; jeudi à 10 h. 15 a.m., samedi à 5 h. 15 p.m. à CBW, Manitoba). Destiné aux auditeurs de langue anglaise qui étudient le français, le programme "Histoires en français" constitue une sorte de "Learn French Club" et est présenté de telle manière que l'étude devient un plaisir. (Photo CBC)

Billet du vendredi

Quand Barbey d'Aurevilly faisait du traintrain comme dix

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Barbey d'Aurevilly passa le gros de sa vie à Paris, y rêvant de vivre en sa Normandie natale. Critique littéraire, il sabra à droite et à gauche, empalant celui-ci, décapitant celui-là, se donnant à lui-même le spectacle d'un noir justicier, mais ne répandant aucune terreur, personne ne le prenant au sérieux. Il se proclamait catholique, l'était et pratiquait, ce qui ne le retenait point de proférer d'horribles blasphèmes, qu'il était le premier à ne pas croire. Critique amer et essayiste, c'est surtout par des romans, auxquels il n'accorda parfois qu'une importance secondaire, qu'il devra de ne point sombrer dans l'oubli.

Venu au monde aux belles années du Premier Empire, en 1808, il y a 150 ans, il se mit en tête de se vêtir comme un élégant du dix-huitième siècle, n'en démordit jamais, n'hésitant point cependant à mêler à son costume des colifichets d'autres temps, qui le transformaient en anachronisme ambulant. Anatole France, qui le connut en son enfance et le fréquenta en sa jeunesse, de même que François Coppée et Paul Bourget, a laissé quelques souvenirs de ses outrances vestimentaires: vieux monsieur "coiffé sur l'oreille d'un chapeau à rebords de velours cramoisi, et qui, la taille serrée dans une redingote à jupe bouffante, allait, battant de sa cravache le gallon d'or de son pantalon collant . . ."

* * *

Il était pauvre, laissait croire à d'éclatantes richesses en son château de province, et si quelqu'un s'étonnait de son intérieur délabré, il disait: "J'ai envoyé mes meubles et mes tapisseries à la campagne". Il se donnait comme un impie, se vantait de vices choisis et vivait comme un moine. Il n'était que bravade, parade et contraste. Au fond le meilleur des hommes, il eut sans doute des faiblesses, mais il n'y eut chez lui, de diabolique, que ses poses et les titres de ses livres. Il était dans une large mesure un grand enfant, dont prenait soin une vieille fille dévouée, sans laquelle il n'aurait pu vivre dans le brouhaha de la capitale, et qui garda son souvenir après sa mort, préservant ses livres et le moindre objet lui ayant appartenu, comme autant d'articles de musée.

Son père était, lui aussi, un extravagant à sa manière. Il s'appelait Théophile Barbey, ne manquait pas de biens et vivait dans une vaste demeure d'aspect bourgeois, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie. C'est là que Jules et son frère, Léon, virent le jour et grandirent. Léon se dirigea vers le sacerdoce et Jules partit pour Paris. On était en 1834. Le père s'était ruiné dans l'aventure vendéenne de la duchesse de Berry, lui sacrifiant les trois-quarts ou plus de ses biens.

* * *

A Paris, il connut d'abord la mauvaise fortune, puis une fortune médiocre jusqu'à la fin. Resté pauvre, il vécut en se donnant des allures de riche. Alors que ses quartiers de noblesse étaient d'une minceur extrême — ce qu'il n'avoua qu'à son lit de mort — il ne cessa jamais de jouer les grands seigneurs. Gagnant son pain dans les journaux, il s'y consacra surtout à la critique, celle des livres et des pièces, et il ne tarda pas à se faire de multiples ennemis, qu'il pourfendait comme à plaisir, l'un après l'autre, se montrant aussi intransigeant sur les idées et la langue que sur la religion. Honnête et probe, on ne lui reprocha jamais une injustice ni une vilenie. Il immortalisa la Normandie dans ses romans, écrits dans un français merveilleux, y incorporant avec amour l'histoire, le folklore, les paysages et la terre de cette province qui donna, en même temps que lui ou à peu près, Flaubert et Maupassant.

Si certains de ses livres visent à scandaliser, n'y réussissant qu'à moitié, ils n'en sont pas moins des témoignages de prix sur sa petite patrie. Anatole France le résume comme suit: "Il eût aimé à se couvrir de crimes, parce que le crime est pittoresque, mais il resta le plus galant homme du monde, et sa vie fut quasi monastique. Il a dit parfois de vilaines choses, il est vrai; mais, comme il ne les croyait pas et qu'il ne les faisait croire à personne, ce ne fut jamais que de la littérature, et la faute est pardonnable". Barbey d'Aurevilly, qu'on appela le connétable des lettres, fut l'une des figures les plus originales de son temps. Ses fréquentations n'étaient pas toutes répréhensibles, puisqu'il compta parmi ses intimes Fustel de Coulanges et Caro, les frères Goncourt, Huysmans, Théodore de Banville.

L'ILLETTRE.

Vient de paraître

Au temps de Marguerite Bourgeoys

par G. Cerbelaud-Salagnac

Ce roman, comme l'annonce la dédicace, est une tranche de vie du Montréal primitif, "Au temps de Marguerite Bourgeoys". On y voit revivre l'expédition du marquis de Tracy, en 1666, avec le fameux régiment de Carignan-Salières et les milices canadiennes, contre les redoutables Iroquois. Mais un serpent est caché, pourrait-on dire, dans la giberne de M. de Tracy! Les Iroquois, ne pouvant compter sur la force, vont employer la ruse pour se défendre, et chez eux, la ruse s'appelle trahison.

Par le plus grand des hasards, ce qui doit rester un secret, est connu de trois enfants à l'âge romanesque et à l'esprit aventureux, qui rêvaient à l'école en entendant l'histoire merveilleuse de Jeanne d'Arc. Catherine Lavigne, Elizabeth Lacroix et Jeanne Gadois vont-elles réussir à sauver la colonne expéditionnaire des dangers qui la guettent? C'est ce que l'on apprendra en lisant ces pages pleines de couleur et de mouvement, où abondent les péripéties dramatiques, les situations désespérées et les rebondissements!

Fiction sans doute mais qui sait utiliser au mieux les données historiques les plus sûres et les plus sérieuses. Et surtout une résurrection émouvante d'un passé héroïque que domine, tel un ange tutélaire, sans être toutefois mêlée au récit imaginatif, la grande et pure figure de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys. Elle est là, dans les premiers chapitres, et de nouveau aux dernières pages, pour guider, conseiller, dominer toute la vie de la jeune cité et aussi enseigner! Car elle reste avant tout la directrice de la première école, où se forme le noyau de sa Congrégation. Ce récit, en définitive, est tout à son honneur.

"Au temps de Marguerite Bourgeoys", par Georges Cerbelaud-Salagnac. Coll. "La Grande Aventure". 77 p. Illustrations de Gabriel de Beney. Couverture semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleurs. $0.90 (par la poste $1.00). En vente dans toutes les librairies et à Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba.

Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans approuvée en France

PARIS — Le Conseil des ministres a définitivement approuvé, au cours de sa réunion du 8 janvier, l'ordonnance portant prolongation de la scolarité obligatoire dont le texte avait été débattu à un précédent Conseil de cabinet.

L'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans révolus pour les enfants des deux sexes, qui atteindront l'âge de six à partir du 1er janvier 1960.

Cette instruction obligatoire a pour objet l'éducation et les connaissances de base, les éléments de la culture générale et de la formation professionnelle et technique.

Cette instruction peut être donnée soit dans des établissements et écoles publics ou libres, soit dans les familles par les parents, ou par toute personne de leurs choix. Tout manquement à cette obligation est une contravention qui peut être sanctionnée. Il peut entrainer notamment la suppression du versement des prestations familiales aux parents.

La déclaration canadienne des droits de l'homme incombe-t-elle à Ottawa ou aux provinces?

Le 5 septembre dernier, l'hon. Diefenbaker déposait à la Chambre des Communes un projet de déclaration des droits de l'homme. Le premier ministre affirmait alors;

"J'estime que la présentation de cette mesure marque une date importante vu qu'elle représente l'atteinte d'un objectif auquel plusieurs aspiraient depuis longtemps."

Un tel optimisme est-il fondé? Distinguons.

Par ce projet, le chef du pays entend protéger les droits et libertés essentiels de l'homme contre un gouvernement qui voudrait abuser de sa force, puis contre les individus et groupements qui tenteraient de violer ces prérogatives primordiales de la personne humaine.

Le jour où le projet déposé aux Communes deviendra loi, il atteindra certes son premier objectif. Le cabinet ne pourra plus seul imposer certaines mesures limitant la liberté, même en temps de guerre. Il lui faudra soumettre de telles décisions à l'approbation du parlement. Ainsi, pour citer un exemple concret, il ne serait désormais plus possible, même pour raison de sécurité, d'ordonner la déportation de citoyens canadiens d'origine japonaise sans l'assentiment des deux chambres.

Mais le deuxième objectif de M. Diefenbaker sera-t-il atteint? Partiellement seulement, car le projet de loi ne garantit qu'un certain nombre de droits et libertés.

Notre "bill of Rights" mentionne bien le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la jouissance de la propriété, à la protection de la justice; on mentionne aussi la liberté de parole, de presse, de réunion et d'association; on omet cependant les droits sociaux, tels: droit de se marier, droit de fonder un foyer, droit à la sécurité sociale, au travail, à l'éducation; autant de droits et libertés garantis dans la déclaration "universelle" des Nations-Unies. Pourquoi la déclaration "canadienne" les omet-elle? Obstacle constitutionnel! Car certains droits et certaines libertés relèvent des provinces, tel le droit à l'éducation, cependant que d'autres semblent de juridiction mixte sinon fédérale. Le projet Diefenbaker a laissé tomber les premiers, pour se limiter aux autres.

Il ne sera pas superflu de rappeler que le projet du Sénat de 1949 ne reflétait pas semblables scrupules. On voulait alors soumettre à la conférence fédérale-provinciale toute prochaine un projet d'amendement à la constitution. Il s'agissait d'insérer dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord une déclaration complète des droits de l'homme. On avait tellement bien copié le texte de la déclaration universelle de l'O.N.U. qu'on y reconnaissait même implicitement le droit au divorce.

Le gouvernement actuel procède autrement comme on l'a vu. Evite-t-il tout empiètement dans le champ provincial? Pour simplifier, posons brutalement la question: Incombe-t-il au Fédéral ou aux Provinces d'adopter une déclaration des droits de l'homme?

La Saskatchewan répond: au Fédéral; et pourtant elle est la seule qui jusqu'ici ait adopté une telle déclaration chez elle.

D'autres provinces répondent: juridiction provinciale.. D'autres enfin n'ont pas encore répondu.

Interrogés à ce sujet, les doyens des facultés de droit du pays sont divisés. Pour d'aucuns, ces droits et libertés de l'homme se rattachent à la propriété et aux droits civils; ils sont donc de juridiction provinciale. Pour d'autres doyens, c'est de juridiction mixte et ni l'un ni les autres ne peuvent légiférer séparément en la matière. Et le président de la Cour d'Echiquier vient tout juste d'opter pour la thèse fédéraliste.

Après étude du problème, "Relations" exprime l'avis suivant que nous faisons nôtre: Chacune des provinces devrait adopter une déclaration complète affirmant ainsi sa compétence en la matière. Si jamais il y a conflit devant les tribunaux, la Cour suprême sera en présence de deux textes législatifs et non pas seulement de la déclaration fédérale.

En cette matière comme en d'autres, Québec a des raisons particulières impérieuses de ne pas se laisser damer le pion. Que la Province agisse avant qu'Ottawa n'envahisse une autre portion de son domaine! L'expérience prouve qu'il n'est pas facile de déloger le Fédéral quand il s'est installé quelque part.

Louis-Philippe ROY.
(Action Catholique)

TRIBUNE LIBRE

Castres, le 1er janvier 1959
R. P. R. Durocher,
Winnipeg, Man.

Mon Père,

C'est en ma qualité de fidèle abonné à **La Liberté et le Patriote** que je me permets de vous adresser mes voeux les plus sincères pour 1959. Souhaits les plus sincères pour une sainte, courageuse et joyeuse année. Voeux qui s'adressent aussi à vos collaborateurs, qui chaque semaine nous offrent un journal impeccable, réussite due à beaucoup de dévouement et de sacrifices obscurs.

Pour moi, qui n'étant pas originaire du Canada, mais me passionne à tout ce qui touche aux Canadiens français, vraiment je suis comblé. Et je trouve dans "La lettre de Paris" une appréciation des événements, souvent plus juste que celles parues dans nos journaux. Quant à la série d'articles de Monsieur Donatien Frémont "Les Français dans l'Ouest Canadien", ils m'ont fort intéressé. Je suppose qu'il en sera édité un volume. Je m'en porterais volontiers acquéreur.

Avec mon attachement, je vous redis, mon Père, bonne et sainte année pour vous-même et tous ceux que vous portez dans vos prières.

Paul Salvan,
Place de l'Albingue,
Castres, Tarn, France.

La joie des Polonais est générale

VARSOVIE — Le retour en Pologne d'une partie des trésors artistiques et historiques polonais entreposés au Canada sera accueilli avec plaisir par tout le monde dans le pays — les catholiques, les communistes, les autorités gouvernementales et même l'homme de la rue.

Une enquête intéressante

Apparemment sans le vouloir, le "Globe and Mail" de Toronto a mené récemment, parmi ses lecteurs, une enquête des plus intéressantes. Le sondage a commencé le 8 novembre, par la publication d'une lettre, signée par un ministre protestant, au sujet du français qu'on enseigne maintenant dans plusieurs écoles publiques. Voici en substance, ce que la lettre disait:

"Aucune raison ne justifie l'enseignement du français dans les écoles primaires publiques. Très peu de gens sont en faveur. Seulement quelques-uns peuvent en bénéficier: ceux qui habitent des milieux français, tel le Québec, et ceux qui ont besoin du français dans leur emploi. C'est une perte de temps et d'argent. Même les jeunes qui l'ont étudié plusieurs années à l'université ne peuvent pas le parler couramment une fois leur cours terminé.

"Le français n'est pas une langue officielle au Canada. Il n'a aucune utilité, sauf en certaines circonstances très particulières. Il y a d'autres manières beaucoup plus utiles. Si l'on tient tant à enseigner deux langues, alors qu'on enseigne la seule langue officielle, l'anglais, et la seule langue universelle, l'Esperanto.

"L'enseignement du français dans les écoles publiques est illogique. Je n'ai pas encore entendu une seule argumentation logique en faveur de l'enseignement du français dans les écoles primaires publiques, même dans les écoles secondaires."

Le journal a reçu un si grand nombre de lettres, en réplique, que le 21 novembre, il a dû mettre fin à la discussion "dans l'intérêt des lecteurs voulant écrire sur d'autres sujets". Sept lettres ont paru le 13, cinq le 15 et cinq autres le 21. Or, parmi ces 17 lettres, seulement trois donnaient raison au ministre protestant; toutes les autres étaient en faveur de l'enseignement du français dans les écoles publiques.

Un détail important à noter: tous les auteurs étaient d'origine anglaise, sauf un — un Français de Paris. Celui-ci, bien qu'il favorise l'enseignement du français, ne voudrait pas qu'on aille chercher des instituteurs dans le Québec pour enseigner le français en Ontario. "Quand je suis allé à Montréal, à mon arrivée au Canada, je me suis demandé quel langage ces gens-là parlaient . . . Ceux pour qui le français est la langue seconde, qui l'ont appris au point de le maitriser, pourraient l'enseigner beaucoup mieux . . ."

Un lecteur (de langue anglaise) s'est chargé de lui répondre: "Il ne suffit pas, évidemment, d'être Canadien français pour être capable de bien enseigner le français. Néanmoins, il est absolument ridicule de prétendre que le fait d'être Canadien français soit un empêchement."

Chacune des 17 lettres mériterait d'être traduite et reproduite IN EXTENSO. Plusieurs sont de véritables perles. Voici quelques extraits:

"En Hollande, tous les étudiants de 13e année peuvent parler quatre langues: le français, l'allemand, l'anglais et le hollandais . . ."

"Connaitre une langue étrangère, c'est acquérir un nouveau sens. C'est le meilleur moyen de connaitre une culture. Nous avons l'avantage de vivre dans un pays bilingue. Profitons-en."

"Le français est la plus claire, la plus précise et la plus belle des langues. C'est pourquoi les gens cultivés l'étudient partout. Shakespeare est en bonne compagnie, à côté de Molière, dans ma bibliothèque . . . Non seulement la connaissance du français nous donne-t-elle accès à l'une des civilisations les plus riches du monde, elle nous permet de mieux connaitre cinq millions de compatriotes pleins de charme, de culture et de compréhension . . ."

"Quels que soient les noirs préjugés (du ministre protestant en question), le fait est que le français est et demeurera la principale langue de communication de 30 pour cent de nos compatriotes. La dualité culturelle du Canada est reconnue et admirée par tous les peuples du monde . . . à l'exception de quelques bigots qu'on trouve ici au Canada. Voulons-nous que nos enfants soient seulement 70 pour cent canadiens? . . ."

Et nous pourrions continuer ainsi, jusqu'à remplir la page. Mais il n'en faut pas plus pour démontrer que les préjugés disparaissent à mesure que l'éducation progresse. Mais attention! La partie n'est pas gagnée. De plus en plus on enseigne le français dans les écoles publiques; la prochaine génération d'origine anglaise sera peut-être généralement bilingue en Ontario. Mais nous, que serons-nous? Serons-nous généralement anglicisés? De là la nécessité d'une vive campagne de refrancisation chez nous.

Jean TAILLEFER.
(Le Droit)

La vie coopérative doit être imprégnée d'esprit chrétien

QUEBEC — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, s'adressant à quelque 600 coopérateurs présents au banquet qui clôturait la première journée de leur congrès en novembre dernier et qui constituait en même temps une manifestation de masse pour souligner la tenue de la Semaine nationale de la Coopération, a invité ses auditeurs à "concevoir leur activité économique dans des perspectives humaines et chrétiennes".

Votre action, dit-il en substance, s'exerce d'abord dans le domaine économique et il est normal que votre pensée première soit d'améliorer votre bien-être matériel. A cette fin vous vous devez d'assurer à vos organisations le maximum d'efficacité de manière à ce qu'elles répondent le plus adéquatement possible aux besoins pour lesquelles vous les avez fondées. D'un autre côté, cependant, en vous adonnant à cette tâche, vous ne devez jamais perdre de vue les fins humaines et chrétiennes de votre vie. En tant qu'hommes et en tant que chrétiens, vos préoccupations doivent dépasser la recherche des seuls gains matériels pour s'élever plus haut et s'insérer harmonieusement dans le contexte de votre suprême destinée.

Exemple au monde

Au début de son allocution, Mgr Roy s'est plu à souligner le haut degré de développement du mouvement coopératif québecois. Ses succès, dit-il, aussi bien que l'esprit qui l'anime, en font un mouvement que l'on peut citer en exemple dans le monde entier.

L'archevêque de Québec a déclaré que les résultats dont on peut être légitimement fier aujourd'hui ont été rendus possibles grâce à l'esprit social et au dévouement des pionniers. La coopération, dit-il, est une oeuvre difficile. Amener les gens à étudier ensemble leurs problèmes, à collaborer à leur solution, à se pardonner mutuellement leur lenteur ou leur désir d'aller trop vite, en un mot, créer des circonstances telles que tous les intéressés en viennent à marcher d'un même pas vers un même but, voilà une tâche qui ne peut s'accomplir sans difficulté. Et d'autant plus que notre tempérament latin n'est pas sans la compliquer encore davantage à certaines heures.

Les pionniers

Aussi, faut-il louer les pionniers du mouvement, qui ont su faire comprendre aux autres leur véritable intérêt et les gagner à poursuivre l'idéal qu'ils avaient eux-mêmes d'abord saisi. A cette oeuvre, le clergé a apporté son concours, bien qu'il se soit agi d'un domaine qui n'était pas proprement le sien: il a su cependant laisser leurs responsabilités aux laïcs dès qu'ils furent en mesure d'en assumer le fardeau. Mgr Roy a souligné également le rôle de l'université Laval, et notamment de la faculté des Sciences sociales, à l'appui du mouvement coopératif, en préparant en particulier des chefs capables de répandre dans tous les coins du pays les initiatives qui s'imposaient.

Preuve pratique

L'un des grands mérites du mouvement coopératif chez nous, poursuit l'archevêque de Québec, est d'avoir fourni la démonstration qu'il est possible d'amener les Canadiens français à collaborer entre eux en vue du bien commun. Les difficultés du début ont peut-être fait croire, à certains jours, qu'on n'y arriverait jamais. Mais, aujourd'hui, les résultats sont là.

Le problème qui se pose, à l'heure présente, c'est de maintenir l'élan et de le faire dans un esprit conforme à celui qu'y ont infusé les pionniers. Au fur et à mesure que les institutions coopératives grandissent et perfectionnent leurs techniques, il est absolument nécessaire, déclare Mgr Roy, que les objectifs économiques que l'on poursuit restent subordonnés aux objectifs humains. Bien plus, il faut constamment se rappeler que les catholiques ont l'impérieux devoir d'accomplir d'une manière chrétienne les choses qui, en soi, ne sont ni païennes ni chrétiennes. C'est en se convainquant de cela que les coopérateurs feront véritablement progresser leur mouvement et justifieront les espoirs qu'on place en lui.

Liste des réunions d'études des divisions secondaires

L'hon. Stewart McLean, ministre d'Education, a annoncé le lundi 19 janvier les dates, les endroits et les noms des orateurs de plus de 245 assemblées publiques qui auront lieu dans les grandes divisions proposées par la Commission et où un vote sera tenu le 27 février prochain. M. McLean a dit que les assemblées ont été fixées de façon à donner à tous les Manitobains la chance de poser toutes les questions au sujet des divisions proposées.

La liste des orateurs comprend les membres du cabinet provincial, des membres du département d'Education et des inspecteurs d'écoles. L'inspecteur d'écoles local aura à présider chaque réunion dans son district.

Voici la liste des réunions qui intéressent spécialement les nôtres, avec numéro et nom de la division proposée, l'endroit de la réunion, la date et l'heure, ainsi que le nom de l'orateur:

No 2, Assiniboine North, St-Charles, le mardi 10 février à 8 h. p.m., M. J. Cowan, MAL. No 13, Agassiz, Lac-du-Bonnet, le mercredi 11 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. Gurney Evans. No 14, Seine River, Ste-Anne, le mardi 20 janvier à 8 h. p.m., l'hon. Duff Roblin, premier ministre; St-Norbert, le lundi 2 février à 8 h. p.m., l'hon. Marcel Boulic; St-Adolphe, le lundi 2 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. Marcel Boulic; La Salle, le mercredi 11 février à 2 h. 30 p.m., C. Muller; La Broquerie, le vendredi 13 février à 8 h. p.m., l'hon. Marcel Boulic; Lorette, le mardi 17 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. Marcel Boulic.

No 15, Hanover, Niverville, le samedi 31 janvier, à 2 h. 30 p.m., l'hon. Marcel Boulic. No 17, Red River, Ste-Agathe, le vendredi 30 janvier, à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Boulic; Otterburne, le mardi 10 février à 8 h. p.m., l'hon. M. Boulic; St-Jean-Baptiste, le jeudi 12 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Boulic; St-Malo, le jeudi 12 février à 8 h. p.m., l'hon. M. Boulic; Letellier, le mardi 17 février à 8 h. p.m., l'hon. M. Boulic; St-Pierre, le jeudi 19 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. Stewart McLean. No 20, White Horse Plain, St-Laurent, le mercredi 28 janvier à 2 h. 30 p.m., C. Muller; Elie, le vendredi 6 février à 2 h. 30 p.m., C. Muller; St-Eustache, le lundi 9 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Boulic; St-François-Xavier, le lundi 9 février à 8 h. p.m., l'hon. M. Boulic; Fannystelle, le jeudi 12 février à 2 h. 30 p.m.

No 28, Mountain, Haywood, le lundi 19 janvier à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Boulic; Somerset, le mardi 20 janvier à 8 h. p.m., R. W. Lightly; Bruxelles, le jeudi 12 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. McLean; St-Claude, le lundi 16 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Boulic; Mariapolis, le vendredi 20 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Boulic; Notre-Dame-de-Lourdes, le vendredi 20 février à 8 h. p.m., l'hon. M. Boulic. No 32, Turtle River, Ste-Rose-du-Lac, le vendredi 30 janvier à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. McLean; McCreary, le jeudi 5 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. McLean; Laurier, le vendredi 13 février à 8 h. p.m., Léo Labossière.

No 34, Duck Mountain, Camperville, le mardi 10 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. M. Carroll. No 36, Intermountain, San Clara, le lundi 19 janvier à 2 h. 30 p.m., Keith Alexander, MAL. No 38, Birdtail River, St-Lazare, le jeudi 5 février à 2 h. 30 p.m., R. W. Lightly. No 42, Souris Valley, Deleau, le vendredi 6 février à 2 h. 30 p.m., Léo Labossière; Grande-Clairière, le vendredi 6 février à 8 h. p.m., Léo Labossière. No 44, Turtle Mountain, Dunrea, le mardi 10 février à 2 h. 30 p.m., l'hon. Errick Willis.

Réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

L'Amicale Marie-Rose invite cordialement toutes les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph à la réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 1er février.

Le programme sera le même que par le passé. A 2 h. commencera l'inscription des membres, puis à 5 h. aura lieu la bénédiction du T. S. Sacrement suivie du souper. Le prix d'inscription et du souper est de $2.00.

Les organisatrices demandent à toutes celles qui se proposent d'assister à la réunion de bien vouloir appeler au plus tôt l'un des numéros suivants: Mme Jacqueline Bockstael, WH 3-5905; Mme Janine Moreau, AL 3-1432.

Artiste de chez nous en vedette à CBWT

Il est tout de même agréable que quelques Franco-Manitobains soient en train de se tailler une réputation de premier plan dans les divers domaines artistiques de la province. Par exemple, Mme Rolande Garnier, mezzo-soprano qui, ces dernières années, a participé à de nombreux programmes à la radio et à la télévision de Winnipeg, à bon nombre de concerts, à la pièce musicale "The King and I" l'été dernier, etc. Prochainement elle sera la vedette du "musical club" qui doit donner une série de concerts à Edmonton, Calgary et Moose Jaw. A partir du vendredi 16 janvier, elle sera la soliste au programme télévisé hebdomadaire (pendant 5 semaines) "The Marsh Phimister Show" qui fera connaître aux auditeurs de CBWT quelques compositeurs contemporains.

Mme Rolande Garnier (née Rolande Rozière, à Notre-Dame-de-Lourdes) commença vraiment sa carrière musicale au foyer, alors que sa mère (aussi mezzo-soprano) l'initiait aux beautés du chant, puis à l'Académie St-Joseph de St-Boniface où elle eut la chance d'avoir une maîtresse de chant incomparable. Elle continua ensuite ses études de chant, sous la direction de M. Charles Milhau, à St-Boniface.

Ses efforts furent couronnés de succès, alors qu'elle participa aux programmes radiophoniques "The Singing Stars of Tomorrow" (Toronto) et "Les futures étoiles" (Montréal) et fut nommée lauréate. Durant son séjour à Montréal, elle suivit alors des leçons privées avec M. Martial Singher, du Metropolitan Opera de New-York, puis elle donna de nombreux concerts aux Jeunesses Musicales dans 41 centres du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Depuis son retour au Manitoba, en plus de ses nombreux engagements à Winnipeg, elle n'a jamais refusé son concours aux organisations franco-manitobaines. C'est ainsi, par exemple, que les amis du Cercle Molière avaient l'occasion de l'applaudir lors de la grande soirée de gala qui ouvrit l'année artistique à l'hôtel Fort Garry il y a quelques mois.

Le mari de Mme Garnier est un sculpteur qui sait faire jaillir de la pierre les formes les plus belles et les plus expressives. Ceux qui ont vu les murs sculptés du fameux musée de Regina, ou encore le monument des Belges à St-Boniface et l'entrée de la banque de Toronto à Winnipeg, soupçonnent que seul un grand artiste peut ainsi transformer la pierre inerte. Suzanne, fillette de 11 ans, suit actuellement les cours de dessin de Mme Pauline Boutal et manifeste des talents... dignes du papa.

Concert à St-Boniface du R. P. Aimé Duval le 7 février

On apprend du R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, que le Père Duval viendra au Manitoba tout prochainement. Il donnera un récital au gymnase du Collège le soir du 7 février.

"Le Coin des Jeunes", à la page 12, offre à ses lecteurs un très intéressant article sur le Père Aimé Duval, S.J., qui séjourne actuellement dans la province de Québec où il donne toute une série de concerts. Il y continue sa "prédication chantée", à l'accompagnement très doux d'une guitare, comme il fit en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Hollande, etc. C'est son ministère à lui, et ce prêtre sait toujours aider ses auditeurs, jeunes et moins jeunes, à s'imprégner davantage de la présence de Jésus, de la joie chrétienne, de l'apaisement surnaturel.

Décès

M. Elie-Alire Collette

M. Elie-Alire Collette, de l'hôtel St-Boniface, est décédé le dimanche 11 janvier à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 75 ans. Il fut employé de Cusson Lumber durant 12 ans et se retira en 1948.

Lui survivent: huit fils, Rodolphe, Patrice, Wilbrod, Léo, Richard, Jean-Paul, Antoine et Thomas; une fille, Mme J. Gray; deux frères, Paul et Alcide; une soeur, Mme H. Bernard; 33 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 13 janvier en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eût lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

M. W.-Elzéar Ducharme

M. William-Elzéar Ducharme, de 151, avenue Provencher, est décédé le lundi 19 janvier à la résidence de son fils, Normand, de 446, rue Edgewood, St-Boniface. Il était âgé de 64 ans. Né à Ste-Anne, il vécut toute sa vie au Manitoba. Il dirigeait un salon de barbier à St-Boniface et avait été barbier durant 36 ans. Son épouse est décédée en 1953.

Lui survivent: trois fils, Normand, Florent et René; deux frères, Aimé et Michel Huppe; une soeur, Mme V. Bodin, de Minneapolis, et neuf petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 21 janvier en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 19 janvier avait lieu la réunion régulière des comités de la ville. M. Ivan Lambert, qui a fait le film officiel des fêtes du jubilé l'an dernier, avisait le comité de finances qu'il en coûterait de $3,000 à $3,500 pour une copie avec sous-titre et commentaires parlés en français et en anglais. Le film a une durée de 75 minutes. Ceci fut remis pour une réunion du Conseil.

L'ingénieur de la ville demande au comité de finances de recommander qu'un règlement soit établi afin que les états de comptes reçus après le 5 du mois ne soient payables que le mois suivant, disant que certaines firmes attendent trop tard dans le mois pour envoyer leurs comptes et s'attendent d'être payées le même mois.

La question d'un numéro d'appel téléphonique d'urgence (999) pour le Grand-Winnipeg fut référée au chef de la police et au chef des pompiers.

La Société zoologique du Manitoba, qui projette un jardin zoologique pour enfants au parc Tuxedo, demande à la ville une contribution, suggérant le montant de 6c per capita, à peu près $1,900. La ville de Winnipeg a voté $12,000 à cet effet. Les échevins se demandaient si le nombre de citoyens de St-Boniface qui visitent ce parc nous obligeraient à verser une contribution; est-ce que la ville de St. James qui avoisine le parc contribue à ce projet; ceci sera étudié lorsque le budget de 1959 sera soumis au Conseil.

Le "Age and Opportunity Bureau" demande l'appui de la ville dans sa requête envers la Commission des transports publics afin d'obtenir le transport gratuit des personnes qui reçoivent la pension de vieillesse. Plusieurs théâtres, ainsi que le ballet, leur offrent l'entrée libre, mais s'ils ne peuvent jouir du transport gratuit, il leur faut rester dans leurs chambres. M. l'échevin Lonergan suggère qu'il serait peut-être possible de leur vendre les billets au même taux qu'aux enfants; la solution fut remise à plus tard en attendant un rapport de la Commission des transports et afin d'en arriver à une entente avec les autres villes et municipalités qui auront aussi à décider à ce sujet.

Les réservistes français demandent l'aide du département du génie au sujet du monument aux braves devant la cathédrale qui commence à s'enfoncer: le comité du génie répond au comité qu'il n'est pas équipé pour ce genre de travail et conseille aux réservistes de consulter des spécialistes en la matière.

M. Evariste Gagnon, chef du département des incendies, demande qu'il soit permis à M. Gourbil, assistant-chef, de rester chez lui le samedi matin, vu qu'il est sujet à être appelé d'urgence le jour ou la nuit.

Il fut recommandé que des affiches d'arrêt soient installées à la rue Masson pour contrôler la circulation des côtés est et ouest.

Faisant suite au rapport du trésorier, il fut recommandé que M. Maurice-Eugène Therrien soit employé comme commis grade "B", sujet à la période d'essai de six mois.

Vu le rapport du commissaire des taxes que le greffier soit autorisé de demander des applications pour ce département.

Qu'une invitation formelle soit faite à leurs majestés, la reine Elizabeth et le prince Philip, par l'entremise du lieutenant gouverneur de la province, de bien vouloir visiter la ville de St-Boniface durant la tournée que leurs majestés feront au Canada cette année.

Que la ville fasse l'achat d'une chaine d'apparat avec étui en cuir pour Son Honneur le maire, de la Dominion Regalia Ltd, au coût de $462.00 pour la chaine et $25.00 pour l'étui.

La question soulevée par M. J.-J. Préfontaine au nom des locataires des appartements Marion, demandant à la ville de suspendre pour un certain temps le règlement qui empêche ces locataires de faire passer sur le trottoir des fils électriques pour réchauffer leur automobile, fut remise à l'étude.

A lundi prochain.



Vient de paraître

MAISONNEUVE

par G. Cerbelaud-Salagnac

Nous sommes en 1642. L'île du Montréal n'est encore qu'une forêt sauvage que hantent les Iroquois. Le dernier poste français vers l'ouest, c'est celui de Trois-Rivières. Mais un gentilhomme champenois, le sieur de Maisonneuve chargé d'accomplir outre-mer les désirs et souhaits des messieurs de la Compagnie du St-Sacrement, qu'animent M. Olier et M. de la Dauversière, décide de repousser jusqu'au Montréal les frontières de la civilisation.

Il est bientôt à pied d'oeuvre avec l'héroïque Jeanne Mance et une poignée de colons et d'artisans. L'habitation de Ville-Marie est fondée aussitôt, aménagée au mieux, fortifiée. Mais de terribles dangers la menacent, les crues subites du St-Laurent que rien n'endigue, le froid rigoureux de l'hiver canadien contre lequel on se défend mal, et puis les hommes. D'un côté les cruels guerriers des Cinq Nations, de l'autre les marchands hollandais des Nouveaux-Pays-Bas qui craignent pour leur commerce de la fourrure.

Le sieur de "Maisonneuve", vaillant soldat, est aussi bon chrétien. Il faut à Ville-Marie, déjà consacrée par son nom même à la sainte Vierge, le signe bénéfique de la Croix. Cette croix, de neuf pieds de haut et de six de large, pèsera cent livres, et Paul de Maisonneuve la portera lui-même sur son épaule jusqu'au sommet du Mont-Royal, le jour des Rois 1643, par un froid intense.

Durant quinze mois, dans ce récit, on partage la vie des tout premiers "Montréalistes", jusqu'au fameux combat du 30 mars 1644 au cours duquel "Maisonneuve" devait faire preuve de tant de bravoure. Comment réussiront-ils à tenir au milieu des dangers, des combats, des privations, des machinations ténébreuses? C'est ce que l'on apprend en lisant les douze chapitres qui composent ce récit vif et alerte.

"Maisonneuve", par Georges Cerbelaud-Salagnac. 94 p. Coll. "La Grande Aventure". Illustrations de Gabriel de Beney. Couverture semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleurs. $1.00 (par la poste $1.10). En vente dans toutes les librairies et à Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba.

Une jeune fiancée polonaise devait épouser un militaire à Buffalo. Le dimanche précédent, le pasteur engagea les fidèles à se montrer accueillants envers l'étrangère, qui n'avait ni parents ni amis. Lorsqu'elle pénétra dans l'église au matin du mariage, trois cents personnes occupaient les bancs du côté gauche. "Amis de la mariée", avaient-ils déclaré aux placiers.

Ste-Marie

Partie de cartes

A leur assemblée générale tenue au mois de décembre, les Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Marie ont élu un nouveau comité pour l'année 1959, comme suit: Mme E.-J. St-Onge, présidente; Mme J. Legal, secrétaire; Mme A. Bertrand, trésorière; Mmes J. Thierman et L. Harrison, conseillères.

Elles ont décidé de faire une série de quatre parties de cartes et la première, organisée par Mmes A. Bertrand et A. Brissette, aura lieu dans la salle paroissiale, coin Haig et Desmeurons, St-Vital, le dimanche 25 janvier, à 8 h. p.m.

Bienvenue à tous dans l'espérance que vous et vos amis serez présents et que vous passerez une très agréable soirée.

Une tasse de thé: nostalgie du passé

On lit dans la "Literatournaia Gazeta" de Moscou (no 105, 1958) "est-il possible d'avoir du thé", avons-nous demandé à la serveuse? — "Du thé...?", un étonnement extrême se lit sur le visage de la serveuse: En effet, en Union soviétique, on vous sert immédiatement de la bière, encore plus rapidement de la vodka..., mais du thé, c'est une autre affaire... Pourquoi cette boisson a-t-elle disparu des cantines et des maisons de thé? Vraiment, il est excessivement rare d'obtenir du vrai thé aromatique dans ces établissements, on vous propose à la place de la bière ou de la vodka... Pourtant, les personnes d'un certain âge se souviennent encore que jadis on pouvait recevoir, dans les restaurants et dans les maisons de thé, du thé d'excellente qualité, non seulement en tasses, mais si on le désirait, en théière, tout frais, avec une serviette amidonnée, et même avec des toasts ou des biscuits... N'est-il pas grand temps de rétablir ces bonnes traditions, pour que les maisons de thé redeviennent ce qu'elles devraient être et cessent d'être des cabarets pour ivrognes...

Le clergé doit bien connaître les problèmes de la famille

OTTAWA — "Le clergé doit prendre contact avec les problèmes qui affrontent la famille canadienne, s'en familiariser, s'en imprégner, cela semble l'un de nos plus grands besoins à combler", a souligné, le 14 janvier, au cours d'une conférence de presse, Son Exc. Mgr Francis A. Marrocco, évêque auxiliaire à Toronto et secrétaire de la Commission épiscopale d'action sociale de la Conférence catholique canadienne, secteur de langue anglaise.

Son Excellence l'Evêque auxiliaire à Toronto a expliqué que l'Eglise doit enseigner l'idéal chrétien de la vie familiale et défendre cet idéal en toute occasion. Pour ce faire, rien de ce qui constitue les problèmes familiaux ne doit échapper à sa connaissance. Elle doit se rendre compte des phénomènes sociaux qui les font surgir et s'employer à trouver des solutions.

Son Exc. Mgr Marrocco a souligné que la réunion de l'Institut de la famille canadienne, sous les auspices du département d'Action sociale de langue anglaise de la CCC, à Ottawa, ces jours-ci, a pour objectif de procéder à un premier travail de sondage des travaux qui ont été accomplis dans le domaine des problèmes de la famille au Canada, ces récentes années, particulièrement au Québec et en Nouvelle-Ecosse. Elle fait suite au voeu exprimé dans la récente déclaration de l'épiscopat canadien sur la famille. Il en résulterait une meilleure coordination de l'activité dans ce domaine, à la suite de recommandations qui seront éventuellement faites à l'épiscopat, dès que les relevés et enquêtes sociologiques auront atteint un stade assez avancé. Les concours les plus divers, d'ecclésiastiques et de laïcs, seront mis à contribution, a noté Son Exc. Mgr Marrocco. Il ajoutait que l'épiscopat encourage l'activité en commun de prêtres et de laïcs quand il s'agit des problèmes moraux, économiques et sociaux de la famille. Une telle orientation a déjà été imprimée dans le monde entier avec d'heureux résultats.

Il est donc probable que les réunions vont se multiplier et il est d'ores et déjà décidé que le thème des prochaines Semaines sociales du Canada, tant au secteur français qu'anglais, portera sur "La vie familiale".

"Ces réunions de prêtres et de laïcs sont très opportunes et ne peuvent manquer d'appuyer au possible et de coordonner vers des réalisations de plus en plus réussies, les efforts et initiatives déjà en cours ou à venir", a conclu Son Exc. Mgr Marrocco.

Son Excellence l'Auxiliaire à Toronto était le conférencier au déjeuner qui a réuni les délégués de l'Institut de la famille canadienne au Cercle universitaire d'Ottawa.



L'on voit ci-dessus une peinture de l'artiste français Ledoux montrant saint François de Sales que S. S. Pie XI, dans son encyclique qui commémorait le tricentenaire de la mort du saint le 28 décembre 1922, a nommé "le patron de la presse catholique". La fête de saint François de Sales est fixée au 29 janvier et ce jour-là, au Canada comme en beaucoup d'autres pays, les journalistes honorent de manière toute spéciale leur saint patron.
(Photo NCWC)

"Les bains de sang cubains"

WASHINGTON — Le sénateur Wayne Morse, démocrate de l'Oregon et président du sous-comité sénatorial des affaires extérieures pour l'Amérique latine, a dénoncé ce qu'il a appelé les "bains de sang cubains". Après avoir critiqué pendant longtemps le régime Batista, il a déclaré devant le Sénat de Washington que les rebelles lui semblent adopter l'ancienne technique policière d'Etat qui répond à l'impératif qu'il faut "tuer ses ennemis". Le sénateur a demandé que les nouveaux chefs suspendent les exécutions jusqu'à ce que l'émotion soit calmée.



Mme Laurier Régnier, épouse du député fédéral pour St-Boniface, est montée, le mardi 13 janvier, à bord du train pour Ottawa où elle accompagne son mari. Mme Régnier demeurera dans la capitale jusqu'au terme de la session qui commencera le 15 janvier.

Ouverture officielle dimanche du champ de tir Provencher

Le public est cordialement invité à assister à l'ouverture officielle du nouveau champ de tir Provencher situé dans la cave du Gymnase Notre-Dame, angle des rues Saint-Jean-Baptiste et Cathédrale, dimanche prochain.

Le programme suivant doit commencer à 3 h. p.m.:

1) Parade par les Clairons de l'école Provencher;

2) Inspection d'un peloton par le Major Général McGill, D.S.O., C.O.;

3) Adresse de bienvenue par M. Robert Bockstael, président de la commission scolaire de St-Boniface;

4) Ouverture officielle par le Major Général McGill;

5) M. Robert Bockstael tire le premier coup;

6) Démonstration de tir par les cadets de Provencher;

7) Les anciens essaient de dépasser leurs records.

Venez tous voir le plus beau champ de tir intérieur dans l'ouest du pays.





Réunion mensuelle, le 23 janvier, des membres du Cercle Molière

La première réunion mensuelle des membres du Cercle Molière en 1959 aura lieu le vendredi 23 janvier à la salle académique du Collège de St-Boniface, et chacun pourra alors se procurer sa carte de membre. Le programme comportera tout particulièrement la présentation du grand film dramatique: "L'amour d'une femme", dont Gaby Morlay est l'une des grandes interprètes.

"L'amour d'une femme"

Etude psychologique réalisée par Jean Gremillon. Ce film est une oeuvre dépouillée, très belle et qui pose une poignante interrogation. Une femme qui toute sa vie a voulu être médecin, l'est devenue, se voit subitement devant son propre cas humain. L'amour vient en conflit avec sa vocation et la très haute idée qu'elle s'en fait. Une vocation, c'est toute une raison d'être, mais l'amour est également un but! Le cinéaste prend les spectateurs à témoin et nous demande de juger le débat. Conséquemment ce film est loin d'être le conventionnel récit d'un émoi sentimental car il remet en cause un débat qui, de nos jours, plus que jamais est d'une brûlante actualité. La femme veut d'une carrière qui lui vaudra l'indépendance; par ailleurs doit-elle se priver d'un pur sentiment, de l'amour qui est sa vie?

Micheline Presle tient le rôle de la femme torturée par son propre dilemme avec une rare qualité d'expression psychologique. Ses partenaires, Gaby Morlay et Girotti sont remarquables.

Drame profondément humain d'une belle valeur technique et morale.

Activités du Cercle

On sait que les deux grandes activités du Cercle Molière au cours des derniers mois ont été la grande soirée gala tenue à l'hôtel Fort Garry le 17 octobre et la présentation d' "Azouk" au théâtre Dominion le 27 novembre. Prochainement, les membres de la troupe Molière entreprendront une grande tournée dans les trois provinces de l'Ouest, alors qu'ils présenteront aux amateurs du théâtre français à Regina, Gravelbourg, Prince-Albert, Calgary, Edmonton, St-Paul, Vancouver, Maillardville, etc., la grande pièce de Molière, "Le médecin malgré lui". Ce chef-d'oeuvre de Molière sera d'abord offert au public du Manitoba, au théâtre Dominion de Winnipeg, le vendredi soir 13 février.

Ne manquons pas d'encourager le Cercle Molière, choisi par le Conseil des Arts à Ottawa pour faire connaitre jusqu'au Pacifique les activités du théâtre français manitobain, et qui attend d'abord ses amis le vendredi soir 23 janvier lors de la présentation du grand film "L'amour d'une femme" à la salle académique du collège de St-Boniface et le vendredi soir 13 février au théâtre Dominion à Winnipeg lors de la présentation du "Médecin malgré lui" du grand Molière.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Après une absence de quelques semaines, Après-Tout vous revient frais et dispos. Nous avons constaté toutefois que notre absence n'a encore suscité aucun commentaire. Le lundi 12 janvier, par exemple, alors que tous avaient l'occasion de présenter leurs griefs, aucun n'a mentionné Après-Tout.

Et maintenant, aux nouvelles: Tout d'abord, félicitations au Frère Lucien Bérubé; il saura dorénavant que le sexe faible à tout âge sait épuiser les efforts des hommes. Nous lui recommandons, cependant, de cesser dès maintenant les sérénades nocturnes de peur que sa nouvelle héritière ne les exige de plus en plus.

La soirée sociale aura lieu le vendredi 7 février à l'hôtel Marion. Que les amateurs de "haute fidélité" viennent cotoyer les amis de l'orchestre! Les billets sont en vente, le coût est raisonnable, le goûter sera succulent et on nous promet d'agréables surprises. Le Frère Goebel nous apprend que la "course aux billets" est commencée et que d'ici quelques jours, il n'en restera plus. Téléphonez donc dès aujourd'hui au Frère Goebel: CEdar 3-1031.

Le lundi 26 janvier, assemblée générale où l'on fêtera nos nouveaux membres du premier degré: les améliorations du soubassement nous permettent maintenant de bénéficier de certains privilèges que tous sauront apprécier.

Notre prochaine initiation aura lieu le 6 avril. Cette fois-ci, le premier degré sera suivi d'un deuxième et d'un troisième, le dimanche suivant. Le secrétaire financier accepte les applications dès maintenant.

Le Grand Chevalier nous annonce les élections prochaines du Club St-Michel: Tout membre en règle est membre du club. C'est donc dire que tous ont droit d'élire les officiers de leur choix.

En terminant, n'oublions pas la soirée sociale — soirée du "Mardi Gras" — que ce soit un succès sans précédent.

APRES-TOUT.

Avis au bingophiles

Prix du bingo distribués; une 2e partie commence

La partie de bingo no 1 est terminée. Les $2,000 en prix ont dû être divisés en trois. Les heureux gagnants, de différents endroits de la province du Manitoba, sont:

Mme Hélène Sauvé, de Swan Lake;
M. Art Hartwig, d'Emerson;
M. Wilson Ballagh, de Plumas,
qui reçurent chacun $666.66.

Le Club Lions, toujours dans le but d'aider les oeuvres manitobaines qui luttent contre les maladies de coeur, de cancer et pour la santé mentale, a décidé de commencer immédiatement une deuxième partie de bingo, avec un autre prix de $2,000 au (aux) gagnant(s).

Les cartes pour cette 2e partie de bingo sont mises dès maintenant en vente aux mêmes endroits et au même prix de 50c que pour la 1ère partie. La semaine prochaine, dans le numéro du 30 janvier de ce journal, paraîtront les 20 premiers numéros de cette 2e partie.

Achetez vos cartes immédiatement. Bonne chance.

Seconde rencontre de UNDA à Monte-Carlo

FRIBOURG — UNDA, la seule association catholique internationale de radio et de télévision reconnue par le Saint-Siège, organise du 9 au 16 février 1959 sa seconde rencontre catholique internationale de télévision à Monte-Carlo. Tous les producteurs de films, de kinescopes et d'émissions catholiques télévisées sont invités à participer à cette rencontre qui groupe, une fois par an, à Monte-Carlo, au début de février, ceux qui s'intéressent au développement de la télévision et du film religieux.



M. Paul Asselin, que l'on reconnait sur cette photo, vient d'être élu président du club Kiwanis de St-Boniface, pour l'année 1959. Furent élus vice-présidents: MM. R. F. "Dick" Schick et Stewart Lindgren. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. George Schettler, ex-président; Leslie Roberts, secrétaire; Bob Moulden, trésorier. Le comité de direction est composé de: MM. Graham Bannatyne, Jack Bird, Dave Hamilton, Paul Kelpin, Harvey McBride et Jack Ouimet. (Photo Kiwanis)

Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 13 janvier était organisée par les RR. PP. J. Soulodre et A. Keroack, O.M.I., assistés de MM. Elphège Morin, Jean Des Rosiers, Claude Clément, Léon Carbotte, Edgar Courchaine, Laurent Nadeau, Victor Labelle, Roger Beaudry, Marc Rajotte, Léopold Turenne, Michel Poirier, Maurice Labossière, Charles Roussin, Gilbert Ruel, Achille Ménard, Alphonse Audette, Roland Joyal, Henri Sourisseau, Robert Beaudry et M. le Dr Gérald Létienne.

Le prix d'entrée échut à Mlle Lucille Moquin et la cagnotte, à Mlle H. Courteau, MM. B. Sholom et M. Vachon.

Pour les prix des cinq mains, le sort favorisa: 1er) Mme A. Tougas, 2) Mme E.-L. Ledoux, 3e) Mlle L. Gamache, MM. A. Tougas, A. Girard et B. Sholom et 4e) M. M. Tokozoff.

Gagnèrent les prix du tirage spécial: M. H. Proteau, Mlles H. Courteau et L. Allard et Mme Jos. Alary.

Ligue de quilles

Equipe:	Points
Les Joyeux	52½
Sunshine	48½
Leo's Electric	48
Les Météores	46
Aces	42
Toupin Lumber	38
Royals	36
Les Hirondelles	25
Dames:	
H 1 P—J. Ziyona	242
H 3 P—J. Ziyona	578
Hommes:	
H 1 P—G. Beaudry	318
H 3P—G. Beaudry	757
Equipes:	
H 1 P—Sunshine	1507
H 3 P—Sunshine	3929

La Journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

RUE AULNEAU

Percepteurs: Roger Levasseur, Robert Lefebvre, Eugène Hogue et Gabriel Roy.

$25.00: Dr A.-C. Laurin, Dr Robert Jacques, Jules-A. Couture, M. et Mme Roland Couture, Dr Guyot.

10.00: Jos. St-Hilaire.

5.00: F. Cormier, Paul Rajotte, A. Loiselle, Mme G. Drewry, Mme Noël Bougard, Madeleine Painchaud, Aimée Pelletier.

3.00: Mme Ritchie.

2.00: F. Boulet, E. Labelle, E. Prairie, C. Dufault, J. Landry, Mme S. Désorcy, Claudette Couture, Jean Boily.

1.50: V. Boulet.

1.00: M. Allaire, A. Pelland, J. Belot, Alex. Moquin, F. Lanthier, J. Guénette, A. Verreault, C. Guénette, M. Gauthier, Mme R. André, Mme Louis Longpert, L. Boyer, Mme Savaria, Mme Jacques, Mme Alice Palud, Noélle Palud, R. Pelletier, Mme I. B. Liesberg, Mme M.-R. Blais, S. Fisette, R. St-Amant.

Total: $211.50

RUE BERTRAND

Percepteurs: R. Touchette et Laurent Roy.

$5.00: Louis Boucher, Henry Desrosiers, Lionel Fréchette.

3.00: Conrad Levasseur, Jean Alarie.

2.00: Mme Anna Boulet, Maurice Pujo, Irène Sénécal, Wilfrid Perron.

1.00: E.-A. Lacoste, Mme Agnès Soulodre, Mme André Sénécal, Roland Brodeur, Albert Brunet, Edouard Lamontagne, Arthur Lemoine, Mme G. Comeau, Paul Boulet, Edouard Laferrière, M/ Halpin.

Total: $40.00

RUE BERRY

Percepteur: Gilbert Delannoy.

$2.00: Jean Vuilier, A. Tougas.

1.00: Marcel Dubois, Stanislas Muloin, Mme E. Clavelle.

1.00: Divers.

Total: $8.00

RUE CATHEDRALE

Percepteur: Denise Guénette.

$25.00: Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, le Cercle Ouvrier St-Joseph, le Grand Séminaire de St-Boniface.

10.00: Marcel Lancelot, M. l'abbé R. De Roo.

5.00: M. l'abbé A. Boulet, René André, Mme P. Boutal, M. l'abbé L. Bouvier, Mgr J. Robert, Anonyme, M. l'abbé E. Cormier.

2.00: Henri Carrière, M. l'abbé P. Jean.

1.00: Mme David Fortier, Léandre Laurin, Armand Dumontier, Mme Léonida Nolin, Paul Fortier, Alexandre Moreau.

Total: $165.00

RUE DOLLARD

Percepteurs: Hubert Bouchard et André Ruest.

$100.00: Clément Benjamin.

25.00: Laurent Desjardins.

10.00: Léona Corriveau.

5.00: L. Verreault, Paul Auger, F.-A. Muller.

3.00: M. Soulodre, Siméon Garet.

2.00: A. Vincent, P. Auger, A. Ayotte, C. Sicotte, Ernest Gagnon, Edouard Laurin, Laura Desaulniers, Léona Desaulniers, Aurélie Dufault, Mme S. Shavans, Louis André, F. Galleis, O. Moquin.

1.00: A. Provost, Raymond Brétecher, Z. Hébert, R. Ricard, Mme Michel Laferrière, Arthur Fillion, Louis Laroche, Albert Usel, Roland Bérubé, A. Rowan, Mme Anna Viau, Arsène Gauthier.

1.00: Divers.

Total: $195.00

PLACE CABANA

Percepteurs: Etienne Bohémier, Paul Morier, L.-F. Bélanger et Gérard Lavallée.

$5.00: Etienne Bohémier, Florent Bélanger, Denis Morier, Léo Clément, Denis Couture.

3.00: Gérard Lavallée, Paul Morier, J.-E. Paillé.

2.00: L. Laurence, Raymond Nicolas, Roland Laurin, Paul Prince, Claude Lauzé, David Parent, Gérard Mousseau, Lucien Fredette, J.-H. Turenne, J.-Ernest Fontaine.

1.00: F. Guilbault, E. Beaulieu, Roland Blais, Cyrille Barnabé, Marcel Dheere, Marie Gaudry, Pierre Gaudry, L. Séguin, Frank Bourrier, Lionel Morin.

.50: Divers.

Total: $64.50

RUE DE LA MORENIE

Percepteurs: Laurent Detillieux, Fernand Gobeil, Lucien St-Vincent et Laurent Roy.

$25.00: Joseph-P. Guay, Léo Loiselle.

10.00: William Pelland, Gérard Rousseau.

5.00: Louis Hébert, A. Desautels, L.-M. Hudon.

3.00: Roger Labossière, Auguste Calvez, Georges Ste-Marie.

2.00: Mme Jules De Cruyenaere, Louis Prescott, Mme W. Cadoreth, E. Heyser, O. Voyer, Mme Berthe Bonin, Georges Alarie, Joseph Ritchot, J. Messeray, Emile Bernier.

1.00: Mme Moreau, Lucien Lambert, Juliette De Cruyenaere, S. Fontaine, Mme Magloire Rémillard, Mme M. Boone, Françoise Turcotte, Ephrem Bohémier, Maurice Collette, Guy Mousseau, Mme Henri Delaquis, Mme Lucien Marcoux, Mme Marie Mousseau, Joseph Desautels, Paul Huot, Alfred Hughe, E. Philippot, Mme Vedel, Henri Lambert, Fred Laurin, M. Desaulniers, Hora Girard, Mme P. Rioux Mme Jean Van Buckenhout, Mme M. Volk, Marcel Messeray, Gérard St-Onge.

1.05: Divers.

Total: $142.05

RUE DESAUTELS

Percepteur: Philippe Prince.

$2.00: Pierre Bédard, Philippe Prince.

1.00: Mme Jos. Prince, Gérard Courteau, F.-X. Courteau, Mme D. Valcourt, Louis Roy, Joseph Mahé, Wilfrid Turenne, Joseph Baril, Mme Sylvio Genest, Marie Beaulieu, Conrad Genest, Mme J.-R. Marion, Mme René Charpentier, Mme M.-A. Vincent, Maurice Delaquis, Paul Marion.

1.50: Divers.

Total: $21.50

RUE DESPINS

Percepteur: Gilbert d'Eschambault.

$25.00: Soeurs Grises (Maison provinciale).

3.00: C. Létienne, Eileen Rowan.

1.00: Louise Bilodeau, Victor Doulg.

Total: $33.00

RUE DUMOULIN

Percepteurs: Gabriel Roy, Richard Roy, P.-E. Leblanc et Mme O. Desautels.

$15.00: H. Constant.

10.00: Lucien Constant.

5.00: Madeleine Constant, Joseph Baudry, Alphonse Monnin. J.-L. Trudeau, Robert Stanners, James Stanners, Mme Stanners, Roland Tremblay.

3.00: Mme Georges Taburet, Marguerite Bélanger, Raymond Bernier.

2.00: Raoul Rousseau, Paul Bétournay, Jean Constant, Lucien Arnal, Anonyme, Mme R.-A. Graveline, Mme V. Paulhus, Donat Bilodeau, Mme E. Harmel, R. Vermette, Raymond Léannec, Pierre Suzanne, Georges Decraene, Jules Rémillard.

1.00: E. Radford, Mme Louis Lévesque, Louis Forest, Paul Robert, A. Guyon, Mme Jean Noël, E. Proulx, Aimé-H. Hébert, Victor Guigné, Georges Bélanger, Claude Couture, Félix Parent, Raoul Mager, J.-A. Bibeau, Claude Lévesque, J.-A. Savignac, F. Van Belleghem, Mme E. Marchand, Mme E. Landry, J. Dufort, A. L'Heureux, E. Van Belleghem, Mme E. La Rivière, Mme Rose Cadieux, H. Ratté, V. Poncelet, Paul Laramée, A. Poirier, W. Audet, Léo Beaupré, Henri Ste-Marie, Gérald Grégoire, Honoré Backeland, Gérard Rémillard, Jean-Guy Gratton, Alphonse Lemay, Rolande Forest, Gustave Larivière, Raymond D'Avignon, Wilfrid Lévesque, Armand Lemay, Jules Gérardy, Raymond Badiou, Maurice Lévêque.

2.00: Divers.

Total: $148.00

RUE DES MEURONS

Percepteurs: Alphonse Dufault, A.-G. Vielfaure et P.-E. Leblanc.

$25.00: Thérèse Ramaekers, R. T. Bockstael.

10.00: Léon Cancade, Marcel Montagnon.

6.00: Mme Thérèse Poulain.

5.00: Antoine Neyron, Edmond Jacques.

3.00: Guy Bérubé.

2.00: Micke Ludwick, Agnès Bélanger, Louise Sorin, Léo Collette, Paul de Montigny, E. Vadeboncoeur, Mme M. Beaudry, Jean Laurin, Antonio Vielfaure, Fernand Constant.

1.00: Louis Dacquay, A. Dufault, Alfred Leclerc, Pierre DeGagné, Léo Landry, Germain Pantel, Roger Lejeune, Mme E. Ritchot, Louis Bourdon, Mme Emery Turenne, Mme G. Fourneaux, Mme Octave Landry, Jos. Verhaege, Mme Emma Deslauriers, Thérèse Bouchard, Marie-Laure Mercier, E. Pelletier, A.-D. Lusignan, F. Halleux, Mme I. Mercier, Mme G. Fournier.

.75: Divers.

Total: $130.75

PLACE GABOURY

Percepteurs: P.-E. Leblanc, A. Aubin et Eugène Hogue.

$5.00: Paul Marion.

2.00: Gabriel Soulodre, G. Toupin.

1.00: Mme U. Baudry.

.50: Divers.

Total: $10.50

RUE HAMEL

Percepteurs: Laurent Roy et Roger Lachance.

$25.00: Chaput Frères, Pierre Raimbault, Lucien Daoust.

20.00: R. Corbeil.

10.00: Pères Blancs.

6.00: Mlles et Mme Paradis.

5.00: Camille Fournier, Hunter's Snack Bar.

3.00: Pierre Frossais.

2.50: Mme G. Léveillé.

2.00: Mme E. Savoie, Mlle Baudoux, Mme Bothorel, Léon De Cruyenaere, M. Mulaire, Blanche Paillé, Mme Pelletier, Mme Allard.

1.00: Eculide Collette, M. Lussier, M. Delude, Wilfrid Barnabé, Mme Bourque, Mme Bertrand, Mme Richard, F. Paillé. L. Lespérance.

1.90: Divers.

Total: $153.40

RUE JEANNE D'ARC

Percepteur: Claude Létienne.

$25.00: Georges Hébert.

5.00: Charles Pelletier.

3.00: Mme L. Lefebvre, Lionel Boulet.

2.00: Georges Bédard, F. S. Barker, Mme E. Couture, Marcelle Couture, Simon Couture.

1.00: Henry Benjamin, Alice Morin, Adonaï Catellier, Alfred Allard, L.-P. Corbeil, Bernard Gauthier.

Total: $52.00

RUE LANGEVIN

Percepteurs: J.-A. Guénette, Napoléon Boily, H. Chartier, Solange Noël, Denise Proteau, Monique Boily, Gemma Boily et Claude Boily.

$200.00: J. Boux.

50.00: Hon. juge Alfred Monnin.

25.00: Joseph-E. DeGagné, Guy Morier, Louis Deniset, Dr C. Lavoie, Dr J.-M. Huot.

10.00: Lucien Guénette.

5.00: Albert Muller, Laurette DeGagné, P. Blanchette, J. Gordon, Guy Morier, Wilfrid Tétrault, William Miller.

3.00: Mme R. Freynet, Napoléon Boily, E. Perron, Honoré Chartier.

2.00: Antonio Lanthier, J. Mondor, Gemma Boily, J.-A. Tinning, Monique Boily, Mme G.-E. Blanchette, Louis LaRivière, Georges Saras, Jacqueline Sherwood, Pierre Soulodre, Reine Amand, Roland Cormier, Gérard Freynet, Marcel Létourneau, Lucien Mousseau, Charles Guénette, Mme Léon Nault, G. Devigne, Tobie Grouette, Louis Amand.

1.05: Mme J. Kastner.

1.00: Antonin Jacques, Gaston Arnaud, Lucien Grenier, Léo Roy, Gérard Verrier, Marcel Kolly, Eva Plourde, A. Despins, Charles Dufault, Henri Laurin, Célestin Gosselin, Charles Lacroix, Roméo Larocque, Guillaume Désorcy, A. Champagne, Pierre Dufault, William Goebel, Léo Poirier, Mme Eugénie Arnal, Jos. Gagné, Louis Mathez, William Mathez, Oscar Saulnier, Etienne Soulodre, Cyprien Gauthier, Louis DeGagné, Wilfrid Gendron, Origène DeGagné, Alfred Mouillièrat, Aimé Provencher, Pierrette Labossière, Eveline Grouette, Albert-C. Mainguy, Ildège Landry, Armand Cadoreth, A. Gauthier, Armand Marchand, J.-B. Courcelles, Frédéric Langevin, Henri Guilbault, Bruno Brisebois, Germain Perrin, J. Collot.

2.00: Divers.

Total: $518.05

RUE LA VERENDRYE

Percepteurs: Mme J.-J. Tétrault, B. L'Arrivée et J.-C. Bohémier.

$5.00: M. André, Nicolas Pelepiah.

2.00: M. Benoit, Alphonse Fournier, V. Boissy, Hélène Clément, Cécile Clément.

1.00: R. Doiron, A. W. Lohr, Victor Roy, Georges Roy, Joseph Magnan, Gilbert Van Daele, M. Fenez, E. Regan, E. Meilleur, Armand Roy, Joseph Bohémier, Claude Hébert, Yvonne Barten, Denis Clément, Albert Tognet, N. Paquette, Amédée Beaudin, Marcel Létourneau, B. L'Arrivée, Arthur Lavoie, Marcellin Pierson.

4.65: Divers.

Total: $45.65

RUE LOUIS RIEL

Percepteur: Maurice Marchand.

$25.00: Léon Laurin.

5.00: Jean Delannoy, Albert Bouvier, Laurent Marcoux, Osias Duclos.

3.00: Léon Bruyère, Jean Poitras.

2.00: Jeannine Bruyère, A. Vermette, Mme A. Saurette, P.-H. Labossière.

1.25: Célestin Alarie.

1.00: Jacques Ayotte, Joseph Landry, Mme G. Perrin, Mme C. Davies, L. Dion, Henri George, Mme D. Coulombe.

Total: $67.25

RUE MASSON

Percepteur: Charlotte Meunier, Hubert Balcaen.

$25.00: J.-A. Guay.

10.00: M. et Mme H. Lane, Jean Bérubé, Maurice Prud'homme, Paul Paquin.

5.00: Fernand Marion, Antoinette Robert, Marie Robert, M. et Mme F. Simons, Georges-Henri Bérubé, Roland Trudeau.

3.00: Arthur Paquin, Claude Bernier, G. Poirier, Mme G. Painchaud, Pierrette Bérubé, Marie-Jeanne Bérubé.

2.00: J. Poirier, Hector Poirier, M. et Mme J.-B. Poitras, Paul Bergeron, Mme Breton.

1.00: Aline Lafrenière, A. Lafrenière, Maurice Noël, Mme Aurore Ricard, Mme G. Adie, A. Laferrière, E. Pinette, Mme J.-A. Conrad, L. Daignault, A. Daignault, Mme Arthur Lemay, Léo Beaudry, Mme Cadieux, Jean Leblanc, Mme Bellavance, Mme M.-J. Lemoine, Lucien Morin.

1.00: Divers.

Total: $141.00

RUE NOTRE-DAME

Perceptrices: Mmes O. Desautels et J.-J. Tétrault.

$10.00: Edgar Fourneaux, Ovide Desautels.

5.00: Etienne Couture, Vital Gatin, Paul Mercure.

3.00: Romain Lanthier, Henri Lévêque, Gustave Champagne, J.-J. Tétrault.

2.00: Mme Xavier Aimé, Roger Gatin, A. Laplante, Léon Rey, Joseph Bonin, Léon Laplante, Claude Carrière, Joseph Turenne, Suzanne Préfontaine, Valentin Chatin.

1.00: Jules Carbotte, Joseph Pelletier, Jean Gatin, L. Malo, A. De Cuypere, Rolande Gauthier, Mme F. Le Dorze, Donat Robidoux, Léo Faucher, R. Delorme, Georges Asselin, Florence Laplante, Noëlla L'Heureux, M. Olivier, Alban Préjet, A. Gagné, Roland Boulet, Edmond Laramée, C. Jullié, Emmanuel Vermette, Alphonse Godon, L. Bélanger, Mme F. Muloin, Jean Mercier, Alfred Grégoire, E. Carbonneau, Mme Nettie Lévêque, Gérard Desrochers.

1.50: Divers.

Total: $96.50

RUE PROVENCHER

Percepteurs: Maurice Labelle, Denis Rey, Guy Rocan et J.-A. Guénette.

$25.00: Eagle Bus Lines, St. Boniface Hardware Co., Couture Motors.

5.00: Hélène Lemoine, Henry Pambrun, Dr Gérard Normandeau, T.-A. Lonergan, Agnès Parent, Désiré Bélanger.

3.00: Normand Ducharme, Bibiane Lemoine, Lionel Grimard, C. Récréation.

2.00: Mme Monique Zeek, Eddie Foubert, Georges Giguère, Roger Fourneaux, Bazil Carrière, Gabrielle Fourneaux.

1.50: M. et Mme Octavien Durand.

1.00: Charles Frenette, Arsène Dubé, Lionel Lacroix, John Blanchette, J. McVarish, Mme O. Dease, Irène Gagnon, Louis Labossière, M. et Mme Louis Bernier, Raoul Rémillard, L. Paquette, Jos. Bourbonnière, Armand Dumaine, Ovila Turenne, C. Thériault, Lionel Brocher Marcel Pelletier, Roméo Desilets, Jos. Robidoux, Maurice Desloges, Georges Desloges.

2.50: Divers.

Total: $154.00

RUE TACHE

Perceptrice: Mme A. Verrier.

$25.00: Hospice Taché.

10.00: Mme Lydia Fluet.

5.00: Roméo Patry, Léo Labelle.

1.00: Raymond Préfontaine, M. Lussier, Edouard Brisson, Mme M.-L. Mondor, Armand Lévesque, Hermas Asselin, Mme Théobald Hébert, A. Verrier, Roméo Bérard, Alphonse Larivière, Eva Marchand, Alphonse Marchand.

1.50: Divers.

Total: $58.50

RUE YOUVILLE

Percepteur: Eugène Hogue.

$5.00: E. Desrochers.

1.00: Mme A. Marcoux, G. Lemire.

.50: Divers.

Total: $7.50

RUE VALADE

Percepteur: P. L'Heureux.

$25.00: Henri d'Eschambault.

3.00: G. d'Eschambault.

2.00: Mme H. d'Eschambault, Yvette Laurencelle, Ubald Laurencelle, Georges Laurencelle, P. Buote, E. Mousseau, M. Jounot, Mme R. Magnan, Mme Keevan, Mme S. Miron, Mme B. Langevin, J. Bourque.

Total: $52.00

RUE RITCHOT

Percepteurs: Lucien Guénette, M. Achet, Maurice Pariseau et Emile Pelletier.

$10.00: Lorraine Smith.

5.00: M. Chénier, M. Labelle, Emile Pelletier, C.-P. Lafrenière, Antoine Gaborieau, Mme Léontine Ratto, Brunelle Léveillé, R. Dubreuil, Armand Guénette.

4.00: J.-E. Joyal.

3.00: Alfred Smith, M. Mahé.

2.00: Maurice Pariseau, M. Lemoine, Mme Lucie Brodeur, Marcel Rivard, Elise Chartier, Benoit Lambert, Henri Lamoureux, Régis Ruest, Jean Valmont, H. Guénette, Robert Dufault, Mme G. Jodoin, Edouard Lambert, Flore Toupin, Mme Mélanie Poirier, Mme Alvina Brabant, Maurice Achet, A. Mahé, Philippe Guénette, Philippe Ayotte, Joseph Vermander.

1.50: Joseph Brodeur.

1.00: Mme Péreux, Mme Gagnon, Emile Lambert, Philippe Lambert, Florence Lambert, Doris Morin, M. Gourbil, Marcel Boissonault, Emile Péloquin, Joseph Magnan, Georges Magnan, Albert Magnan, Roger Léonard, D. Gingras, Armand Mousseau, B. Stevenson, Maurice Guénette, Léo Lussier, M. Gagnon, Mme Mirault, Mme Jean Lavoie, Mme Yvonne Havard, Marc Lafrenière, Georges Eychenne, Raymonde Marchand, Léo Rocan, Arthur Laforme, Félix Achet, Roland Trudeau, Emile Marcoux, M. Kozdial, René Durand, Aimé Beaulieu, René Doiron, Adrienne Desilets, Joseph Laurin, Alice Laurin.

.75: Divers.

Total: $146.25

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Percepteurs: Mme M.-J. Fisette, Harold Gaboury, Denis Prénovault, J.-A. Boulanger et L. Alarie.

$25.00: Charland Prud'homme.

10.00: M. l'abbé Amédée Roy.

7.00: Mme Marie-Josèphe Fisette.

5.00: A.-J. Boulanger, Léandre Boily, Raymond Roy, Albert Carrier, Henri Orieux, Joseph Boux, Paul Lavallée.

3.00: Denis Prénovault, Albert Sylvestre, L.-P. Côté, Lucienne Dacquay, Germain Champagne, Amédée Carrière, H. Brunet, Marcien Duhamel, L. Paquin.

2.00: Cécile Boulanger, Georges Duseigne, J.-M. Lansard, René DeCuypere, Raoul Laplume, Raymond Legros, Cyrille Rémillard, Roger Blanchette, Francis Deegan, Godias Brunet, Léo-P. Fluet, Jean Bonneteau, Mme Marie Muller, Germaine Grégoire.

1.50: Lucien Boisselle.

1.25: Alfred Mondor.

1.00: Gérald L'Heureux, Paul Normandeau, Elphège Chouinard, Ferdinand Lansard, Blandine Lansard, Joseph Dacquay, Lucien Fréchette, Philibert Marion, Irène Rey, Albert Goulet, Fernand Saltel, Laurette Grenier, Julien Thorimbert, Gérard Champagne, Michel Normandeau, Jules Normandeau, Roland Normandeau, Arthur Lebleu, Albert Mousseau, Gabriel Marcoux, Robert Dorney, Léo Glasson, Mme J. Ivory, Mme A. Druwé, Rhéa Larocque, Roméo Descoteaux, Alphonse Fillion, Claudette Fabas, Alexandre Fabas, Norbert Bourbonnière, M. et Mme Jean Shumski, Georges Laurin, M. et Mme H. Sancen, H. Dubé, N. Bruneau, J.-B.-O. Leclerc, M. et Mme Mouillièrat, A. Côté, A. Péloquin, M. Chabidon, M. Dumaine, L. Lavallée, Roméo Marion, Mme Bérard, Mme C. Bernier, Mme Avila Lacroix, M. et Mme Poirier, Joseph Lafrance, Joseph Beaulieu, Mme Louis Bazinet, Simone Bazinet, Mme D. Frappier, Henri Bazinet, Joe Ayotte, Hubert Gosselin, Joseph Bouchard, Yvette Robitaille, Victor Robitaille, Gérard Fillion, Alphonse Savard, Rhéal Bouchard.

2.50: Divers.

Total: $173.25

AUTRES

Rue Traverse — $2.00: Bernard Loiselle.

Rue Kitson — 1.00: F. Guénette.

.75: Divers.

Total: $3.75

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Le Père Chaminade

Le 22 janvier ramène chaque année l'anniversaire de la mort du bon Père Chaminade, fondateur des Marianistes.

A travers les cinq continents, les quelque 75,000 élèves des Marianistes s'unissent à leurs maîtres pour marquer comme il convient ce jour anniversaire. A Provencher, nous avons voulu nous associer également à cet hommage universel.

La préparation de cet anniversaire s'est faite par une neuvaine de prières pour obtenir la béatification du Père Chaminade dont la cause a été introduite à Rome en 1917, et pour obtenir également, par son intercession, des faveurs temporelles et spirituelles.

Chaque élève a été prié de consigner par écrit ses intentions personnelles et celles de sa famille. Ces intentions mises sous enveloppe cachetée ont été placées sur l'autel de la chapelle des Marianistes où la messe sera dite tous les jours de la neuvaine à ces intentions. Nul doute que le Père Chaminade, qui a déjà obtenu tant de faveurs pour ceux qui l'invoquent, nous récompensera pour la confiance que nous lui témoignons.

Le jour même de l'anniversaire de la mort du bon Père Chaminade, Son Exc. Mgr M. Baudoux rendit visite à la communauté des Frères et célébra la messe dans leur chapelle privée. Quelques instants plus tard, à 9 h. 15, toute l'école s'est associée aux Frères pour prier le Père Chaminade et demander sa béatification, en assistant à une messe spéciale célébrée par le R. P. R. Ouellette dans le gymnase Notre-Dame.

Ouverture officielle de la salle de tir

C'est le dimanche 25 janvier qu'aura lieu l'ouverture officielle de notre salle de tir.

Tout le monde est invité à venir assister à cette cérémonie. Pour ceux qui n'ont pas encore vu cette salle de tir, ce sera un vrai sujet d'émerveillement. Lors de l'ouverture du gymnase, le soubassement n'avait rien d'attrayant, car les travaux de construction étaient temporairement arrêtés. Mais M. Bockstael et ses dévoués associés à la Commission Scolaire n'avaient pas l'intention de nous offrir une oeuvre inachevée.

Les travaux ont donc repris de plus belle, et le premier de l'an 1959, nos tireurs recevaient le cadeau d'un magnifique local, "la plus belle salle de tir de tout l'Ouest canadien et de toutes celles que j'ai visitées aux Etats-Unis" de dire notre instructeur M. Léo Pelletier. Et ceux qui connaissent M. Pelletier savent qu'il s'y connait dans ce domaine!

On y dispose de trois larges allées de tir pouvant accommoder quatre ou cinq tireurs chacune. Un vaste lieu d'attente est réservé aux cadets qui veulent tirer, et les instructeurs ont à leur disposition des bureaux et tout l'espace nécessaire pour donner leurs instructions et maintenir une discipline facile. L'éclairage, l'acoustique et le système d'aération sont tout simplement parfaits! Un vrai paradis pour les amateurs de tir à la cible!

L'ouverture officielle de ce local sera rehaussée par la présence de distingués militaires, tels le Major Général McGill, D.S.O., C.D., le major Young et le capitaine Gabriel. Il y aura aussi d'autres personnalités civiles et militaires.

Une équipe de douze tireurs choisis parmi les meilleurs de l'école dans les différentes sections, donnera une exhibition de l'habileté et du savoir-faire de nos cadets dans ce domaine. Cette équipe comprendra les quatre meilleurs tireurs des grades VIII, les quatres meilleurs des grades IX et les quatre meilleurs du High School.

Le corps de clairon de Provencher fera les frais de la musique.

Le tout sera télédiffusé sur les ondes de CBWT.

Visite du Frère Hoeffken

Le R. F. T. Hoeffken, inspecteur religieux pour toutes les écoles marianistes de la Province de St-Louis qui s'étend du Pérou au Canada, est venu parmi nous il y a une semaine.

Le R. F. Hoeffken en était probablement à sa dernière visite à Saint-Boniface à titre d'inspecteur, car son terme de dix ans dans cette fonction expire cette année.

A cette occasion il a fait un compte rendu de ses impressions recueillies au cours de ses dix visites annuelles à Provencher et s'est dit très satisfait et très émerveillé du progrès réalisé dans notre école au cours de ces dix années. Il a attiré l'attention sur le fait que cela est assurément plus frappant pour lui qui ne vient au pays qu'une fois par année, que pour nous et pour les gens de l'endroit qui devons assister au jour le jour à cette longue et ardue progression.

Félicitations à Mlle Gendron

Provencher a été merveilleusement représenté sur les ondes de CKSB et sur celles de tout le réseau français de Radio-Canada récemment, en la personne d'une de nos dévouées institutrices, Mlle Gendron.

Mlle Gendron, en compagnie d'autres personnes cultivées de Saint-Boniface, a donné à cette occasion un bel aperçu sur la situation française au Manitoba.

Nos félicitations à Mlle Gendron et à tous les participants à ce programme.

Succès sportif

Notre gymnase commence déjà à produire des effets remarquables.

Après s'y être entraînés pendant plusieurs jours sous la direction de leur professeur de culture physique, M. Sontag, quelques élèves de Provencher ont participé au concours des sports d'intérieur tenu samedi dernier au gymnase Minto de Winnipeg, et y ont fait très bonne figure.

En fait, notre équipe de course à relais s'est classée première dans les trois courses auxquelles elle a participé, et s'est ainsi mérité un beau trophée. Cette équipe était composée des élèves suivants: R. Verhaeghe, Gérard Bérubé, B. Lamoureux, R. Hogue, D. Thordarson, J. Callen, J. Tardi, P. Lazerenko et F. Pritchard.

Dans une course de vitesse de six cents verges, un autre élève de Provencher a aussi attiré l'attention. C'est R. Hogue, qui s'est classé deuxième.

Participaient à ces tournois beaucoup d'écoles de Winnipeg, et des plus importantes. La majeure partie de ces jeux fut télédiffusée sur les ondes de CBWT.

"Laïka" héroïne d'un film!

MOSCOU — La célèbre "Laïka", chienne "astronaute", premier passager d'un vaisseau cosmique qui se trouvait à bord du Spoutnik 2, est l'héroïne d'une bande documentaire venant de paraître sur les écrans de Moscou.

Selon l'agence Tass, il s'agit d'un film dont des nombreuses séquences ont été tournées par des caméras automatiques installées à bord des fusées lancées dans les couches supérieures de l'atmosphère.

84e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 13 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 84e assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le vice-président et gérant général, M. Ulric Roberge, a soumis le rapport du Conseil d'administration relatif aux opérations du dernier exercice. Les profits de l'exercice, en augmentation de $436,260 sur l'exercice antérieur, se chiffrent par $5,003,833. Déduction faite de la somme de $740,790 assignée à l'amortissement des immeubles sociaux et d'une provision de $1,995,000 pour impôts, les profits nets ressortent à $2,268,043. Ils sont l'équivalent de $3.24 par action, à comparer avec $2.97 en 1957. Une somme de $1,190,000 a été affectée au dividende et un montant de $1,000,000 a été portée au fonds de réserve. Les profits non répartis, le solde de l'exercice précédent inclus, se montaient à $833,100.

Les dépôts, en augmentation de $67,633,707 depuis un an, forment un total de $695,458,448. Au moment où la pratique de l'économie s'impose plus que jamais, il est intéressant de noter que les dépôts d'épargne de particuliers se sont accrus de $37,181,662 et s'élèvent à $418,022,305.

L'actif total, accusant une augmentation de $64,711,852, s'établit à $729,065,783. Les disponibilités de caisse se totalisent par $102,107,685 et l'actif rapidement réalisable, en progression de $40,290,416, se chiffre par $368,559,952, soit 52.86 pour cent du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, ayant augmenté de $18,956,762, forment une somme de $329,563,000. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation s'élèvent à $18,871,280, à rapprocher de $14,606,187 l'année précédente. La valeur des placements de la Banque est passée en un an de $210,223,000 à $255,548,887.

Le président de la Banque, M. Charles St-Pierre, a exposé dans ses grandes lignes la situation économique du pays. Il a fait observer que le ralentissement du mouvement d'expansion économique s'est étendu au cours de l'année qui vient de finir, mais que divers facteurs ont soutenu l'activité.

Après avoir noté que les échanges du Canada se sont bien maintenus, M. St-Pierre indique que l'augmentation de nos exportations n'a porté que sur un petit nombre d'articles et s'est limitée à quelques marchés. Plusieurs obstacles s'opposent encore au développement du commerce international. Nombre d'industries canadiennes sont en concurrence avec des entreprises étrangères dont les prix de revient sont moindres, soit à cause du gros volume de la production, soit à cause de la modicité de la main-d'oeuvre. L'emploi des machines les plus perfectionnées fournira à l'industrie canadienne le moyen de contre-balancer les avantages que possèdent des concurrents étrangers. Il faudrait donc que des allègements fiscaux permettent à l'industrie de remployer une plus large part de ses profits. Les exigences croissantes du budget fédéral ne seraient probablement pas incompatibles avec la réduction des impôts si l'on pratiquait une rigoureuse politique d'économie. Le gouvernement ne devrait-il pas considérer l'opportunité de nommer une commission royale qui aviserait aux moyens de comprimer les dépenses publiques?

Après avoir signalé les dangers de l'inflation des prix, le président a montré que l'érosion de la monnaie est préjudiciable à tout le monde et qu'elle sape la confiance. La stabilité du dollar, dont dépend la sécurité de chacun, devrait être le premier objectif du gouvernement.

La seule liberté est celle qui nous permet de chercher notre bonheur à notre façon, et où nous voulons, aussi longtemps que nous n'essayons pas de priver les autres du leur, ou de les empêcher de l'obtenir.

John Stuart MILL.

Mon Guide au Cinéma

Le 8 janvier 1959

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Andy Hardy Comes Home
Apache Territory
Around the World in 80 Days
Attack of the Puppet People
Barbarian and the Geisha
Bridge on the River Kwai
Buccaneer
Buchanan Rides Alone
Captain From Koepenick
Cinerama South Seas Adventure
Dangerous Exile
Davy
Desert Hell
Dunkirk
Embezzled Heaven
Escapade in Japan
Flaming Frontier
From the Earth to the Moon
Gideon of Scotland Yard
Giant From the Unknown
Girl Most Likely
Good Day for a Hanging
Hell's Five Hours
Hong Kong Confidential
How to Murder a Rich Uncle
In Between Age
Inn of the Sixth Happiness
It, The Terror From Beyond Space
James Dean Story
Joe Dakota
Johnny Rocco
Last of the Fast Guns
Let's Rock
Light in the Forest
Littlest Hobo
Lone Ranger and the Lost City of Gold
Lost Missile
Lourdes and Its Miracles
Marcelino
Matchmaker
Money, Women and Guns
My Uncle
Night to Remember
Nine Lives
Octet
Old Man and the Sea
Paradise Lagoon
Pather Panchali
Pursuit of Graf Spee
Rising of the Moon
Rock-a-Bye Baby
Rooney
Saga of Hemp Brown
Seventh Voyage of Sinbad
Sierra Baron
Silent Enemy
Smiley Gets A Gun
Snowfire
Space Children
Spy in the Sky
Story of Mankind
Street of Darkness
Tale of Two Cities
Tank Force
Tarzan's Fight For Life
Ten Commandments, The
Ten Days to Talura
Three Brave Men
Thundering Jets
Tom Thumb
Torpedo Run
Town Like Alice, A
Trial at the Vatican
White Wilderness
Wild Heritage
Windjammer
Young Land

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

A Time to Love
Accursed
Appointment With a Shadow
Astounding She Monster
Big Country
Black Tide
Blob
Blood Arrow
Brain Eaters
Bravados
Bullwhip
Camp on Blood Island
Case Against Brooklyn
City of Fear
Colossus of New York
Cosmic Monster
Crawling Eye
Curse of the Faceless Man
Dangerous Youth
Date With Disaster
Dateline Tokyo
Day of the Bad Man
Enchanted Island
Fearmakers
Flame Barrier
Fly, The
Fort Dobbs
Forty Guns
Frontier Gun
Geisha Boys
Gunfire At Indian Gap
Gunsmoke in Tucson
Hell Squad
Hot Angel
Houseboat
How to Make a Monster
Hunters, The
I Married a Woman
I Married A Monster from Outer Space
Illegal
Imitation General
Joy Ride
Kill Her Gently
Kings Go Forth
Last Blitzkreig
Last Hurrah, The
Law and Jake Wade
Legion of the Doomed
Man or Gun
Man Who Died Twice
Mardi Gras
Naked and the Dead
New Orleans After Dark
Nice Little Bank That Should Be Robbed
Nowhere To Go
Once Upon a Horse
Party Crashers
Premier May
Reluctant Debutante
Restless Years
Return of Dracula
Revenge of Frankenstein
Revolt in the Big House
Ride A Crooked Trail
Robbery under Arms
Rodan
Saddle the Wind
Screaming Skull
Senior Prom
She Demons
Sheriff of Fractured Jaw
Showdown At Boothill
Snorkel
Space Master X-7
Spider
Step Down To Terror
Stranger in My Arms
Tarawa Beachhead
Teenage Caveman
Terror in a Texas Town
Terror From the Year 5000
Thing That Couldn't Die
Thunder Road
Two-Headed Spy
Vertigo
Villa
Voice in the Mirror
War of the Colossal Beast
War of the Satellites
When Hell Broke Loose
Whole Truth
Windom's Way
Your Past is Showing

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Adultress
Age of Infidelity
Anna Lucasta
Another Time, Another Place
As Young As We Are
Auntie Mame
Badlanders
Bell, Book and Candle
Bonjour Tristesse
Brothers Karamazov
Cabiria
Cat On a Hot Tin Roof
Certain Smile, A
China Doll
Cool and the Crazy
Crime and Punishment
Cry Terror
Damn Yankees
Darby's Rangers
Decks Ran Red
Defiant Ones
Desire Under the Elms
Doctor's Dilemma
Fiend Without a Face
Fighting Wild Cats
Frankenstein-1970
Fraulein
Gates of Paris
Gervaise
Gigi
Girl in the Woods
Goddess
Going Steady
Gun Runners
Gunman's Walk
Harry Black and the Tiger
Haunted Strangler
He Who Must Die
High Cost of Loving
High School Hellcats
Horror of Dracula
Horse's Mouth
Hot Spell
Indiscreet
In Love and War
Inspector Maigret
I Want To Live
Kathy-O
Key, The
Lady Takes a Flyer
Life Begins At 17
Lonely Hearts
Long, Hot Summer
Machete
Man Inside
Maracaibo
Marjorie Morningstar
Me and the Colonel
Monster On the Campus
Mugger, The
Muggers
Murder By Contract
Naked Earth
Never Love a Stranger
Notorious Mr. Monks
Of Life and Love
Ordet
Outcasts of the City
Pagans
Peyton Place
Raw Wind in Eden
Remarkable Mr. Pennypacker
Roots of Heaven
Rouge Et Noir
RX Murder
Senechal, The Magnificent
Separate Tables
Seven Guns to Mesa
She Gods of Shark Reef
South Pacific
Stage Struck
Strange Case of Dr. Manning
Teacher's Pet
Ten North Frederick
This Happy Feeling
Time Without Pity
Too Much, Too Soon
Touch of Evil
Twilight for the Gods
Undersea Girl
Unwed Mother
Vikings
Violent Road
Wild Is The Wind
Wolf Larsen
Young Lions

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Attack of the 50 Foot Woman
Back from the Dead
Black Patch
Blonde in Bondage
Blood of Dracula
Blood of the Vampire
Bonnie Parker Story
Bride and the Beast
Bride is Much Too Beautiful
Cat Girl
Confessions of Felix Krull
Cop Hater
Devil's General
Devil's Hairpin
Domino Kid
Dragstrip Girl
Dragstrip Riot
Every Second Counts
Farewell to Arms
Female Animal
Fiend Who Walked the West
Flesh and the Spur
Forbidden Desire
Forbidden Island
Frankenstein's Daughter
Gang War
Girl in Black Stockings
Girl in the Bikini
Girls on the Loose
God's Little Acre
Hell Drivers
High Hell
High School Confidential
Home Before Dark
Hot Car Girl
Hot Rod Gang
I Was a Teenage Frankenstein
Jet Attack
Joker is Wild
Juvenile Jungle
King Creole
Last Paradise
Left Handed Gun
Live Fast, Die Young
Long Haul
Lost Lagoon
Love In the Afternoon
Machine Gun Kelly
Mam'zelle Pigalle
Man of a Thousand Faces
Man of the West
Man on the Prowl
Missile to the Moon
Mister Rock and Roll
Naked Africa
Naked Paradise
Night of the Blood Beast
No Sun in Venice
Onionhead
Panic in the Parlor
Parisienne, La
Party Girl
Perfect Furlough
Poor But Beautiful
Portrait of an Unknown Woman
Pride and the Passion
Queen of Outer Space
Rally Round the Flag, Boys
Reform School Girl
Screaming Mimi
Some Came Running
Sorority Girl
Story of Esther Costello
Streetcar Named Desire
Tank Battalion
Teenage Wolf Pack
This Angry Age
Three Faces of Eve
Tunnel of Love
Valerie
What Price Murder
Wind Across the Everglades
Young and Wild

Les commissaires font le bilan d'une année d'activité intense

(Suite de la première page)

Ce premier soir du congrès, le 19 janvier, était sous la présidence de Me Laurent Marcoux, de St-Boniface, qui lut son rapport comme président de l'Association des Commissaires de langue française (ce rapport parait au complet ailleurs dans cette page), après que M. Robert Bockstael, président de la Commission Scolaire de St-Boniface eut souhaité la bienvenue à tous les congressistes dans le nouveau gymnase Notre-Dame.

On procéda ensuite à la nomination des chefs de file, après quelques explications données par M. Auguste Pineau, de Ste-Rose, sur le rôle qu'ils auraient à jouer le lendemain au congrès de la M.S.T.A. à Winnipeg: furent choisis, MM. Alphonse Nadeau, de Somerset, Jean Hacault, de Bruxelles, Albani Gallant, de Letellier, Philéas Maurice, de Ste-Anne, Philippe Perron, de St-Eustache, Christophe Verhaeghe, de Ste-Amélie, Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, et Armand Desharnais, de St-Pierre.

Les scrutateurs à la M.S.T.A. furent ensuite choisis: pour l'assemblée générale, MM. Louis Saquet (Laurier) et Athanase Lavoie (Dunrea); pour la section urbaine, M. Henri Campagne (Ste-Anne); pour la section rurale, M. Hubert Labelle (St-Pierre). MM. Paul Martin, de St-Claude, et Josaphat Doyon, de Bruxelles, feraient partie du comité des résolutions de la M.S.T.A.

Après tous ces préparatifs pour le lendemain, M. René Préfontaine, de St-Pierre, donna succinctement le résultat d'une étude des résolutions qui seraient présentées au congrès de la "Manitoba School Trustees Association". M. Antonio Dumont fut ensuite invité à parler des activités de l'exécutif de la M.S.-T.A. dont il était membre. Il fit ressortir que 80 pour cent des commissions scolaires urbaines sont membres de la M.S.T.A.

Le P. Guy

Le dernier point au programme de la soirée fut le rapport du secrétaire, le R. P. Ludger Guy, S.J., qui parla des plus importantes réunions auxquelles il prit activement part au cours de l'année comme représentant de l'Association. Il se rendit d'abord en septembre dernier, avec Me Laurent Marcoux et M. Robert Bockstael, à une réunion à Victoria, C.-B., qui avait pour but de tendre à l'organisation d'une fédération nationale catholique des commissaires de langue française et de langue anglaise. Cette réunion, inspirée par le R. P. Clément Kinderwater, O.M.I., de l'Alberta, fut tenue à Victoria en même temps que le congrès général de la Canadian School Trustees Association sous la présidence de Mme Nan Murphy, de Winnipeg. Elle eut peu de résultats apparents, mais de fait elle peut mener loin. Il y avait des commissaires catholiques de toutes les provinces de l'Ouest et de l'Ontario; M. le chanoine Emmett Carter, de Montréal, assistait comme observateur et à titre de représentant officieux de l'épiscopat. On a compris que le jour où les commissaires catholiques de toutes les provinces du pays seront organisés sur le plan national, ils seront très bien considérés par la C.S.T.A. et pourront jouer un vrai rôle dans cet organisme.

La réunion d'Ottawa eut lieu le 9 novembre et amena la fondation de l'Association Nationale des commissaires catholiques de langue française, développement de l'union préalable des commissaires de langue française du Québec et de l'Ontario. Plusieurs provinces adhérèrent à la constitution adoptée et envoyée aux évêques: Manitoba, Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Alberta; il semble que depuis novembre la Saskatchewan ait donné aussi son adhésion.

Au cours de cette réunion à Ottawa, on procéda de façon très pratique, sans doute à cause de la présence des hommes d'affaires qui avaient eux-mêmes préparé la constitution avec l'aide d'hommes de loi compétents. Au cours de ce travail ils collaborèrent spécialement, pendant trois ans, avec trois évêques du Québec, dont Son Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec. Ils ont essayé de tout prévoir, toujours dans un véritable esprit "national". C'est ainsi que les commissions scolaires des provinces riches sont prêtes à aider "les pauvres" telles que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard, à s'organiser financièrement. D'autres provinces, si nécessaire, on n'exigerait au début qu'une cotisation . . . nominale au moins. Et si une association provinciale de commissaires refuse d'appartenir à cette association nationale, une commission locale pourrait s'affilier directement: même, un seul commissaire d'une commission locale. De telles conditions ont été fixées, pour permettre à tous les commissaires de langue française de profiter des avantages qu'une telle association nationale serait en mesure de distribuer.

Le Père Guy parla enfin d'une 3e réunion, celle qui fut tenue ici même à St-Boniface par les commissaires catholiques (de langue anglaise et de langue française) du Manitoba, pour continuer sur le plan provincial le travail entrepris à Victoria en septembre 1958.

Ces renseignements fournis par le secrétaire furent vivement applaudis par les commissaires qui se quittèrent ensuite bien décidés à jouer un rôle très actif au sein de la M.S.T.A. le lendemain et mercredi.

Le mercredi soir 21 janvier plus de 400 personnes se réunissaient à nouveau à St-Boniface, cette fois dans la salle académique du Collège. L'atmosphère qui régna dans la salle dès le début trahissait la satisfaction qu'a procurée l'activité à Winnipeg. Deux Canadiens français figurent sur la liste des membres de l'exécutif de la M.S.T.A. pour l'année 1959: M. O. McKay, président; M. J. Froese, vice-président; M. A. Thiesen, ancien président; MM. A. Dumont, René Préfontaine, Frank Kennedy, L. Thomas, Dr Andrew Moore, Joseph Penner, B. Willett, Mmes Miller, Lawrence et Sawyer. Me Laurent Marcoux avait donc raison d'ouvrir la soirée en félicitant les commissaires de leur magnifique esprit d'équipe et de leur travail en groupe: "Ce travail de groupe, a-t-il dit, a justement fait une fois de plus notre force."

Après ces paroles enthousiastes on procéda à l'élection de l'exécutif de l'Association. M. Léo Landry, de la paroisse du Précieux-Sang, fut nommé président d'élection; MM. Alphonse Nadeau, Jean Dheilly, Paul Lord (St-Norbert) et Louis Saquet furent choisis comme scrutateurs.

Les élections ont donné les résultats suivants: M. Paul Martin, de St-Claude, président; M. Brunelle Léveillé, de St-Boniface, 1er vice-président; M. L.-David Nolette, de Ste-Agathe, 2e vice-président; les conseillers sont MM. Louis Saquet, de Laurier (Région Nord), Jean Dheilly, de Haywood (Région Est), Dr Georges Sabourin, de St-Pierre, et Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste (Région Sud), Jean Hacault, de Bruxelles, et Athanase Lavoie, de Dunrea (Région Ouest), Robert Bockstael, de St-Boniface (Région Centre); secrétaire, R. P. Ludger Guy, S.J.

Immédiatement après que furent proclamés ces résultats, Me Marcoux céda la présidence de l'assemblée à M. Paul Martin qui se dit fier d'avoir comme première tâche comme nouveau président de demander à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux de bien vouloir donner ses directives à tous les commissaires de langue française du Manitoba pour l'année qui commence.

Après les paroles éloquentes et fermes de Mgr l'archevêque, Me Marcoux offrit les remerciements de l'auditoire et fit approuver à l'unanimité par l'assemblée "que Son Excellence soit nommée membre honoraire de notre Association". M. Martin demanda ensuite qu'on travaille à organiser pratiquement des congrès régionaux pour étudier nos problèmes scolaires, et qu'on s'entende soit avec le secrétaire, ou avec le R. P. Raymond Durocher, O.M.I.; et MM. les abbés Rémi De Roo et Maurice Deniset-Bernier pour la bonne marche de ces congrès. Il termina en disant merci à l'ex-président, à MM. Pineau, Gauthier, etc., puis il convoqua les membres du nouvel exécutif à se réunir après l'assemblée générale, avec MM. Dumont et Préfontaine.

Sur le point "affaires nouvelles", on révéla aux commissaires que Son Exc. Mgr Baudoux avait nommé M. l'abbé Deniset-Bernier, aumônier de l'association. Cette nomination invita l'assemblée à voter unanimement l'amendement de l'article 5 des constitutions, en ajoutant à la liste des officiers de l'exécutif, "un aumônier".

On termina le congrès en disant "merci" aux Pères Jésuites pour leur hospitalité, à la Commission scolaire de St-Boniface pour sa générosité, par la prise de quelques photos de groupe (Gene Gauthier, photographe), etc.



M. A. DUMONT

M. R. PREFONTAINE

MM. Antonio Dumont, de Mariapolis, et René Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, ont été élus membres de l'exécutif de la Manitoba School Trustees Association cette semaine, l'un, à la section rurale, et l'autre, à la section urbaine. A cette occasion, l'on a fait ressortir que la section urbaine de la M.S.T.A. comprend 80 pour cent des commissions susceptibles de se faire classer "urbaines". M. Dumont était de plus président du comité des résolutions du congrès de Winnipeg. M. Préfontaine remplace M. R. Gauthier au sein de l'exécutif de cette association.

Mot d'ordre de Son Exc. M. Baudoux

Je désire féliciter tous les délégués qui sont venus au congrès, et les féliciter également du grand intérêt qu'ils ont manifesté aux choses qui nous intéressent ici au congrès des commissaires de langue française du Manitoba. Depuis que je suis parmi vous, j'ai pu constater que lorsque l'on s'organise convenablement, la réussite est toujours réalisable; au contraire, quand on laisse les choses au petit bonheur, la bonne volonté de chacun n'étant pas attachée à la bonne volonté du voisin, on n'aboutit qu'à l'échec.

Regrets

Permettez que j'exprime mes regrets (ils ne s'adressent pas à vous, mais vont plus loin) de ce que nous n'ayons pas un si grand nombre de congressistes cette année que l'année dernière. Le nombre des assistants, lundi soir, était de 88, tandis que le chiffre correspondant, l'an passé, était de 160, si je ne me trompe. C'est dommage, parce que je crois que ce congrès-ci comporte tout autant d'intérêt et tout autant de choses importantes que celui de l'année dernière.

Je ne crois pas que la rigueur de la température soit seule responsable. Et la raison pour laquelle je dis cela, c'est que j'ai entendu, en demandant où sont les commissaires de cette paroisse-là, qu'ils n'étaient pas venus parce qu'ils savaient qu'ils ne seraient bientôt plus commissaires à cause de la consolidation ou pour toute autre raison et que, par conséquent, cela ne les intéressait plus.

Il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Qu'on soit commissaire ou qu'on ne le soit pas, il faut toujours qu'on s'intéresse et qu'on s'intéresse vivement aux choses d'éducation, éducation chrétienne, éducation canadienne-française de nos enfants.

Largeur de vues

Je suis au programme pour vous donner des directives. J'essaierai d'être plus bref que je ne le suis d'habitude.

Je ne veux pas vous donner des directives sur le référendum qui se prépare actuellement dans notre province au sujet des grandes divisions.

Je ne veux pas non plus vous donner des directives sur la part que vous aurez à prendre dans la réorganisation qui pourrait s'ensuivre quant aux écoles primaires supérieures dans les arrondissements dans lesquels vous vous trouvez.

Je ne veux pas donner de directives à ce sujet sinon pour vous recommander, pour vous conjurer, tous, de ne voir que l'intérêt des enfants, de vos propres enfants, ceux dont vous avez la charge parce que vous êtes mandataires des parents, et de ne voir que le bien commun des catholiques, des Canadiens français qui se trouvent à vivre dans vos arrondissements scolaires, pour vous conjurer de ne point vous arrêter à des misérables questions d'argent comme si cela était la chose la plus importante dans notre vie, ni de vous laisser arrêter par des considérations de clocher. Lorsque cet intérêt personnel et cet intérêt de clocher entravent le bien commun, alors ils sont déplacés. Au contraire, lorsque dans une agglomération quelconque ces intérêts de clocher se conjuguent avec ceux des autres, alors c'est le bien qui en résulte.

Année importante

Mes directives seront donc de vous donner quelques jalons ou quelques jets de lumière pour votre conduite au cours de l'année extrêmement importante qui va s'écouler. Je crois bien qu'il n'y a pas eu depuis longtemps, depuis 1890, 1891, 1896, au point de vue catholique, depuis 1916 au point de vue français, il n'y a pas eu, dis-je, de période aussi importante en ce qui concerne l'éducation chrétienne et canadienne-française aussi bien que l'instruction de notre jeunesse, de nos enfants du Manitoba français, que cette année qui s'ouvre devant nous.

L'éducation chrétienne

Je crois que ces quelques jalons, ces quelques traits de lumière, pourront vous fournir la clé et la véritable clé de tous les problèmes, dans quelque domaine que ce soit, y compris ceux des grandes divisions, et de la réorganisation de l'enseignement secondaire ou primaire supérieure dans chacune de vos régions. Ces jalons ou les principes de ces jalons, cette lumière doit venir de la connaissance que chacun doit avoir de la véritable nature de l'éducation chrétienne.

En définitive, vous le constatez, chers congressistes, vous avez des problèmes que d'autres ne partagent pas avec vous, des problèmes qui sont d'une envergure beaucoup plus considérable. Si vous vous réunissez ici ensemble, deux soirs — habituellement trois soirs — si vous avez une association de commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, c'est précisément parce que vous avez des problèmes bien particuliers, bien spécifiques. Or, tous ces problèmes-là, que vous les envisagiez comme vous le voudrez, vous voulez les voir sous leur véritable jour. Mais cela se fera dans la mesure où vous comprendrez ce que c'est que l'éducation chrétienne, la véritable éducation chrétienne.

Nous devons le reconnaitre, mes biens chers congressistes, combien peu parmi les nôtres, alors même qu'ils veulent lutter et lutter jusqu'au bout avec un courage et un zèle qui sont véritablement admirables, combien peu comprennent ce pourquoi ils luttent, combien peu se rendent compte qu'en définitive cette éducation chrétienne vaut la peine de dépenser tous les efforts qu'ils dépensent et d'en dépenser mille fois plus encore. Il est donc important, plus particulièrement alors que dans la province on est en train de passer par cette transformation au point de vue scolaire, que tous ceux qui chez nous, que toute notre population catholique et canadienne-française — parce que tous auront un mot à dire — pourront influencer d'une manière ou d'une autre la conduite des choses dans la province et dans leur arrondissement respectif . . . il est important qu'ils sachent ce que c'est que l'éducation chrétienne.

Il faut comprendre

Aussi il me semble, et cela après consultation avec d'autres prêtres qui sont particulièrement versés dans ces questions et qui se sont dépensés pendant de longues heures à aider tout le monde à voir clair dans ce domaine, aussi il me semble que les directives qu'il convient que je vous donne en ce moment se résument à ceci: que chacun d'entre vous qui est ici présent retourne chez soi avec la ferme détermination de mieux arriver à comprendre ce que c'est que l'éducation chrétienne et l'éducation canadienne-française, et travaille en outre à faire comprendre à tout son entourage, à transmettre à tous ceux avec lesquels il entre en rapport, ces convictions qu'il a pu acquérir, au point de vue de cette chose importante qu'est l'éducation catholique et, en ce qui nous regarde, l'éducation canadienne-française.

Moyens à prendre

Il ne suffit pas, je crois, chers congressistes, que je vous demande instamment de garder cela devant vous comme objectif principal de vos efforts durant l'année qui va venir, afin que vous puissiez travailler à établir quelque chose qui sera conforme à ces idéals qui existent en vous, pour lesquels par conséquent vous vivez, qui malheureusement ne sont pas suffisamment connus ni appréciés à leur juste valeur; il ne suffit pas que je vous demande, que je vous encourage dans une directive, mais que je vous encourage à adopter en quelque sorte les moyens par lesquels il vous sera possible d'en arriver à une meilleure connaissance de ces choses si importantes.

La lecture de base

Evidemment, au point de vue des principes de l'éducation chrétienne, il y a toujours la doctrine de base de l'Eglise. Seule, l'Eglise a reçu de Dieu la faculté, le pouvoir d'enseigner ses fidèles et de déterminer quelles sont les caractéristiques dans ce domaine particulier de l'éducation chrétienne . . . et nous avons à ce sujet l'Encyclique de Pie XI, d'immortelle mémoire, sur l'Education Chrétienne. Que ceux d'entre vous qui ont déjà lu l'encyclique se dépêchent de la relire et l'étudier de nouveau. Que ceux qui ne l'ont pas encore lue, pour lesquels cette lecture ne représente pas un effort qui les dépasse, se procurent cette encyclique et se mettent à la lire. Il y a là, comme je vous l'ai dit, le début de ce fil qu'on peut suivre pour trouver la solution de tous les problèmes.

Il y a d'autre part — traitant la chose d'une façon peut-être partielle, mais plus appliquée à notre province — il y a le mémoire qui a été présenté par les évêques de cette province à la Commission au cours de l'année 1957. C'est un document beaucoup moins difficile à comprendre — sans faire une "montagne" de l'encyclique — qui contient toutes sortes d'éclaircissements de base et d'applications à nos problèmes du Manitoba.

Le journal

Vous avez d'autre part, et j'espère que vous allez tous vous en rendre compte, une série d'études qui a commencé à paraitre dans notre journal français, **La Liberté et le Patriote**, et qui n'est pas identique à celle qui parait en même temps dans Our Sunday Visitor.

Le premier article a paru dans **La Liberté** du 9 janvier . . . la Situation Scolaire au Manitoba . . . je crois bien que vous reconnaitrez toujours ce titre . . . les articles ne sont pas très longs, et en conséquence il y a des possibilités d'en arriver par la lecture à pouvoir chaque semaine lire quelque chose qui aidera à mieux comprendre les principes fondamentaux d'une éducation chrétienne et leur adaptation au milieu dans lequel nous vivons actuellement. Il y a par exemple dans le dernier numéro (16 janvier) un paragraphe qui ouvre toutes sortes d'horizons et qui précisément projette de la lumière et la véritable lumière, sur les actions quotidiennes de tous ceux qui ont quelque chose à dire dans l'organisation de l'instruction publique.

"Il s'agit tout simplement de rappeler que tous les systèmes scolaires — tous sans exception — doivent rechercher ce qui est meilleur pour les jeunes. Au centre même de tout débat sur l'éducation se place la personne de l'enfant, on peut même dire les droits antérieurs de l'enfant. L'enfant n'est pas simplement un pion de l'état, ni des parents, ni même de l'Eglise. Toutes les formes de vie sociale n'existent en effet que pour servir l'homme et l'homme comme personne. La société est faite pour l'homme individuel et l'homme individuel est fait pour Dieu."

Vous voyez comment la ligne se projette, monte jusqu'au faite qui est la fin même de notre existence.

La lecture pour chacun d'entre vous chaque semaine d'un article comme celui-là, une lecture attentive, une lecture qui répète, qui dissèque — je me suis permis de lire ça une fois, je l'ai lu deux fois, trois fois, et chaque fois j'ai découvert quelque chose de nouveau — la lecture donc chaque semaine de quelques-uns de ces principes de l'éducation chrétienne est certainement faite pour aider à mieux comprendre ce qu'est l'éducation chrétienne.

Le rayonnement

Cela suffit-il? Non. Non seulement il faut que vous qui êtes ici présents, chers congressistes, vous qui avez tant à coeur l'éducation chrétienne et canadienne-française de vos enfants, vous vous renseigniez par là et par d'autres choses, mais il faut que vous vous employiez à répandre cette doctrine tout autour de vous. Evidemment, le moyen de le faire, c'est le cercle d'étude.

Les commissaires

J'estime que les commissions scolaires catholiques et canadiennes-françaises, comme le sont celles auxquelles vous appartenez pour la plupart, j'estime qu'il est normal que vous ne passiez pas vos réunions à discuter uniquement d'argent, de procédés, de maitres à embaucher, mais que vous alliez beaucoup plus profond que cela et que chaque fois vous vous intéressiez à mieux comprendre ce qu'est votre mission, car c'est une véritable mission au nom des parents qui vous ont élus. Il faudrait, me semble-t-il, que vous collaboriez très activement pour qu'on établisse partout des cercles d'études au cours desquels on étudiera au cours de l'année qui va venir, tous ces principes relatifs à l'éducation catholique et toutes ces applications aux circonstances telles qu'elles existent, telles qu'elles vont surgir dans quelques mois pour la plupart d'entre nous, afin de pouvoir voir clair, ce qui est essentiel dans un problème, car alors ont fait le sacrifice de l'accessoire et on se conjugue pour faire comme un faisceau, pour se tenir absolument à l'essentiel. C'est alors qu'on peut triompher.

Remarquez bien d'ailleurs que celles qui sont essentielles dans les choses d'ici-bas ont le don de faire la division. Si on se divise si souvent sur les questions qui sont vitales, c'est précisément parce qu'on s'arrête aux choses accessoires, sur lesquelles on n'arrive pas à s'entendre. Alors l'essentiel passe au bleu et tout est perdu.

Groupements actifs

Il faudrait travailler à établir des cercles d'études. Il y a certainement des groupements qui déjà existent, qui peuvent prendre cette tâche entre leurs mains et la répandre de plus en plus, afin que dans chaque paroisse on en arrive à former un certain nombre et le plus grand nombre possible de gens qui sauront distinguer l'accessoire de l'essentiel et faire cette unité sur l'essentiel, quoi qu'il puisse arriver. Quand un homme arrive à ce point, car ça prend un homme . . . (L'orateur cite ici l'exemple des martyrs dont les fêtes se célèbrent ces jours-ci, puis Mgr Baudoux signale comme organisations susceptibles de tenir des cercles d'études intensives pendant l'année, de prendre cette initiative de la plus haute importance, les Associations Parents-Maitres, les Conseils et sous-conseils des Chevaliers de Colomb, les Dames de Ste-Anne et autres sociétés féminines.)

Lutte éclairée

Voilà donc mes directives; directives dans l'ordre des principes et dans l'ordre de la pratique. D'ici à notre prochain congrès, si vous le voulez bien, donnons-nous la main, pour savoir pourquoi nous luttons au point de vue catholique principalement, et tâchons de comprendre ce à quoi nous devons viser, pour que nous ayons de véritables écoles catholiques.

Mgr Baudoux donna ensuite sa bénédiction, par Marie.

Rapport de Me Laurent Marcoux

C'est un honneur pour moi de vous souhaiter avec M. Bockstael la bienvenue à St-Boniface, dans notre bel auditorium Notre-Dame. Il me fait plaisir de vous voir en si grand nombre, car il importe que nous continuions à nous prêter mutuellement mainforte. J'espère que vous prendrez tous une part très active aux discussions de notre congrès, car celui-ci est pour nous qui avons des intérêts, des responsabilités et des problèmes communs une occasion de mieux nous connaitre, d'échanger nos idées, d'augmenter nos connaissances personnelles, afin de nous préparer à servir avec plus de compétence, non seulement les intérêts de nos écoles, mais ceux encore plus importants de nos enfants, et en même temps à devenir de meilleurs commissaires catholiques et français.

Nous en profiterons également pour assister et participer à toutes les réunions du congrès de la M.S.T.A. Quelques membres de la ville semblent avoir entrepris le travail de diviser la M.S.T.A. en deux sections; notre exécutif croit qu'il ne serait pas sage de les encourager et il espère que vous resterez tous avec la M.S.-T.A. et que vous payerez vos frais annuels uniquement à cette Association.

Si j'ai essayé d'accomplir quelque chose cette année en qualité de président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue française du Manitoba, c'est que j'ai voulu suivre l'exemple que M. Auguste Pineau avait donné l'an dernier, et aussi l'exemple offert à tour de rôle par les anciens présidents de notre Association.

Consolidation des écoles

Notre exécutif s'est réuni trois fois en 1958 et une fois en 1959. La première réunion fut plutôt routinière, car elle suivit immédiatement la clôture du dernier congrès et disposa d'affaires courantes. La deuxième réunion eut lieu le 8 août; nous y avons étudié les façons de procéder dans la question de consolidation des écoles; nous avons essayé d'examiner de plus près la structure scolaire de nos centres, dans le but de sauvegarder notre religion et notre culture propres et de rehausser le niveau de l'instruction là où les exigences de la vie contemporaine le nécessitent.

A cette même réunion on délégua notre dévoué secrétaire, le R. P. Ludger Guy, S.J., au congrès de la Canadian School Trustees Association à Victoria, C.-B. J'ai eu moi-même le privilège d'assister à ce congrès avec le Président de l'arrondissement scolaire de St-Boniface, M. Robert Bockstael.

Le règlement de toute association laisse au président le pouvoir de déléguer son travail — c'est la partie la plus intéressante — j'ai donc demandé au R. P. Guy de vous faire rapport de ce congrès tenu à Victoria.

A la réunion du 8 août, nous avons entendu un rapport de M. Antonio Dumont sur les derniers développements à la M.S.T.A. M. Dumont vous en dira davantage sur ce sujet plus tard ce soir.

Les Grandes Divisions

La troisième réunion eut lieu le 7 novembre et fut consacrée à une étude de la nouvelle situation créée par la loi des Grandes Divisions adoptée à la session d'automne de la législature manitobaine. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier offrit des conseils et des directives à l'exécutif au nom de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et au nom de la Conférence Catholique Manitobaine.

Le second sujet à l'étude fut le prochain congrès de la M.S.-T.A. On prévoyait alors comme je vous disais au début une forte lutte au sujet de la démission presque collective de la Urban School Trustees Association. Votre exécutif croit que les Canadiens français ont tout intérêt à demeurer dans la Manitoba School Trustees Association. Voilà pourquoi il importe que nous soyons présents à toutes les réunions du congrès et que l'on s'entende pour refuser les offres de la Urban Association.

A cette réunion, votre exécutif accepta de faire partie de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Canada, association qui fut fondée à Ottawa le 9 novembre. A cette occasion on délégua le R. P. Guy pour nous représenter à ce congrès de fondation de l'organisme national. Le Père Guy vous en dira davantage à ce sujet lors de son rapport. Il suffit de vous dire pour le moment que cette vaste association compte des représentants de quelque 3,000 commissions scolaires de langue française dans toutes les provinces du Canada.

La quatrième et dernière réunion de votre exécutif eut lieu cet après-midi même en vue de préparer immédiatement le congrès.

L'année 1958 fut d'une haute importance pour les Franco-Manitobains sous bien des rapports, mais surtout au point de vue scolaire. L'étude des grandes unités fut un surplus de travail très considérable pour nos commissaires d'écoles. Nous leur devons notre admiration et nos remerciements. Plusieurs ont accepté bien des sacrifices, ont assisté à beaucoup de réunions, afin de s'entendre sur une ligne de conduite.

En plus, pour quelques-uns de vos représentants, il y avait l'effort supplémentaire de coordination avec les autres groupes affectés.

Congrès régionaux

Après réflexion nous avons décidé cette année de tenir notre congrès en deux soirées seulement, ce soir et le mercredi 21 au Collège de St-Boniface comme les années passées, ce qui vous laisse la soirée de demain libre pour assister aux réunions du M.S.T.A., et nous espérons que vous allez vous faire un devoir d'y participer. Ce geste de notre groupe se fera sans doute remarquer et vu les difficultés qui semblent exister entre la M.S.T.A. et le Urban Association il est à notre avantage de faire front commun avec le M.S.T.A., pour cette année. Nous espérons également de cette façon organiser l'influence catholique et française au sein de l'association neutre de l'M.S.T.A.

Normalement, la deuxième soirée de notre congrès était consacrée à répondre aux problèmes des différents groupes. Cette année, vû les innombrables problèmes qui peuvent se présenter à cause du nouveau système de divisions scolaires secondaires, nous avons cru qu'il serait plus avantageux d'organiser des congrès régionaux et là discuter vos problèmes locaux soit avec notre secrétaire, soit avec un inspecteur d'école, ou encore avec un représentant de notre exécutif. Nous espérons pouvoir organiser ces congrès régionaux si possible avant la fin de ce mois ou au début du mois de février.

Abonnement au journal

J'aimerais en terminant vous lire trois paragraphes d'un article de **La Liberté et le Patriote**, du vendredi 9 janvier:

"Les conférenees et les réunions ont leur valeur, mais rien ne vaut la parole écrite que l'on absorbe à tête reposée au foyer, pour se faire des idées solides et raisonnées. C'est un peu à cause de cela que les huit associations nationales de l'Ontario font un effort commun à l'heure actuelle afin de répandre davantage leur organe officiel, le quotidien **Le Droit** d'Ottawa.

"Inutile, en effet, de chercher la persévérance au service de notre cause, dans les foyers où les parents ne sont pas prêts à faire le sacrifice minimum que requiert un abonnement à "notre" journal.

"C'est le premier geste à poser dans le but de faire front commun de principes et de politique au cours de cette année qui laissera sur nos écoles une empreinte définitive."

Cette année plus que jamais, il faudrait donc que tous nos Canadiens français du Manitoba s'abonnent à notre journal **La Liberté et le Patriote**, l'organe officiel, et suivent ses directives.



M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier vient d'être nommé aumônier de l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, la constitution du groupe ayant été amendée pour donner suite à un geste paternel de Son Exc. Mgr M. Baudoux.

La fête des Apparitions à Lourdes, le 12 février

CITE DU VATICAN — Pour rendre plus solennelle la clôture de l'année jubilaire de Lourdes, Sa Sainteté Jean XXIII a décidé de reporter au jeudi 12 février la fête des Apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes, le 11 tombant le mercredi des Cendres, premier jour de carême, ce qui entrainait la suppression de cette fête liturgique.

Soirée des Gais Manitobains

Le dimanche 18 janvier avait lieu, à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph, une soirée en l'honneur des parents des Gais Manitobains. Ce groupe de jeunes gens et jeunes filles, remplis de cette joie qui est propre aux jeunes, mais qui ne se voit que rarement en ce vingtième siècle, firent de cette soirée un autre de leurs succès.

Le but de cette soirée se résumait en ceci: que les parents de chaque membre des Gais Manitobains viennent s'amuser avec leur enfant et qu'ils prennent une connaissance plus grande du groupe des Gais Manitobains.

Un grand nombre de parents répondirent à l'invitation et on peut dire que si la soirée fut un succès, c'est grâce aux parents qui sont venus accompagner leurs enfants et s'amuser ensemble avec la belle jeunesse de St-Boniface.

La soirée débuta par un "O Canada". Un mot de bienvenue de l'habile directeur, M. Louis Beaulieu, mit la soirée en marche. La chorale, sous la direction de M. Jean-Louis Hébert, exécuta cinq chansons de folklore canadien-français. Un extrait de Molière suivi d'une fable de Lafontaine "à la comique" et de quelques mimes mirent de l'entrain dans la soirée et de la joie dans le coeur autant des parents que des Gais Manitobains eux-mêmes.

Puis, les Gais Manitobains mirent leur talent à l'épreuve en démontrant des danses de folklore canadien-français, polonais, italien, israélien, espagnol et grec.

Enfin vint la danse. Pour la première fois peut-être, les parents ont eu la chance de danser avec leurs enfants et de se mêler à un groupe de jeunes Canadiens français et catholiques. Un succulent goûter suivit la danse et restaura chez plusieurs les forces perdues au courant de la veillée si active et si pleine d'entrain.

M. l'abbé Léo Couture, aumônier des Gais Manitobains, mit fin à la soirée en adressant la parole aux parents. Il les remercia d'être venus en si grand nombre encourager indirectement un mouvement de jeunes qui ne désirent que progresser autant en sagesse qu'en vertu. Il donna sa bénédiction aux parents et aux enfants et chacun partit de son côté content d'avoir passé une veillée parmi des jeunes qui savent s'amuser.

Alors félicitations aux Gais Manitobains pour leur belle veillée et félicitations aux parents qui ont su répondre à l'appel de leurs enfants. Félicitations spéciales à M. Louis Beaulieu qui a su mener à un véritable succès la soirée des parents. Enfin, félicitations à l'aumônier qui, de son côté, a fait garder chez ces jeunes un bon esprit et la vraie joie du plaisir sain.

Les hommes passent leur temps à penser à des choses sages et à en accomplir des ridicules. — Anatole FRANCE.

M. J.-M. Dacquay, de St-Claude, décédé à 51 ans le 11 janvier

ST-CLAUDE — Le mercredi 14 janvier avaient lieu, dans l'église de St-Claude, les funérailles de M. Jean-Marie Dacquay, décédé le dimanche 11 janvier à l'hôpital St-Boniface après une longue et cruelle maladie, supportée généreusement. Après l'annonce du médecin, à la suite d'une intervention chirurgicale au mois d'avril 1958, qu'il n'avait qu'une dizaine de mois à vivre, il accepta, avec une admirable résignation, la volonte de Dieu et se prépara alors à faire le grand voyage au moment décidé par Dieu.

M. J.-M. Dacquay naquit à St-Claude le 9 octobre 1907. Ses parents étaient arrivés quelques années auparavant de Guern, Morbihan, France, et s'étaient installés sur une ferme, au sud du village. Issu de parents cultivateurs, il se plaça à son tour sur une ferme, non loin de ses parents, quand le 11 novembre 1929, il se maria à une bretonne, Jeanne-Marie Le Bris.

De cette union naquirent onze enfants, tous vivants, cinq fils et six filles: Mme Rénald Labossière (Hélène), de St-Léon, Mme Antoine Magne (Odile), de St-Boniface, Thérèse, institutrice à St-Boniface, Roselyne, institutrice à Haywood, Eveline et Solange, à la maison, Henri, de Winnipeg, Normand, Hubert, Marcel et René, à la maison. Le défunt laisse aussi deux frères, Yves, de St-Claude, et Louis, de Winnipeg, et deux soeurs, Mme Jeanne Green, de St-Claude, et Mme Louise Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les funérailles furent chantées par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, assisté de MM. les abbés J.-M. Gagné, curé, et R. Prescott, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: MM. les abbés R. Nadeau, curé d'Aubigny, O. Valcourt, curé de Starbuck, et O. Larochelle, vicaire de Notre-Dame-de-Lourdes, et le R. P. G. Ramaekers, S.J.

Les porteurs étaient MM. Joseph-L. et Jean-Marie Philippe, Joseph Dacquay, Lucien Bernard, Auguste Rey et Jean Martin.

Toute la paroisse et de nombreux amis des paroisses voisines assistèrent aux funérailles pour rendre un dernier hommage à ce paroissien de St-Claude qui avait été syndic pendant de nombreuses années et commissaire de l'école du village durant 25 ans et qui, toute sa vie durant, avait été mêlé à toutes les activités de St-Claude.

Remerciements

La famille Dacquay tient à remercier tous ceux qui ont exprimé leur sympathie soit en offrant des honoraires de messes, soit en venant prier pour lui à la maison et aux funérailles. Merci spécial à ses amis de Falher et des alentours en Alberta pour leur généreuse contribution de messes.

St-Adolphe

Chambre de Commerce

Le vendredi 16 janvier avait lieu, dans la salle paroissiale, une assemblée de la Chambre de Commerce. La plupart des membres étaient présents, ainsi que des non-membres.

Après un mot de bienvenue par le président, M. J.-A. Leclerc, le rapport de la dernière assemblée fut lu par M. M. Théoret, secrétaire, et accepté tel quel. Le président présenta ensuite le rapport de l'exécutif et fit connaître les activités de la Chambre depuis le mois de mars 1958.

Il fut décidé que quelques membres de l'exécutif iraient à l'assemblée de district, de la Chambre de Commerce du Manitoba, tenue à Ste-Anne le lundi 19 janvier, étant donné que beaucoup d'informations sont obtenues de ces assemblées, et qu'à St-Adolphe on tient à se renseigner.

Il y eut aussi discussions sur différentes questions et principalement au sujet des résolutions qui devront être présentées à la convention des Chambres de Commerce du Manitoba au mois d'avril prochain.

On donna ensuite les noms des gagnants pour le concours d'embellissement de la paroisse lancé par la Chambre le printemps dernier. Les prix furent décernés comme suit: M. Adélard Dufault (parterre), M. Henri Morin (amélioration), et M. Léonidas Lagassé (propreté).

L'assemblée se termina par un réconfortant goûter.

Si un homme se met à penser à sa condition physique ou morale, il trouve généralement qu'il est malade.

Vol. 10, no 9 23-1-59

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Tableau d'honneur

Succès

Grade 7: Armand Gobeil, Richard Hamilton, Dennis Denby, Roger Dupuis, Gilles Gauthier, Marcel Parent.

Grade 8: Claude Choiselat, Victor Ste-Croix, Pierre Léger, Jean Moal, Larry Ball.

Grade 9: Jean-Paul Gobeil, Roland Ledoux, Charles Beauchamp, René Chartier, Guy Vergnano.

Grade 10: Rénald Parent, Paul Dupuis, Kenneth Maczuga.

Grade 11: Daniel O'Brien, Gérald Archambault.

Grade 12: Louis Gosselin, Lorne Berg.

Conduite

Grade 7: Michel Tymecki, Dennis Denby, Roger Dupuis, Gilles Gauthier, Armand Gobeil.

Grade 8: Victor Ste-Croix, Almanzar Trudeau, Norbert Martel, Jean Moal, Edouard Bouvier, Claude Choiselat.

Grade 9: Danny Jordens, Clarence Musick, Alexandre Vincent, Louis Roy, Jean-Paul Gobeil, Charles Beauchamp, Roland Ledoux, Raymond Brunel, Richard Marion.

Grade 10: Paul Dupuis, Kenneth Maczuga, Rénald Tétrault, Rénald Parent.

Grade 11: Denis Raffard, Jean-Pierre Régnier, Adélard Sénécal, Alain LeGall, Jacques Audet.

Grade 12: Lorne Berg, Richard Boulet, Raynald Fisette, Louis Gosselin, Maurice Hamonic, Joseph Roy, Raynald Trudel.

Application

Grade 7: Roger Dupuis, Armand Gobeil, Richard Hamilton, Marcel Parent, Denis Denby, Michel Tymecki.

Grade 8: Claude Choiselat, Victor Ste-Croix, Norbert Martel, Claude Maguet, Edouard Bouvier.

Grade 9: Jean-Paul Gobeil, Roland Ledoux, Charles Beauchamp, Bernard Boisjoli, Louis Roy.

Grade 10: Rénald Parent, Kenneth Maczuga, Paul Dupuis.

Grade 11: Adélard Sénécal, Alain LeGall, Jacques Audet, Gérald Archambault, Daniel O'Brien, Denis Raffard, Roger Brunet.

Grade 12: Lorne Berg, Louis Gosselin.

Télévision française

Sous l'instigation de leur professeur de français, quelques élèves du grade X écrivirent récemment à M. J. R. Finlay, de la C.B.C., afin de lui exprimer leur reconnaissance pour les programmes français de la télévision manitobaine. Nous en publions deux.

"Cher Monsieur,

Vous avez fait preuve de bravoure et d'amitié en nous donnant des programmes français à chaque semaine. Je crois de mon devoir de vous écrire un mot de félicitations pour la part active que vous avez prise en face de certaines résistances. Nous aimerions voir "Un homme et son péché" et "Marie-Didace". J'espère que, malgré le travail accompli, vous vous rendrez à nos désirs.

P. D."

"Cher Monsieur,

Je vous félicite de nous avoir obtenu des programmes français à la télévision et j'espère que ces programmes augmenteront. Nous les regardons avec plaisir. La nature humaine demande toujours davantage. Vous ne sauriez vous imaginer comment nous serions contents de voir "Un homme et son péché".

J'espère que notre voeu pourra se réaliser prochainement et je mets ma confiance en vous.

R. P."

Visite du R. P. Provincial

Par un après-midi de soleil, le géant des airs pique à travers les vents et se pose sur le pavé de l'aéroport Stevenson. C'est l'avion qui amène le nouveau Supérieur provincial des Clercs de St-Viateur à Otterburne.

Le R. P. E. de Blois, chargé par Dieu de surveiller la santé spirituelle, matérielle et intellectuelle de 586 religieux, passa une huitaine parmi nous. Il rencontra chaque membre du personnel, parla aux élèves, éleva le R. F. Laflamme au majorat, pansa les blessures et remonta les courages. Rôle admirable qu'il sut remplir avec tact, énergie et compréhension!

Il va sans dire que les problèmes de l'heure: les grandes divisions et le rôle du collège dans l'application de la nouvelle loi scolaire attisèrent son intérêt au plus haut degré.

Que Dieu lui accorde la santé et les joies de l'âme qui font triompher des difficultés! Qu'il reçoive de nouveau les hommages de la gent enseignante et enseignée du Collège d'Otterburne!

Point d'interrogation

Le mardi 13 janvier, l'équipe du collège composée de Maurice Hamonic, Normand Hébert, Raynald Trudel et Pierre Carney se rendait aux studios de CKSB pour l'émission "Point d'interrogation. Ils remportèrent une première victoire au compte de 19 à 16 contre l'école St-Joseph de St-Joseph. Nos félicitations et nos souhaits pour d'autres succès!

Nos parties de gouret

Sacré-Coeur de Winnipeg 5 vs Collège St-Joseph 4.

Ecole indienne de Winnipeg 12 vs Collège St-Joseph 2.

Emerson 1 vs Collège St-Joseph 6.

Roland 5 vs Collège St-Joseph 8.

Dominion City 7 vs Collège St-Joseph 6.



On voit ici le supérieur général de la congrégation missionnaire des Oblats de Marie-Immaculée, le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I. A l'aide d'un tableau noir, il illustre sa conférence sur la Formation de l'Apôtre moderne. La congrégation des Oblats compte 7,200 membres à travers le monde. Des prêtres des cinq provinces canadiennes et américaines étaient présents lors du dixième congrès oblat sur l'éducation, tenu récemment à Washington.
(Photo NC)

Calendrier trimestriel des retraites fermées

On organise à l'heure actuelle les retraites suivantes. Les noms qui suivent les endroits sont ceux des capitaines et co-capitaines:

27-29 janvier—Clergé de Saint-Boniface;
2-5 février—Collégiens de Saint-Boniface;
6-8 février—Hommes:
Ste-Anne: le Dr P. Doyle et M. Roger Smith;
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire;
9-12 février—Collégiens de St-Boniface et d'Otterburne;
17-19 février—Hommes:
Ste-Anne: le Dr P. Doyle et M. Roger Smith;
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire;
3-5 mars—Hommes:
St-Eustache: MM. Lucien Rivard et Philippe Perron;
Elie: le Dr R. Champagne et M. Z. Lachance;
10-12 mars—Hommes:
St-Malo: MM. Cyrille Hébert et Marcel Colette;
13-15 mars—Hommes:
Sacré-Coeur de Winnipeg: M. Armand Trudel, Tél.: SPruce 4-7208, M. L. Alary, Tél.: SUnset 3-8034;
17-19 mars—Hommes:
St-Pierre: MM. René Mulaire et Achille Rioux;
Otterburne: M. A. Morin;
Ile-de-Chênes et La Broquerie;
23-25 mars—Dames mariées de Langue Française:
St-Boniface: Mme Cancade, Tél.: WHitehall 3-4646, Mme W. Tétreault, Tél.: WHitehall 3-8844;
26-28 mars—Hommes:
St-Boniface: M. C.-E. Huot, Tél.: CEdar 3-1244;
6-8 avril—Hommes:
St-Jean-Baptiste: MM. Marcel Dorge et Georges Marion;
9 avril—Réunion des Oblats;
14-16 avril—Dames mariées:
Lorette: Mmes Rose Therrien et J. McDougall;
Ste-Anne-des-Chênes; La Broquerie; Ste-Geneviève; Richer; Thibaultville;
21-23 avril—Dames mariées:
St-Pierre: Mmes A. Banville et A. Guichon;
St-Malo: Mmes M. Comeau et Paul Forest;
Otterburne; Ile-de-Chênes;
28-30 avril—Dames mariées:
Ste-Agathe: Mme E. Dumesnil;
La Salle; St-Adolphe; Aubigny; Ste-Elisabeth.

Haywood

Bénédiction des enfants

Le dimanche 11 janvier, fête de la Sainte-Famille, avait lieu dans l'église paroissiale la bénédiction des enfants. Un grand nombre d'enfants suivait le divin Enfant durant la procession qui se fit après un court sermon donné par M. le curé. Suivit la vénération du petit Jésus. La bénédiction du Saint-Sacrement clôtura la cérémonie.

Va-et-vient

Mme Aubert Poirier est revenue très enchantée de sa visite à Detroit et Roseville, Mich. Elle fit le voyage en auto avec M. et Mme Edouard Hogue et Mme John Novak, de Transcona, et M. Ulysse Hogue, de Charleswood. Mme Louis Hogue, de La Salle, accompagnait ses enfants. Ils visitèrent leur fils et frère, M. Georges Hogue, marié dernièrement, et Mme S. McColeman, soeur de Mme Hogue.

Bonspiel

Contrairement à l'hiver dernier, les amateurs du curling jouissent d'une belle glace et s'en donnent à coeur joie. Le premier concours eut lieu au début du mois et les gagnants des prix sont: premier concours: 1er prix, M. Armand Labossière; 2e, M. Armand Bergeron; deuxième concours: 1er, M. Maximillien Labossière; 2e, M. Ernest Rouire; troisième concours: 1er, M. Joseph Rey; 2e, M. Omer Gagné.

Malade

M. Antonio Lachappelle a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Boniface samedi soir. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

41-360-41P.

Inwood

Décès

M. Floyd Thorburn, fils unique de M. et Mme Charles Thorburn, de Narcisse, Man., est décédé à l'hôpital St-Boniface le samedi 10 janvier, à l'âge de 27 ans, après une courte maladie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, trois soeurs, Mmes Ray Gilson, de Stony Mountain, Emélie et Linda, à la maison; sa grand-mère, Mme Headerington, âgée de 90 ans, qui était présente aux funérailles, et une tante, Mme Wiltshire, qui est venue par avion de Toronto pour assister aux funérailles le mardi 13 janvier.

Çà et là

Mme W. Cossette a passé la fête du jour de l'an chez son frère, M. Esdras Dufault. Elle est aussi allée ce même jour chez M. et Mme Martin Bériault, de St-Adolphe, avec sa nièce, Mme Alcide Bériault, et sa famille.

Mme Donald Carman a dû s'aliter à la maison pour quelque temps. Elle se rétablit assez bien à présent.

Le tirage du cochon, don de M. W. Carman, a eu lieu le dimanche 11 janvier. L'heureuse gagnante a été Mme Roger Vanoutrive, de St-Boniface.

La crèche de l'Enfant-Jésus dans l'église avait été préparée par les familles Martin, Rosjer et Carman. M. l'abbé E.-J. Grisé, curé, a dit la messe à Noël et au jour de l'an. Il y eut plusieurs communions. La musique et le chant furent bien rendus.

Woodridge

Çà et là

Le 17 décembre avait lieu, à la salle paroissiale, un concert de Noël organisé par les élèves de l'école Lafortune, sous la direction des religieuses et de Mlle B. Beauchemin. Félicitations aux organisatrices pour avoir fait de ce concert un vrai succès. Plus de 150 enfants reçurent de jolis cadeaux, ainsi que des bonbons.

Le R. P. P.-E. Lalonde, S.J., est venu prêter main-forte à M. l'abbé J. Choiselat, pour la fête de Noël.

Comme l'an dernier, une magnifique crèche de Noël avec personnages de grandeur naturelle est installée à l'extérieur de l'église. Le tout est illuminé le soir.

La messe de minuit du 25 décembre fut célébrée par M. l'abbé J. Choiselat qui donna aussi le sermon de circonstance. Le choeur de chant, sous la direction de Mlle B. Beauchemin, exécuta de jolis cantiques de Noël. Le "Minuit, chrétiens" fut chanté par Mme Gaston Querel. L'église était décorée avec goût.

M. et Mme Andy Hora (Berthe Lebleu) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 5 janvier à l'hôpital St-Boniface.

Le jeune Gustave Gynlay est revenu chez lui après avoir été patient à l'hôpital St-Boniface durant deux mois, à la suite d'une fracture à la hanche.

M. Wilfrid Gauthier est de retour au foyer après avoir passé dix jours à l'hôpital de Ste-Anne, lors d'un accident survenu entre Lorette et Ste-Anne.

Etaient dans leurs familles pour Noël et le jour de l'an: MM. et Mmes Bernard Vrignon et leurs filles, Hélène et Madeleine, Wilfrid Chatel, Jimmy et Leslie Badder, W. Stevenson et Rodolphe Dupas et M. Gilbert Vrignon.

M. Maurice Diedrich était de retour chez lui, le 9 janvier, après un séjour de trois semaines à l'hôpital Deer Lodge.

Dunrea

Assemblée

Une réunion spéciale, appelée par M. l'inspecteur Floyd, à l'école du village dernièrement, réunit une quarantaine de personnes intéressées aux affaires scolaires. Les cinq commissaires élus pour l'école consolidée furent MM. Arthur Paradis, Athanase Lavoie, J.-S. Boulet, Benoit Garand et J. R. Chambers.

Il y eut en même temps plusieurs discussions concernant les affaires scolaires, et tous furent bien satisfaits de cette réunion.

Curling

Depuis quelques semaines, la patinoire locale est débordante d'activité. Une vingtaine d'équipes de joueurs de curling, venues des villages avoisinants, se mesurèrent avec des joueurs locaux, puis les dames et les jeunes filles ont exercé leurs prouesses, laissant ensuite les glaces libres pour les enfants qui s'en donnèrent aussi à coeur joie.

Vainqueurs et vaincus ont joui pleinement de ce sport à la fois excitant et vivifiant, et plusieurs ont remporté de jolis prix.

Les joueurs de gouret vont pouvoir maintenant exercer leur habileté, mais une glace restera libre à la disposition des amateurs de curling.

Cet hiver, c'est M. G. Gélinas qui entretient la patinoire.

Erreur

Parmi les noms de ceux qui ont fourni leur part au profit de l'Association d'Education, celui de M. Jules Deschênes a été omis; par contre on lisait le nom de M. Desrochers et il n'y a personne de ce nom dans cette localité. Alors probablement que par erreur, ce dernier nom a été substitué à l'autre. M. Deschênes s'est toujours dévoué de toute son âme à la cause catholique et canadienne-française, alors il faut lui rendre justice.

Visiteur

M. Léopold Girardin, de Saskatoon, était de passage chez M. et Mme Arthur Paradis, ces jours derniers. Peut-être qu'avant longtemps, on aura le plaisir de le compter comme paroissien.

Baptêmes

Le 21 décembre: Marie-Antoinette, fille de M. et Mme Luc Bisson, née le 15 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Bisson, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 janvier: Ida-Jeanne, fille de M. et Mme André Boulet, née le 1er janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Légaré, oncle et tante de l'enfant.

M. Gilbert Jules a dit à Mme Thome-Patenôtre: "Il peut y avoir des femmes agents de police. Mais il n'y aura jamais de femmes-pompiers. Elles mettent trop de temps à s'habiller".

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.2	77.2	77.2	77.4	77.4
C.W. no 3	73.4	73.4	73.4	73.6	73.6
Fourrage no 1	69.6	69.6	69.6	70	70
Fourrage no 2	66.6	66.6	66.6	67	67
Fourrage no 3	63.6	63.6	63.6	64	64
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	112.4	112.4	112.4	112.4	112.4
C.W. no 3 6 rangs	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
Fourrage no 1	97	97	97.2	97.2	97.2
Fourrage no 2	96.4	96.4	96.6	96.6	96.6
Fourrage no 3	93.4	93.4	93.6	93.6	93.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	105 3/8	104 7/8	105.6	105 7/8	105 3/8
C.W. no 3	100 1/8	99 7/8	100.4	100 5/8	100 1/8
C.W. 2 rej.	102 1/8	101 7/8	102.2	102 3/8	101 7/8
C.W. no 4	92 1/8	91 7/8	92.2	92 3/8	91 7/8
Ergot	88 1/8	87 7/8	88.2	88 3/8	87 7/8
Sur voie net	105 3/8	104 7/8	105.6	105 7/8	105 3/8
AVOINE —					
Mai	74 1/8	74.2	74.2	74.4	74.4
Juillet	73 1/8	73 1/8	73	73 3/8	73.4
Octobre	72.6	72.6	72 5/8	73 3/8	73 1/8
ORGE —					
Mai	100.4	100.4	100.6	100.6	100.6
Juillet	98 7/8	99	99.2	99 3/8	99 1/8
Octobre	98 5/8	98.6	98 7/8	99 1/8	99
LIN —					
Mai	287.2	287.4	290.6	293	294.2
Juillet	278.4	277	279.4	279.6	281
Octobre	274.4	274.2	274.6	273	274.2
SEIGLE —					
Mai	110 1/8	109 3/8	110.2	110 3/8	109 7/8
Juillet	109 3/8	108 3/8	109	108 5/8	107 7/8
Octobre	110 3/8N	109.4	109.4	109.4N	108.6

Mariage Nadeau-Bremner célébré à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le samedi 17 janvier, en l'église paroissiale St-Joachim, Mlle Stella Bremner, fille de M. et Mme David Bremner, de Maillardville, C.-B., unissait sa destinée à celle de M. Paul Nadeau, fils de M. et Mme Gualbert Nadeau. M. l'abbé Robert Nadeau, cousin du marié, bénit le mariage et célébra la sainte messe.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe blanche en tulle de nylon. Son boléro avec col Claudine et longues manches se terminant en pointes de lis était de dentelle. La jupe était recouverte de quatre rangées de volants superposés, dont les bords étaient garnis de dentelle. Son voile demi-long était retenu par une couronne garnie de perles et de paillettes brillantes. Son bouquet se composait de roses rouges.

Le cortège se composait d'une petite bouquetière, Lucille St-Pierre, nièce de la mariée, vêtue d'une robe de velours rouge et coiffée d'une couronne de tulle blanc. Le petit page était René Halmbault, neveu du marié.

Les trois demoiselles d'honneur étaient Mlles Anita Bremner, soeur de la mariée, Emma Nadeau, soeur du marié, et Viviane Desaulniers, amie de la mariée. Elles étaient élégantes dans les robes de velours rouge, de longueur ordinaire, coiffées de couronnes de tulle blanc. Elles tenaient des bouquets d'oeillets.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roland Gauthier, Edgar Freynet et Gualbert Nadeau, fils. M. Gualbert Nadeau servait de témoin à son fils.

Durant la messe, Mme J.-E. Bohémier interpréta l'"Ave Maria" de Gounod; M. Alphonse Fournier chanta le "Panis Angelicus" et Mlle Lilianne Fournier, "Aimez Jésus". Mme Narcisse Fournier touchait l'orgue.

Un succulent dîner fut servi à quelque 45 invités dans la salle paroissiale. Une soirée dansante termina la journée. Les "Red River Melodiers" firent les frais de la musique.

M. et Mme Paul Nadeau ont établi résidence à Pine Falls.

Réunion de l'A.P.M.

Une imposante réunion de parents et maîtres eut lieu le mercredi 14 janvier à la salle de l'arena. M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne, était l'orateur invité. Il traita d'une question importante: l'éducation sexuelle des enfants. Son discours intéressa vivement l'auditoire.

Un nouveau conseil exécutif fut élu pour l'année 1959: Mme Georges Gosselin, présidente; Mme Aimé Vielfaure, secrétaire; la Rév. Sr Anna Lussier, conseillère; Mme Roméo Gauthier, officier recruteur; M. Edgar Freynet, publiciste.

Pour terminer la soirée, un délicieux goûter fut servi.

Un merci sincère à M. le Dr Doyle qui a si gracieusement prêté son concours pour faire de cette réunion un succès. Les membres du comité désirent remercier également Mme Jos. Balcaen, ancienne présidente, pour tous les services rendus à l'A.P.M.

Çà et là

M. l'abbé Lucien Senez, curé, est hospitalisé actuellement à l'hôpital St-Boniface, à la suite d'une crise cardiaque. Ses paroissiens lui souhaitent un prompt rétablissement.

La Rév. Sr Anna Lussier, principale et supérieure, est actuellement en voyage. Elle partait le mardi matin 20 janvier, par avion, pour Miami, Floride; elle accompagne la Rév. Sr Alice Brodeur qui s'y rend pour visiter un frère malade. Soeur Lussier rendra visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Adrien Hébert.

Laurier

Çà et là

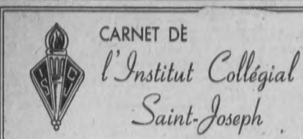
L'assemblée annuelle des contribuables de l'école du village avait lieu le 15 janvier. M. Louis Saquet y fut élu commissaire pour un second terme. M. Alphonse Bouchard présidait l'assemblée et Hervé Molgat en était secrétaire. M. Léon Saquet, dévoué secrétaire de la Commission scolaire, lut son rapport. Mlle Marie Deremiens, auditrice officielle, donna aussi le sien.

Mme Aimé Gagnon est partie en visite chez sa fille, Mme Klassen, de Nelson, C.-B.

Les jeunes ont défait Bernie par le score de 3 à 2 au gouret, mais ont dû baisser pavillon devant les joueurs plus robustes de Rorketon par les scores de 8 à 7 et de 4 à 2.

Prompt rétablissement aux malades, M. Auguste Saquet et Mme Alphonse Jeannotte.

Il s'est dernièrement formé un nouveau club de bridge à Laurier, connu sous le nom de "Saleurs d'As". Les officiers sont A. B. et M. J. La seule condition pour en faire partie est de perdre trois as au cours de la même veillée.



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

In Memoriam

Le mardi 23 décembre, tout l'Institut était rempli de joie, de bonheur et de gaieté (de toutes parts), car, vous l'avez deviné, les élèves rentraient en vacances. Elles s'échangeaient des souhaits de belles vacances, de "Joyeux Noël", etc.

Malheureusement, la joie ne dure pas toujours. A peine trois jours plus tard, le 26 décembre au matin, le poste de radio annonçait une nouvelle foudroyante. Une de nos compagnes, Lorraine Bobbie, s'était fait frapper dans un accident d'automobile. Les nouvelles du midi annonçaient sa mort.

La victime, Lorraine, âgée de 17 ans, était une étudiante de la 11e année, cours commercial; son idéal était de devenir sténographe. Elle était une élève peu bruyante, mais affable, cordiale et gentille; elle était aussi reconnue par ses maitresses comme une élève très appliquée.

Son état est maintenant stabilisé pour l'éternité; la mort n'a pas d'égard pour personne. Elle vient comme un voleur sans considérer ni l'âge ni le rang. Oui, une vraie leçon pour nous. Il faut toujours être prête.

Lorraine était l'unique fille de M. et Mme Alexandre Bobbie. Nous leur offrons donc nos sincères condoléances.

Henriette LEVASSEUR,
IXe année, no 19.

• • •

Le retour

Le 5 janvier 1959 marquait le début du deuxième semestre de notre année scolaire. Une grande agitation régnait dans les classes. Les élèves se racontaient avec enthousiasme les plaisirs, les sorties et les fêtes en famille que leur avaient apportés les vacances de Noël et du Jour de l'An.

Avec la permission de Soeur Directrice, toutes les filles se rendirent avec entrain dans les classes, offrant leurs voeux sincères aux maitresses et anciennes compagnes.

Ainsi que nous l'a suggéré Soeur Louis-des-Anges, notre Directrice, le mot d'ordre pour '59 sera "Coopération"! Cela veut dire que durant toute l'année nous obéirons à la lettre aux règlements de l'école, et nous ferons honneur à l'Institut en étant des élèves modèles et distinguées. Alors, mes amies, à l'oeuvre et bon courage!

Madeleine CORBEIL,
IXe année, no 19.

• • •

Première leçon au gymnase Notre-Dame

Il y a longtemps que nous rêvions d'aller au gymnase Notre-Dame pour nos exercices de gymnastique. Chaque mercredi, à la leçon de culture physique, l'inévitable question se posait: "Quand irons-nous au nouveau gymnase?" Mlle Bender, institutrice de culture physique nous expliquait que les ouvriers n'avaient pas encore terminé la construction, qu'elle ignorait totalement quand nous pourrions y entrer et qu'il nous fallait encore patienter. Enfin!!! avant Noël, nous recevions la réponse tant attendue. Le 7 janvier, pour la première fois, nous prenions notre leçon de culture physique au gymnase Notre-Dame.

"Que c'est beau!" "Que c'est spacieux!" "C'est l'idéal!" Vraiment, nous ne pouvions pas mieux exprimer notre admiration à la vue de notre magnifique gymnase. Toutes en uniformes, nous nous séparâmes en quatre files et la leçon commença. Pour la première fois, nous ne fîmes que repasser la danse carrée déjà apprise et quelques exercices. Mais bientôt nous apprendrons à jouer au ballon-panier et au ballon volant. Nous avons toutes bien hâte à la prochaine leçon qui ne tardera pas. Nous nous comptons chanceuses d'avoir un si beau gymnase pour nous ébattre.

Marie-Thérèse BOILY,
IXe année.

• • •

L'Est et l'Ouest

Pour toutes celles qui connaissent Soeur M.-Diomède, ce fut une joie d'apprendre qu'elle devait passer la saison des fêtes avec les siens dans la belle province de Québec. Imaginez! ses mathématiciennes de la 12e année eurent la frousse qu'elle ne revienne pas . . !

Rassurez-vous, les amies, elle revint — et pas seule — mais accompagnée de deux jeunes étudiantes de l'Est qui désirent poursuivre leurs études bilingues chez nous à l'Institut. Il s'agit de Françoise Laberge et de Laurianne Brault. Changer de programme d'études au milieu d'une année scolaire n'est pas chose facile. Aussi nous admirons leur courage et leur enthousiasme, car elles ne semblent pas avoir peur d'affronter les difficultés. Nous sommes heureuses de les avoir au milieu de nous. Certes, leurs efforts seront couronnés de succès.

Félicitations et reconnaissance à Soeur M.-Diomède de savoir si bien établir la liaison entre l'Est et l'Ouest et de nous offrir ainsi l'occasion de faire des échanges.

• • •

Le Ciné-Club

Depuis quelque temps, on parlait d'un Ciné-Club. Déjà, les filles de la 12e année et les collégiennes font partie du Ciné-Club du Collège, mais nous, les filles des 9e, 10e et 11e années, nous aspirions au même privilège. De fait, en décembre, une deuxième section fut organisée. Nous en sommes fières maintenant!

Le but de ce club est de s'habituer à voir dans un film plus qu'une histoire et certaines vedettes, d'apprendre à lire un film à travers les divers moyens employés. Avec le temps, nous nous exercerons à évaluer un film et à porter un jugement.

Pour atteindre notre but, nous avons deux genres de réunions. Dans les premières nous faisons de la cinématographie (que le mot ne vous fasse pas peur) par laquelle nous apprenons quels sont ceux qui font les films, comment ils les font, et quelles sont les techniques employées, etc. Dans les deuxièmes, on nous passe un grand film, suivi d'une discussion.

Le premier film qui nous fut présenté fut "Lili". Il racontait les expériences d'une jeune fille de seize ans. Les acteurs principaux sont Leslie Caron, Mel Ferrer et Jean-Pierre Aumont. Après cette représentation, nous nous sommes divisées en équipes pour une discussion. Chacune donnait son opinion. Cette réunion fut très intéressante. Je crois que le Ciné-Club sera une organisation très profitable.

Madeleine CORBEIL,
IXe année, no 19.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme André Pinette à l'occasion de la naissance d'un fils, Louis, né le 30 décembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Prompt rétablissement à Mme Denis Godard qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose durant une semaine et au petit Gérald Beheyt qui fut aussi patient au même hôpital.

Mlle Louise Desjardins, étudiante à St-Eustache, a passé les vacances de Noël chez ses parents. Elle est maintenant retournée à ses classes, ainsi que tous les autres venus durant les vacances.

M. Jérôme Verhaeghe, employé à Dryden, Ont., est venu passer quatre jours chez ses parents, M. et Mme Gustave Verhaeghe.

M. Paul Martin, qui était employé à Thompson, est maintenant revenu près de sa famille chez M. et Mme J. Peeters.

M. Gustave Verhaeghe est parti lundi assister aux conventions des commissaires d'écoles tenues à Winnipeg, ainsi que M. Georges Casavant.

La Ligue des Femmes Catholiques a eu sa première assemblée de l'année, le lundi 12 janvier, chez Mme Euphrasie Verhaeghe. L'assemblée fut très intéressante. Neuf membres étaient présents. Un autre membre s'est inscrit. Un petit goûter fut servi pour terminer l'assemblée.

Mme P. Coss est allée à Winnipeg rendre visite à sa soeur qui est malade. Elle passera aussi une couple de mois chez ses deux filles, Mmes C. Winters et Rita Fayant.

Mariage

Le mercredi 31 décembre a eu lieu, dans l'église de Ste-Amélie, le mariage de Mlle Angela Clark, fille ainée de Mme Stéphanie Clark et de feu M. John Clark, de Kinosota, Man., avec M. J. Edward Jarvee, fils de M. et Mme Jarvee, aussi de Kinosota. M. l'abbé C. Vachon, curé, célébra la messe.

Mlle Jane Clark, soeur de la mariée, était fille d'honneur. M. J.-B. Denis, oncle de la mariée, conduisit sa nièce à l'autel. Le marié était accompagné de son père comme témoin et de son frère comme garçon d'honneur.

Des chants appropriés furent chantés pendant la messe. La réception eut lieu à Kinosota.

Fort Garry

Décès

Mme Julia Lapierre, de 1531, avenue Waller, Fort Garry, est décédée le mercredi 7 janvier à sa résidence, à l'âge de 69 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, Jules; trois fils, Emile, Gaston et Joseph; six filles, Mmes E. Pattyn, J. Ramsay, J. Hannaberry, J. Martin, H. Fogelbergh et Eva; une soeur, Mme Emilie Van Petta; douze petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 9 janvier en l'église catholique de Fort Garry. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Fort Garry. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

L.F.C.

L'année 1959 semble avoir apporté avec elle, tant de choses à discuter qu'à l'assemblée du 14 janvier, la présidente dut se tenir debout une heure durant, afin de lire les nombreuses notes, quasi aussi importantes que celles lues à l'ouverture de la Chambre fédérale.

Chose étrange, il n'y avait pas d'opposition. Toutes les dames s'accordent quand il s'agit de travailler au bien de la paroisse et du diocèse. Elles se feront un devoir et un plaisir d'aller entendre leur distingué archevêque, Son Exc. Mgr P. F. Pocock, le 22 janvier au théâtre Playhouse, à l'assemblée annuelle du Conseil du Bien-être de Winnipeg.

Le 2 février, les dames recevront des leçons d'art culinaire données par la compagnie Monarch. Ces leçons auront lieu dans la salle paroissiale, avenue Manahan, à 7 h. 30 p.m. De beaux prix seront distribués. Mmes J. Scatcliff et R. Sellors en sont les organisatrices.

Les billets des Chevaliers de Colomb se distribuent sans relâche. Quelques dames dévouées se rendront au Club Goods Neighbour's, avenue McDermot, pour une soirée en faveur des moins fortunés.

La Ligue Féminine possède maintenant de petits groupes ayant à leur tête de puissants capitaines, qui feront marcher l'aviron avec promptitude. Comme vous pouvez constater les activités ne manquent guère. Soyons laborieuses et la vie n'en sera que plus heureuse.



M. et Mme William Deslauriers, de la paroisse du Sacré-Coeur, que l'on voit sur cette photo, célébraient, le 10 janvier dernier, leurs noces d'or lors d'une réunion de famille tenue à la résidence de leurs fille et gendre, M. et Mme William Todd, rue Maryland. Une bourse fut présentée aux jubilaires par leur petit-fils, Maurice Todd. Dans l'après-midi, une réception eut lieu au même endroit pour les amis de la famille. M. et Mme Deslauriers se sont mariés le 10 janvier 1909, à St-François-Xavier, leur paroisse natale. Ils y résidèrent, sur une ferme, jusqu'à ce qu'ils viennent demeurer à Winnipeg, il y a 22 ans. Les jubilaires ont dix enfants qui étaient tous présents. Ce sont: Edouard, de Flin Flon, Man.; Donat, Denis, Horace, Joseph, Mme Todd (Stella), Marie, Mme Frank Winterford (Lorraine), Mme Edward Collins (Sally), de Winnipeg, et Mme Aimé Préfontaine (Yvonne), de St-François-Xavier. Ils ont 29 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Au cours des dernières semaines, la grève des réalisateurs de Radio-Canada n'a pas permis à CKSB de vous retransmettre d'une façon régulière certaines émissions quotidiennes. Les annonceurs de CKSB se sont efforcés de remplir les cadres avec certains programmes, tels Chansons Canadiennes à 11 h. et Succès d'hier à 2 h. 15 p.m. Nous espérons que dans un avenir assez rapproché, nous reprendrons l'horaire déjà établi et que vous pourrez, encore une fois, profiter des émissions de choix sur les ondes de votre poste.

A l'opéra de dimanche prochain, vous entendrez "Il Trovatore" de Verdi, opéra en 4 actes. Choeur et orchestre de Radio Italiani, dirigés par Fernando Previtali, avec Giacomo Laure-Volpi, Caterina Mancini, Carlo Tagliabue et Miriam Peraz.

Au début de cette semaine, il y eut quelques petits changements à l'horaire des annonceurs réguliers. Georges-Edouard LaFlèche continuera de vous égayer et de vous réveiller tout en assumant le programme de 12 h. à 1 h. 30, ce qui vous permettra de diner en sa compagnie.. Claude Bruson continuera de vous présenter soigneusement son programme pour les dames, de 10 h. à 11 h. Marie Benoist, notre jeune speakerine, se réserve les requêtes de la matinée. Son programme favori est certes "L'heure du concert" de 2 h. 30 à 3 h. René Chartier vous revient chaque après-midi avec son Ranch 1250. Très bientôt, on vous offrira à cette heure-là un programme plus varié.

Encore une fois, nous invitons nos jeunes Canadiens français qui aimeraient faire entendre leur petit orchestre au cours du programme du samedi, de 3 h. à 4 h. 30. Ubald Laurencelle concentre ses énergies au programme des jeunes, au programme "Par ci, par là" où il vous fera certes rencontrer des personnalités intéressantes, sans oublier la musique variée qu'il vous présente à l'heure du souper. Emile Savoie présente certaines émissions de la semaine, mais plus particulièrement le programme des malades, le dimanche matin. Si donc vous désirez certains disques pour égayer ceux qui sont à l'hôpital, n'hésitez pas à lui en faire part.

Point d'interrogation

A "Point d'interrogation" de cette semaine était au prise le Collège St-Joseph d'Otterburne contre le couvent de St-Charles. Ce fut une joute très intéressante avec le pointage final de 20 à 16 en faveur du Collège St-Joseph d'Otterburne. Nous tenons à profiter de cette occasion pour féliciter tous ceux et celles qui ont bien voulu participer à ce programme "Point d'interrogation", à l'horaire de CKSB, le mardi à 4 h. 30.

Nos écoles à la ronde

L'école du Précieux-Sang, dimanche dernier, faisait les frais du programme Nos écoles à la ronde. C'était un programme très varié et de très bon goût. Ici encore, il fait bon constater l'intérêt qui s'ajoute chaque semaine à cette émission hebdomadaire, à l'horaire de CKSB, à 7 h. le dimanche soir. Soyez à l'écoute dimanche prochain et vous entendrez un programme présenté par l'école Iberville de St-Malo.

C'est avec regret que la direction de CKSB apprenait dimanche que le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, avait eu une crise cardiaque. Nous sympathisons avec lui et sa famille et nous espérons qu'il se remettra rapidement de cette maladie.

St-Laurent

Bénédiction des enfants

Le dimanche après-midi 11 janvier avait lieu la bénédiction des enfants de la paroisse. Il y eut procession avec l'Enfant-Jésus, suivie des enfants qui chantèrent de beaux cantiques. Ce fut ensuite la bénédiction du T. St-Sacrement par le R. P. Curé. Un grand nombre d'enfants y assistaient avec leurs parents.

Va-et-vient

Mme Paul Buors, de Winnipeg, passa quelques jours en visite chez ses enfants, MM. et Mmes Adrien Chartrand, Jean, Jules et Louis Buors. Elle en profita pour visiter ses amis, MM. et Mmes J. Boucher et François Combot.

Le dimanche 18 janvier, M. et Mme Pierre Combot, accompagnés de leurs fils, Jean et André, visitèrent leur père, M. Jean Léost, et leurs enfants, MM. et Mmes François Gratton, Armand et Marcel Combot, ainsi que leurs frère et belle-soeur, M. et Mme François Combot.

M. et Mme François Combot et leurs petits enfants, de St-Eustache, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Jean Léost, fils.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
20 janvier 1959

BEURRE

Crémerie	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30-.31
Grade A moyens	.18
Grade A petits	.14
Grade B	.17-.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.24-.26	.15-.18
5-6 lbs	.27-.28	.22-.24	.14-.16
4-5 lbs	.23-.24	.18-.19	.12-.14
Moins de 4 lbs	.20	.13-.16	.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.16-.18	.10-.12
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.09-.11
Moins de 4 lbs	.13-.15	.10-.12	.07-.08

DINDES

Grade A	.34-.35
Grade B	.29-.30
Grade C	.18-.20

DINDONS

Grade A	.26-.28
Grade B	.24-.26
Grade C	.19-.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$25.00-$26.50
Bons	25.00- 26.50
Moyens	23.00- 25.00
Ordinaires	18.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$23.00-$24.00
Moyennes	21.00- 23.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$19.00
Moyennes	16.50- 17.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.00
Taureaux:	
Bons	$20.00-$21.00
Ordinaires	18.00- 19.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$32.50
Bons	30.00- 32.50
Moyens	25.00- 29.00
Ordinaires	20.00- 24.00
Porcs:	
Grade A	$22.25-$22.50
Truies	12.00- 13.50

En Colombie-Britannique

Maillardville

Anniversaire de mariage

Le 3 janvier eut lieu la célébration du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Francis Poulin. Tous leurs enfants, ainsi que leurs huit petits-enfants, étaient présents: M. et Mme Robert Poulin et leurs quatre enfants, de Richmond Hill, Ont., M. et Mme Philippe Poulin, M. et Mme Raymond Parade (Florence) et leurs deux enfants et Bernard, de Maillardville, M. et Mme Léo Poirier (Marie-Claire) et leurs deux enfants, de Nanaimo.

Tous entendirent la messe et reçurent la communion le matin à l'église de Notre-Dame de Fatima. Le soir, un souper fut servi pour la famille à une salle de banquet. Les héros du jour reçurent, à leur résidence, la visite d'un grand nombre de leurs amis de la paroisse qui leur présentèrent un cadeau.

New Westminster

Réunion

Le dimanche 11 janvier avait lieu, au presbytère, la réunion mensuelle du comité du Cercle canadien-français de New Westminster. Les marguilliers de la paroisse étaient aussi présents. Comme toujours dans une paroisse qui commence les rapports, discussions, décisions, etc., furent très intéressants. Etant tous d'avis qu'il était temps de recommencer les activités sociales pour aider à soutenir la paroisse, les hommes décidèrent qu'ils prépareraient un diner aux fèves pour le dimanche suivant.

Il fut aussi décidé que désormais une soirée sociale serait tenue chaque dimanche, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale. Ces soirées débuteront par une partie de cartes, suivie probablement de musique, chants, collation, etc. Il fut proposé qu'un groupe de familles choisies par ordre alphabétique organiseraient ces réunions. Les paroissiens sont certains de découvrir des talents. La prochaine réunion se tiendra le 8 février.

Diner aux fèves

Le diner, qui avait été projeté la semaine dernière, eut lieu dimanche dernier dans le soubassement de l'église. La salle était comble. On dut même ajouter une table supplémentaire. Chacun se régala; tous les invités semblaient être d'humeur joyeuse et pleins d'entrain.

Félicitations à tous ces messieurs; encore un autre talent à ajouter à tant d'autres: charpentier, menuisier, peintre, artiste, etc., maintenant ils ont aussi démontré qu'ils connaissaient l'art culinaire.

Cette fois, les dames se sont reposées et elles remercient tous les hommes qui ont aidé à préparer ce repas et en particulier M. Ernest Lambert qui était en charge du diner. Le cercle et les paroissiens remercient tous les invités qui aidèrent à réaliser une belle somme, ainsi que les paroissiens de Notre-Dame de Fatima et de Notre-Dame de Lourdes qui répondent toujours si généreusement à leurs appels.

Lorsque le repas fut terminé, on procéda au tirage du prix d'entrée qui fut gagné par le jeune Adrien Collins.

On compte que tous les paroissiens et toutes les personnes de langue française de New Westminster auront à coeur d'assister à ces soirées de chaque dimanche et qu'on aura le plaisir de rencontrer les amis de Burnaby et de Vancouver sans oublier, il va sans dire, les deux paroisses de Maillardville qui sont invitées à venir constater comme on s'amuse bien dans la salle paroissiale.

Baptême

Le 4 janvier: Caroline-Annette-Marie, fille d'Achille Courchêne et de Diane-Marie Faucher, née le 16 décembre. Parrain et marraine, M. Edgar Audette et Mme Lucienne Audette.

Çà et là

Mme Marie Roberge, mère de Mme Adrien Alain et de M. R. Roberge, est patiente à l'hôpital Ste-Marie depuis deux semaines. Espérons qu'elle sera de retour bientôt.

Mlle Alice Morin, de Winnipeg, était en visite chez sa soeur, Mme Rose Hunter.

Victoria

Réunion générale

Mme Yvonne Fortin-Terrien, présidente de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique depuis 15 ans, prend sa retraite. Mme Georges Parent, 1ère vice-présidente, devient présidente du Club.

Le vendredi 16 janvier, à la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, le Club tenait sa réunion générale, sous la présidence de Mme Terrien. De nombreux rapports furent présentés par la secrétaire, le trésorier et la présidente.

Mme Parent donna le rapport du congrès de la Fédération de novembre dernier à New Westminster.

Durant l'année 1958, le Club a versé au R. P. Curé pour la paroisse française $1,793.23; a mis en banque au fonds spécial de la future école paroissiale St-Jean-Baptiste, $1,170.00; recettes ordinaires du Club (cotisations et thés), $196.20; recettes totales pour 1958, $3,159.43.

Mme Terrien, après avoir remercié le Club de la collaboration amicale qu'elle y a toujours rencontrée, ajouta: "Au cours de ces années de travail ardu et persévérant, nous avons reçu beaucoup d'encouragement, des hommages, parfois des critiques acerbes. Tout cela est normal, et la vie nous avait enseigné que nous ne méritons jamais tout à fait, ni les uns ni les autres. Le Club a tracé les sillons de vie française à Victoria. Déjà nous admirons les fruits de la semence en l'épanouissement de notre jeune paroisse française St-Jean-Baptiste. La future école, qui, maintenant, doit être le but de nos efforts généreux, assurera la pérennité de l'oeuvre paroissiale. Longue vie au Club canadien-français et à son idéal de vie française!"

Le R. P. Clément Lépine, O.F.M., curé et aumônier du Club, présenta les hommages du Club et de la paroisse à Mme Terrien: "On vous a surnommée, à juste titre, la 'maman' de la paroisse française à Victoria et j'ajoute que vous êtes et resterez 'l'inspiration', car, dans nos coeurs reconnaissants, votre souvenir sera synonyme de fierté française, de courage, de dévouement et de renoncement. Le Conseil de la Vie française en Amérique mérite d'être remercié et félicité aussi pour vous avoir choisie comme titulaire des insignes de l'Ordre de la Fidélité française. Nous ne connaissons personne qui en soit davantage digne."

L'élection suivit. M. O.-W. Chrétien agissait comme président et Mme Jean-Paul Schiller, comme secrétaire. L'exécutif élu pour l'année 1959 est le suivant: présidente, Mme Georges Parent; vice-président, M. le Dr Gérald Moreau; secrétaire, Mme Marie Badni; trésorier, M. O.-W. Chrétien.

Le goûter fut servi, sous la direction de Mme Florence Hamilton. Mme E. L. Rubow gagna le couvre-lit.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Pour ceux qui ne sont pas très familiers avec les termes du scoutisme, en voici les principaux.

La première étape dans la formation scoute est la meute. Nous y trouvons des garçons entre les âges de 9 et 12 ans. Ce sont les louveteaux.

Quand un louveteau monte à la troupe, il fait sa promesse scoute. On l'appelle alors "scout" ou "éclaireur". Il y restera pour trois ou quatre ans.

La première étape dans la vie du clan est l'étape foulard-rouge. Ensuite, il deviendra routier, puis scout-routier.

Ceci constitue un ensemble assez résumé sur les termes employés dans le scoutisme. Mais nous croyons qu'avec cette base, vous pourrez suivre plus facilement notre chronique.

La semaine prochaine, nous vous raconterons la naissance du scoutisme.

Partie de cartes

Le dimanche 25 janvier, à 8 h. 15 p.m., aura lieu la première partie de cartes d'une série de cinq pour les scouts de St-Boniface. S'il vous plait, notez que ces parties de cartes auront lieu, cette année, dans la salle du soubassement des Canadiens de Naissance, avenue Provencher.

Concours de coins

Il y a eu, chez les scouts de St-Boniface, trois concours de coins. Pour un concours de coins, chaque patrouille d'une troupe doit décorer l'espace qui lui est assigné sur le mur du local scout. On se sert pour décorer de motifs purement scouts, ou se rapportant au héros ou à l'animal totem, ou à l'emblème de la patrouille. Tous sont récompensés pour leur beau travail.

• • •

Le mardi soir 6 janvier, la troupe Taché avait pour juges de son concours Georges Druwé et Ernest Létourneau, anciens chefs de la troupe Taché, et Aimé Savoie, ancien chef de la troupe Provencher. Le classement suivant fut leur décision finale: patrouilles Taché, Radisson, Champlain et Riel.

• • •

Le mercredi soir 7 janvier, c'était le tour de la troupe Provencher. Les juges, Son Exc Mgr M. Baudoux, MM. H. Boissonneault, étudiant en philosophie au Grand Séminaire, ancien chef scout, et P. Baudry, collégien, ancien scout et routier, donnèrent, avec les points de la scout-maitrise, le résultat suivant: patrouilles Lévis, Frontenac, La Vérendrye et Iberville.

M. l'abbé F. Juneau, aumônier de la troupe, a remis une statuette en bois de la Vierge au meilleur C. P. (chef de patrouille) de la troupe, Pierre Couture, C. P. de la patrouille Frontenac.

• • •

La troupe Langevin a eu son concours de coins le vendredi 9 janvier. Etaient juges: M. l'abbé Léo Couture, le R. F. Turcotte, S.M., MM. Bosc et Lancelot, de l'école Provencher, ainsi que Mme Y. Van Buckenhout, commissaire des guides.

La patrouille Champlain gagna le premier prix; la patrouille Provencher, le 2e prix, tandis que les patrouilles Cartier et Dollard se classèrent aux 3e et 4e rangs.

Un prix supplémentaire, donné par M. l'abbé Juneau au meilleur C. P., a été décerné à Léo Bonneville, C. P. de la patrouille Provencher.

• • •

Félicitations aux trois patrouilles gagnantes. Bon courage et bonne chance aux autres, l'année prochaine.

Un concours de coins diocésain a eu lieu, mais nous ne saurons les résultats qu'au cours de la semaine scoute.

TOUJOURS PRET.

Conflit à l'université Carleton: démission

OTTAWA — M. D. F. Coates, directeur de l'école de génie de l'Université Carleton et ancien professeur de génie à l'Université McGill, a démissionné à la suite d'une divergence d'opinions avec le président, M. A. D. Dunton.

Le professeur Coates, qui enseigne à Carleton depuis qu'il a quitté McGill, en 1957, a annoncé qu'il garderait son poste jusqu'à la fin de l'année académique. Ni lui, ni M. Dunton, ancien président de la Société Radio-Canada, n'ont voulu donner de détails sur l'objet du conflit.

La Fédération Canadienne-française de la Colombie-Britannique

Le 13 janvier, l'exécutif de la Fédération tenait sa réunion mensuelle à la salle de la paroisse St-Sacrement de Vancouver. M. le Dr Léon Beaudoing, président, dirigeait l'assemblée. Quelques officiers étaient absents.

Les rapports de la secrétaire-archiviste, des cercles paroissiaux et des divers comités, ainsi que le rapport financier, furent adoptés.

Parmi les affaires en cours, il faut mentionner la formation d'un comité de recrutement. Il sera formé des membres suivants: Mme Y. Fortin-Terrien, de Victoria, M. A. Gaudet, de Notre-Dame de Fatima, et M. H. Bruyère, de Notre-Dame de Lourdes.

La Fédération enverra des condoléances aux RR. PP. Oblats, ainsi que l'honoraire d'une grand-messe pour le repos de l'âme du R. P. Gérard Leduc, qui fut un apôtre patriotique.

A la demande de Mme B. Lambert, présidente de la Troupe Molière à Vancouver, la Fédération accepte de recevoir la Troupe Molière de St-Boniface, Man. Cette troupe viendra jouer "Le Médecin malgré lui" du célèbre comédien Molière. Les membres suivants, M. le Dr L. Beaudoing, le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., Mme B. Lambert, Mme F. Marchand, Mme E. Bouchard et M. G. Tremblay, verront à faire un succès de la venue de la Troupe Molière de St-Boniface.

La Fédération a délégué le R. P. Philibert-M. Paré, O.F.M., visiteur des classes françaises, à la réunion des visiteurs des écoles qui aura lieu probablement les 7 et 8 février à Falher, Alta.

Mme E. Bouchard suggéra d'établir un concours d'épellation entre les élèves des trois écoles de Notre-Dame de Lourdes, de St-Sacremnt et de Notre-Dame de Fatima, et qu'une médaille, représentant le sceau de la Fédération, soit donnée à l'école vainqueur, jusqu'au concours suivant. L'exécutif acquiesça à cette suggestion et demanda à Mme E. Bouchard d'en faire une motion. Cette motion fut adoptée par les membres de l'exécutif.

Un vote de remerciements fut adopté à l'adresse des RR. PP. du St-Sacrement pour leur aimable hospitalité.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu à la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Maillardville le 3 février.

Les grands sont "grands" parce que nous les portons sur nos épaules. Si nous les secouons, ils s'écraseront sur la poussière du sol.—MONTANDRE.

Diocèse de Saskatoon Compte rendu de réunions pour promouvoir la C.D.C.

SASKATOON — Environ 200 instituteurs et institutrices catholiques et une trentaine d'étudiants de l'école normale se sont réunis périodiquement dans le but d'étudier les moyens de promouvoir dans le diocèse l'enseignement de la doctrine chrétienne. Le diocèse est divisé en cinq districts ayant chacun un prêtre directeur. Son Exc. Mgr F. Klein assista à la première réunion tenue dans chaque district. Les comptes rendus envoyés au bureau central indiquent que les réunions sont variées, intéressantes et profitables.

District de Denzil: le R. P. V. Fix, O.M.I., directeur, et Mlle Loretta Feser, secrétaire. Deux réunions encourageantes eurent lieu, auxquelles 45 membres étaient présents. Les RR. PP. V. Fix, H. Bermel, B. Lewans et J. Sluga, O.M.I., les Rév. Srs Gemma et Rosalyn, o.s.u., Mme Linus Freish, M. Volk et M. Wilbur Jones prirent la parole. Le groupe adopta unanimement la conclusion suivante, à savoir que ces réunions devront viser à procurer aux instituteurs et institutrices une solide instruction doctrinale.

District de Rosetown: M. l'abbé G. Provost, directeur, et M. M. Fortier, secrétaire. Ce district rend compte de deux réunions, auxquelles 45 instituteurs et institutrices prirent part. MM. les abbés P. Provost, J. Claffey et A. J. Barker et le R. P. J. Michael, O.M.I., prirent la parole. Une démonstration fut donnée par la Rév. Sr M. Neva. Mme Dubois et Mme B. Ogle parlèrent du rôle des parents.

District de Viscount-Allan: M. l'abbé D. Macgillivray, directeur, et Mlle Marianne Nachbauer, secrétaire. Vingt instituteurs et institutrices étaient présents aux réunions tenues à Viscount et à Allan. La parole fut donnée à M. l'abbé D. Macgillivray, le R. P. A. De Mong, O.M.I., Mme E. Comeault et Mlle M. Nachbauer. Trois groupes, correspondant aux classes primaires, moyennes et supérieures, furent formés pour discuter les problèmes inhérents à chaque groupe, puis, sous la présidence de leur curé, chacun rendit compte des conclusions formulées.

District d'Unity: le R. P. H. Loran, O.M.I., directeur. Environ 50 instituteurs et institutrices eurent leur réunion à Tramping Lake. Tous les instituteurs et institutrices catholiques de la région étaient présents. Plusieurs parents assistèrent à la seconde partie. Cette réunion contribua à convaincre les instituteurs et institutrices qui, d'ailleurs, font preuve d'un excellent esprit que leur vocation à l'enseignement leur impose le devoir d'enseigner à la fois par la parole et par l'exemple. Les prêtres, participant à la réunion, furent très favorablement impressionnés par les excellentes causeries faites par les laïques. La parole fut donnée aux RR. PP. H. Loran et A. Klein, O.M.I., et à MM. L. Schneider et J. Carr. Les discussions par groupes étaient présidées par les Rév. Srs Fidelis, de Tramping Lake, Philomena, de Revenue, et Stephen, de Wilkie, et M. Lawrence Fisher, de Leipzig. Le R. P. Loran envoya d'avance une copie de l'agenda afin que chacun puisse arriver bien préparé à la réunion.

District de Vonda-Prud'homme: M. l'abbé D. Roy, directeur. Seize instituteurs et institutrices se réunirent à Vonda; à la seconde partie de la réunion assistaient environ 200 paroissiens qui s'intéressent au travail de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne. Les conférenciers furent MM. les abbés D. Roy et B. de Margerie, la Rév. Sr Marie-Estelle et Mme C. Denis.

Saskatoon. Les instituteurs et institutrices des écoles séparées se réunissent deux fois par mois, sous la direction de M. l'abbé J. Wolff, professeur à l'école supérieure St-Paul. Des leçons-modèles sont données par les Rév. Srs Marie-Gertrudine-de-Sion, des grades supérieurs, et Imelda, o.s.u., des grades primaires. Le thème des cours pour cette année est "L'enseignement de la religion par la manière christocentrique".

Ecole normale. Les étudiants catholiques se réunissent chaque semaine au couvent de Sion. Le R. P. R. Sullivan, C.S.B., du collège St. Thomas More, est chargé des cours, assisté de la Rév. Sr Marie-Gertrudine. Son Exc. Mgr F. Klein assistait à la réunion qui précéda les vacances de Noël. Il félicita les étudiants de leur esprit de coopération et leur recommanda de tenir fermement à leur idéal catholique et aux valeurs spirituelles.

Ces réunions seront reprises par tout le diocèse au cours de la nouvelle année, avec l'espérance de se rapprocher de plus en plus du but assigné: pourvoir à l'instruction religieuse, aussi complète que possible, de chaque enfant dans le diocèse.

Courval

En fin de semaine du 16 janvier, M. Philippe Pépin et M. et Mme Grégoire Tremblay, de Moose Jaw, visitaient leurs parents, MM. et Mmes J.-E. Tremblay et J. Pépin.

M. et Mme O. Gaucher, de Kelowna, C.-B., visitaient leurs parents, MM. et Mmes R. et L. Marcil et J. Pépin, à l'occasion de la fête de Noël.

Les récents visiteurs dans la paroisse furent M. et Mme A. Fredette, de Winnipeg, chez M. et Mme W. Tremblay; Mme J. Marcil, de Moose Jaw, chez ses fils et brus, MM. et Mmes R. et L. Marcil; M. et Mme C.-E. Tremblay, de Morse, chez M. et Mme W. Tremblay.

Le dimanche 18 janvier, Mme J.-E. Tremblay fut conduite à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Mme P. Croteau, accompagnée de ses enfants, Wilfrid, Raymond et Clarisse, est revenue dans son foyer après avoir visité des parents et amis à Montmartre.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Couesian et leurs enfants, de Cedoux, M. et Mme Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite, étaient en visite chez M. et Mme Paul Français.

Mme Henri Oudot a eu la visite de M. et Mme Noël Oudot et leurs enfants, de Davidson, M. et Mme Charles Oudot, de Lac Marguerite, M. et Mme Louis Douan et Mme Charlotte Gendron, d'Indian Head.

M. et Mme Pierre L.B. et Mme Emile Souchotte, de Wolseley, M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, M. et Mme Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite, étaient en visite chez M. et Mme Marcel Français.

Mlle Joan Kelly, de Regina, et son fiancé, M. Laurence Prior, d'Indian Head, étaient en visite chez Mme P. Egan, en fin de semaine.

M. et Mme Antoine Ecarnot et leurs enfants sont allés à Montmartre visiter leurs mères, Mmes Françoise Ecarnot et J. Jan, et d'autres amis.

Titanic

Çà et là

Le dimanche 11 janvier a eu lieu une assemblée des paroissiens, présidée par M. l'abbé Gilles Aumont, pour la nomination des marguilliers. M. Armand Rio fut élu en remplacement de M. Berchmans Arcand qui tenait cette position depuis six ans. Remerciements à M. Arcand pour tous les services rendus et félicitations à M. Rio. Les autres marguilliers sont MM. Arsène et Marcel Fiolleau.

Le 16 janvier, les Dames de l'Autel tenaient leur assemblée annuelle à la demeure de Mme Arsène Fiolleau. Il fut décidé à l'unanimité que les mêmes dames fassent partie de l'exécutif: Mme Elise Delisle, présidente; Mme Sophie Arcand, vice-présidente, et Mme Claire Fiolleau, secrétaire. La condition financière de la société fut jugée très satisfaisante et on vota un don pour l'amélioration de la salle paroissiale.

Mme Annette Arcand est partie pour aller résider chez sa fille, Mme C. Krack (Angèle), de Prince-Albert.

MM. et Mmes Charly et Marcel Krack, de Prince-Albert, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Berchmans Arcand.

Coderre

Çà et là

L'assemblée mensuelle du Conseil St-Charles de la Ligue Catholique a eu lieu chez Mme Ivon Coderre, le mercredi 14 janvier; seize dames étaient présentes malgré le froid. Il fut décidé que les dames auraient un thé à la salle de la Légion au début de février; la date sera annoncée plus tard. Mme Rita Kinch avait préparé le programme spirituel et Mme Bridget Kelly le programme éducatif; Mme Coderre, avec le concours de Mme E. Ferrara, servit un délicieux goûter à la fin de la soirée; la prochaine assemblée aura lieu chez Mme Marceau, le mercredi 18 février.

Les Légionnaires ont eu leur Bonspiel annuel, le dimanche 18 janvier; 8 équipes ont déjà envoyé leurs noms. Plus tard, ils auront un souper à la dinde au restaurant de Mme Perras. Un nouveau marguillier, M. Lester Kinch, a été élu pour remplacer M. A. McDonald, sortant de charge.

Départ

Le vendredi 16 janvier, les jeunes gens du village ont organisé une soirée en l'honneur de Donna Dyck qui doit nous quitter sous peu pour entrer dans le Service Civil. Après différents jeux de société et quelques tours de danse, les jeunes filles servirent le goûter et la soirée se termina en souhaitant bonne chance à Donna.

Montmartre

Çà et là

M. Jos. Joubert a reconduit les collégiens à Gravelbourg, le 8 janvier.

M. et Mme J.-A. Dubord se sont rendus à Montréal pour y visiter leur fille, Lorraine. Ensuite, ils se rendirent à Sherbrooke et à New-York pour visiter. Ils revinrent par Toronto et Winnipeg où ils rendirent visite à des amis.

Le 9 janvier, il y eut une réunion de Foyer-Ecole à l'auditorium du couvent. Il y avait bonne assistance. Après la soirée, il y eut une réunion de l'A.C.F.C.

Les 10 et 11 janvier eut lieu le bonspiel des fermiers. Seize équipes de joueurs étaient en compétition. Le premier prix fut gagné par l'équipe de M. Léon Lachambre.

M. et Mme J. Joubert, accompagnés de leurs enfants Raymond et Denise, se sont rendus à St-Pierre-Jolys, Man., où ils visitèrent les parents de M. Joubert.

Mme M. Corriveau s'est rendue à Moose Jaw pour visiter sa fille, Mme Maria Delaye.

M. Palma Goulet et sa fille, Gertrude, sont partis en Colombie-Britannique pour y passer l'hiver.

Saint-Front

Baptême

Le 11 janvier: Rénald-Claude, fils d'André Plamondon et d'Agnès Syrenne, né le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Richard (Claire Syrenne).

Statistiques paroissiales

Durant l'année 1958, il y eut 13 baptêmes, 4 mariages, 5 sépultures d'enfants et d'une adulte. La population catholique se chiffre à 363, dont 250 à la campagne et 113 au village; il y a 56 foyers à la campagne et 27 au village.

Çà et là

Durant les vacances du jour de l'an, les religieuses sont allées au couvent des Filles de la Providence de Prud'homme.

M. Henri Moyen est patient à l'hôpital de Spalding depuis deux semaines.

M. et Mme Roger Moyen sont en visite chez leurs parents, M. et Mme H. Moyen.

La semaine dernière, M. Arsène Hervé est allé à St. Walburg et à Butte-St-Pierre pour voir à ses propriétés.

M. Henri Bourque est allé passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Moisan, de Rose Valley.

Le dimanche 11 janvier, la famille M. Moisan, de Rose Valley, est venue visiter M. et Mme Borromée Moisan.

M. Robert Richard, employé à la ferme expérimentale de Prince George, C.-B., est venu passer quelques semaines de vacances chez ses frères et soeurs.

M. Henri Bourque a été réélu comme syndic de la paroisse pour un second terme de trois ans.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., a conduit Mme Georges Senez à l'hôpital de Spalding durant la semaine.

Vonda

Soirée paroissiale

Le 30 novembre avait lieu la soirée paroissiale qui fut un réel succès et qui rapporta la belle somme nette de $721.34. Les prix du grand tirage furent gagnés comme suit: un cochon, Georges Haudegand; une cafetière électrique, Keith Willett; une horloge électrique, Rosaire Denis; le 4e prix, Gordon Diakuo.

Les dames organisatrices désirent remercier tous ceux et celles qui ont tant aidé à faire de cette veillée un tel succès.

Va-et-vient

Durant les fêtes de Noël, on remarquait les suivants chez leurs parents: Muriel Bussière, Shirley Willett, Margot Fournier, Maria Rita Davila, étudiantes à Saskatoon; Conrad Bussière, de Gravelbourg; Gérard Haudegand, de Prince-Albert; Armand Bussière, employé à Saskatoon; Ronnie Willette, P. Enright et A. Carr, étudiants à Regina; M. et Mme Adrien Bénard, de Saskatoon, chez M. et Mme Albert Lepage; M. et Mme Denis Lepage, de Red Willow, chez MM. et Mmes W., Nobert et Zénon Lepage; M. et Mme Laurent Loiselle, d'Ile-à-la-Crosse, chez M. et Mme Félix Loiselle; M. et Mme Alcide Bussière, chez M. et Mme Léon Bussière; M. et Mme Henri Dionne, de Saskatoon, et M. Alfred Bussière, de Zenon Park, chez MM. et Mmes André Bussière et E. Beaulieu.

M. et Mme M. Gryschuk et leur bébé sont venus passer les fêtes chez M. et Mme S. Willett.

M. et Mme Julien Haudegand sont allés passer une semaine chez M. et Mme Marcel Hudon, de Zenon Park, durant le temps des fêtes.

M. et Mme R. Marchand sont allés passer Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme G. Corriveau, d'Albertville.

M. Siméon Grenier, M. et Mme Pierre Monjou et leur soeur, de Dunseith, D.-N., étaient en visite chez M. et Mme Félix Loiselle.

A Noël, MM. et Mmes François Péloquin, de Grande-Prairie, Man., et Lucien Loiselle, de Vancouver, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Félix Loiselle.

Mme D. Beaulieu, accompagnée de ses enfants, Lucille, Annette, Aimé et Raymond, de Saskatoon, passa une semaine chez ses fils et brus, MM. et Mmes Ernest et Roland Beaulieu, ainsi que chez ses nombreux amis.

M. et Mme André Bussière passèrent la semaine du 6 janvier chez M. et Mme Joseph Bussière, de Zenon Park.

Prompt rétablissement à M. Steve Willett qui a dû se faire amputer une partie du pied, le 4 décembre. Il est à l'hôpital depuis.

Mme Steve Willett est allée passer une semaine chez ses fils et bru, M. et Mme Harvey Willett, de Canora.



Cette photo de la chorale des classes françaises de Mme A.-Y. Legars, de Saskatoon, fut prise lors d'un programme à CFNS. Après le programme, les enfants firent une promenade en traineau à la campagne, suivie d'un succulent souper servi chez M. et Mme A. Legars, rue Broadway, à Saskatoon. (Photo Star-Phoenix)

La journée de l'A.C.F.C.

DEBDEN

Percepteurs: Mme Conrad Paquette, Mme Philippe Pouliot, Mme Marie Gibney, Alma Cyr, Lumina Cyr, Eugène Durette, Emile Houde, Henri Bilodeau, Roger Fortier, Alphonse Duret, Amédée Ruel, Albert Charpentier, Maurice Durette, Antoine Cyr, Marcel Durette, Stanislas L'Heureux.

$5.00: M. l'abbé E. Labbé, Le Couvent (8 institutrices), Lumina Cyr, Mme Lucianna Lajeunesse, Mme Eugène Durette, Athanase Lajeunesse, Alphonse Duret, Henri-Paul Fortier, Daniel Paquette, Roger Fortier, Eugène Durette, Emilien Cyr, Albert Blais, Antoine Cyr, Maurice Durette, Philippe Lepage, Henri Bilodeau.

3.00: Emile Couture, Denis Blais, Albert Pouliot, Roland Fortier, Rodolphe Beaulac, Pat Blais, Conrad Paquette.

2.50: Albert Bisson, Robert Bisson, Marcel Durette.

2.00: Albert Charpentier, Cébal Ruel, Lionel Blais, Léo Fortier, André Pouliot, Armand Pouliot, Elzéar Brûlé, Théophile Leclerc, Joseph Voisin, Pierre Pouliot, Amédé Ruel, Hector Grimard, Arthur Dumais, Edgar Lajeunesse, Claude Francoeur, Charles Cyr, Glorian Couture, G. Jeanson, Guy Tremblay, Philippe Pouliot, Roland Beaulac, Edouard Chrétien, Roger Paquette, Eugène Delisle, Mme Gervais, Albert Thibeau, Omer Chrétien, Henri Tardif, Arsène Bisson, Jos. Laventure, Hector Brunet, Philippe Laitre, Robert Laitre, A. Larose, Wilfrid Bilodeau, Raymond Lajeunesse, Armand Fréchette.

1.50: Stanislas L'Heureux.

1.00: Robert Courchène, Robert Demers, Léo Couture, Alfred Brunet, Théodore Croteau, Victor Jean, Roland Paquette, Arthur L'Heureux, Gérard Fontaine, Bruno Demers, Philippe Desrochers, Anthime Croteau, Marcel Croteau, Gérard Lehouillier, Jean Dumais, Dassise Bisson, Omer Bisson, Emile Houde, Louis Pouliot, Théobald Huot, Ephrem Beaulac, Jean-Baptiste Blais, Mme Léandre Desormeaux, Mme Arthur Chrétien, Maria Bec, Urgel Brunet, Pat Lajeunesse, Laurent Labrecque, André Duret, Adéodat Lepage, Armand Lepage, Emery Boudreau, Louis Cyr, Roland Lajeunesse, Mme Pierre Roussel, Philippe Jean, Alphide Jean, Louis Jean, Zénon Ethier, Laurent Ruel, Lucien Bisson, Gérard Bisson, René Lemire, Raymond Houde, Philippe Lajeunesse, Laurier Lehouillier, Casimir Charpentier, Mme Marie Gibney, Raoul Lajeunesse, Jean-Louis Lajeunesse, Ovila Chrétien, Thomas Blais, René Gaudet, Léo Bilodeau, Marius Tisserand, Pamphile Bujold, Wilfrid Cyr, Romuald Sévigny, Alphonse Grimard, Romain Francoeur, Jos. Laitre, Cédéric Huot, Alfred Lavoie, Edgar Cyr, Alma Cyr, Mme Jos. Laitre, Mme Wilfrid Parent, Mme Georges Klein, Mme Pierre Bilodeau.

.55: Cécile Lafond.

.50: Arthur Francoeur, Mme P. Savard, Pierre Pagès, Mlle D. Séguin, Mme Alma Belair.

.25: Donat Lepage, Mme Mayoh.

Total: $261.55.

GLENWORTH

$5.00: Jean-Baptiste Nogue, A. Raes.

ASSINIBOIA

$5.00: Victor Ducharme.

Total: $15.00

FERLAND

Percepteurs: Rosaire Chabot, Alfred Chabot, René Couture, Lucien Beaudoin.

$20.00: M. l'abbé Joseph Bernier.

5.00: Le Couvent (2 institutrices), Rosaire Chabot, Noé Chabot, Alex Laberge, Roger Fournier, Aristide Fournier, Avila Chabot, Paul Morin, Joseph Morin, Fernand Morin, Alfred Chabot, Vitaeur Chabot, Charles Fournier, Aimé Fournier, Hector Hébert, Hector Massé, Claude Chabot, Ephrem Bouffard, William Patoine, Trefflé Brisebois, Robert Chabot, René Fauchon, Gérard Desharnais, René Couture, Aimé Brisebois, Alphonse Dion, Edmond Tardif, Joseph Couture, Antonio Turgeon, Wilfrid Lacasse, Paul-Emile Lacasse, Joseph Chabot, Valmore Couture, Lucien Beaudoin, Médelger Chabot, Antonio Chabot, Georges Lacasse, Léandre Chabot.

3.00: Laurier Chabot.

2.00: Adrien Brisebois, Mme Georges Massé, Fernand Fortin, Roméo Morin.

1.50: Victor Clermont.

1.00: Silvio Clermont, Ernest Patoine, Walter Morrissette, Yvonne Bouffard, Adrien Bouffard, Laurette Hébert.

21.50: Contribution globale.

Total: $250.00

JACKFISH

$5.00: R. P. Roussel, O.M.I., Le Couvent (3 institutrices), Damase Arcand, Armand Blanchette, Louis Blanchette, Charles Bru, Mme Henri Bru, Joseph Bru, Denis Esquirol, Alphonse Jullion, Albéric St-Amant, Cécile St-Amant, Philippe St-Amant.

3.00: Paul Baillargeon, Wilfrid Beaudoin, René Bru, Benoit Cadrin, Régis Duhaime.

2.50: Eugène Baillargeon.

2.00: Albert Baillargeon, Georges Bru, Louis Corbeil, Eli Esquirol, Henri L'Heureux, Moïse L'Heureux, Gérard St-Amant, Steve Sulatisky.

1.00: Emile Arcand, Elphège Carignan, Emmanuel Delisle, David Dion, Alphonse Dupuis, Henri Esquirol, Omer Gagné, Honoré Lavigne, Joseph L'Heureux.

.50: Fernand L'Heureux, Médéric L'Heureux.

Total: $108.50

RADVILLE

Contribution globale: $40.00

MEYRONNE

Contribution globale: $119.00

MONTMARTRE

Percepteurs: Paul-E. Beauchemin, E. Breton, Lucien Caron, Louis Fournier, Ulric Giroux, Joseph Joubert, Marcel Marchildon, Edmond Perras, Damien Perron, Hercule Robert.

$10.00: O. Thériault, Le Couvent (6 institutrices).

5.00: Estelle Bilodeau, Emile Breton, J.-A. Caron, Georges Caron, Marcel Escarnot, Ludovic Ferraton, Louis Fournier, Emile Giroux, Ulric Giroux, Joseph Joubert, Philomène Perras, Leger O'Shaughnessy, Dr L. L. Préfontaine, Ernest Toupin.

4.00: M. et Mme Régis Ferraton.

3.00: Dosithé Coupal, J.-B. Ferraton, M. et Mme René Giroux, M. et Mme Marcel Lévesque, Edmond Perras, Emile Rainville, M. et Mme Marcel Marchildon.

2.00: M. et Mme Ben Ferraton, M. et Mme Roger Labrèche, M. et Mme Martial Beaudin, Mme Louise Bastien, M. et Mme E. Breton, Armand Labrèche, Honoré Ferraton, Peter Dusyk, Mme Alice Ecarnot, Damien Perron, Urgel Lafontaine, François Perras, Victor Leclaire, Joseph Ferraton, Alain Lerminiaux, Denis Giroux, Jean Lévesque, Marcel Ferraton, Walter Lavoy, H.-E. Lavoy, Léo Coupal, Hervé Lachambre, Hubert Mouly, Lucien Vertefeuille, L.-D. Coupal, Victor Baril, Laurent Perras, Léon Lachambre, Mme Hélène Lachambre, Amable Coupal, Joseph Labrèche, Ovide Robert, P.-E. Beauchemin, Mme Cécile Boudreau, Marcel Lachambre, Hercule Robert.

1.00: Willie Perras, M. et Mme Ernest Rioux, Louis Douan, B.-J. Coolican, Eva DeDecker, R. Coupal, Rémi Ferraton, J. Malach, Wilfrid Perras, Alvaresse Perras, Nick Kaczmar, Gérard Giroux, Emilien Labrèche, Robert Beaulieu, Ovila Leclaire, Gabriel DuMerac, Armand Lapierre, Thomas Beaulieu, Ernest Thériault, Bruno Lacoursière, Adrienne Faubert, Jeanne de Tremaudan, Palma Goulet, Clément Lerminiaux, Emile Langlois, O. Langlois, Alice Robert, Hervé Giroux, Marie Gaudet, Delvida Sauvé, Engelbert Coupal, Léo Martel, Wilfrid Lepage, Philippe Martel, Réginald Sauvé, Wilfrid Coupal, père, Fernand Langlois, Jos. Gallant, Mme Aline Ecarnot, Art. Coolligan, Armand Roy, Adélard Rioux, Albert Bachelu, Willie Sauvé, Mme Clarina Rainville, Félicien Rinaudo, Maurice Decker.

.50: Marie-Louise Jan, Omer Coupal, Irène Sauvé, Daniel Sauvé.

.25: Marie-Louise Breton.

52.80: Contribution globale.

Total: $289.05

St-Isidore de Bellevue

Percepteurs: Georges Gareau, Pierre Gareau, Alfred Gaudet, Gérald Gaudet, J.-J. Gaudet, Julien Gaudet, Roger Gaudet, Joseph Guigon.

$10.00: M. l'abbé A. Paradis, Le Couvent (5 institutrices).

5.00: Laurent Cousin, Louis Cousin, Paul Cousin, Pierre Cousin, Edouard Deault, Omer Deault, Henri Duval, J.-Baptiste Duval, Bruno Gareau, Donat Gareau, Edmond Gareau, Georges Gareau, Gilbert Gareau, Guy Gareau, Jean-Paul Gareau, Médéric Gareau, Paul Gareau, Pierre Gareau, Alfred Gaudet, Denis Gaudet, Gérald Gaudet, Gilles Gaudet, Hermas Gaudet, Jean Gaudet, Jean-Camille Gaudet, Lucien Gaudet, L.-G. Gaudet, Marcel Gaudet, Noël Gaudet, Mme Noëlla Gaudet, Pierre-Albert Gaudet, Roger Gaudet, Aubin Grenier, Dom.-Léo Grenier, Norman Morrisson, Procule Théorêt, Saül Théorêt, Emile Topping.

3.00: Conrad Gareau, Jacques Gaudet, Louis Favenec.

2.00: Raymond Bourdon, Edmond Deault, Jean Deault, Arthur Gareau, Hubert Gareau, Réal Gareau, A.-E. Gaudet, Agnès Gaudet, Alain Gaudet, Aurélien Gaudet, Hector Gaudet, Julien Gaudet, Lionel Gaudet, Louis Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Raymond Gaudet, Ronald Gaudet, Sylvio Gaudet, Dollard Grenier, Joseph Guigon, Arthur Leblanc, Félix Pelletier, Sylvio Théorêt.

1.00: Joseph Beaudais, Marie Bruce, Gérard Chamberland, Victor Dubois, J.-B. Duval, fils, Gaston Ethier, Alfred Gareau, Antoine Gareau, Mme Eugénie Gareau, Isidore Gareau, Rémi Gareau, Xavier Gareau, Alcide Gaudet, Arcade Gaudet, Charles Gaudet, Emile Gaudet, Léo-Paul Gaudet, Alphonse Jobin, Joseph Jobin, père, Joseph Jobin, fils, Anthime Tessier, Joseph Tessier, Lorenzo Tessier, Louis Tessier, Orphir Tessier, Urbain Théorêt, Moïse Topping.

.50: Mme Joseph Donahue.

.25: Ovila Gareau.

Total: $292.75

WILLOW-BUNCH

Conférencier: Révérend Père Benoit Paris, O.M.I.

Percepteurs: Mme René Beauregard, Mme Albert Cayer, Mme Claude Bourgeois, Mme Lucien Couture, Mlle Alice Gareau, Clovis Beaudry, Adrien Beausoleil, Raymond Boulianne, Jean Bourdages, Pierre Campagne, Raymond Campagne, Henri Cayer, Gérard Granger, Marcel Dionne, Dr. André Lizaire, Roméo Martin, Olivier-B. Muloin, Charles Pelletier, Roger Rodrigue, André Rondeau, Révérend Frère Justinien, E.C.

$439.84: Contribution globale.

Total: $439.84

COURVAL

$5.00: Lionel Tremblay, J.-H. Tremblay, Gabriel Tremblay, J.-W. Tremblay, Roland Tremblay, Jean-Guy Tremblay, Gaston Tremblay, Paul Croteau, Charles Arguin, Joseph Landry, Jeannine O'Reilly.

3.00: Idola Gaudreau, Marcel Tremblay, Emile Meili, Henri Arguin.

2.00: Jean-Louis Marcil, Réo Tremblay, Mme R. Marcil, Albert Grojczyk, Gérald Gaudreau, Jean Pépin, J.-E. Tremblay, Armand Tremblay, Raymond Tremblay, Léon Laliberté, Alfred Tremblay.

1.00: André Tremblay, Roger Patoine, F.-A. Tremblay, Valère Patoine, Lionel Patoine, Maurice Blanchard.

Total: $93.00

Journée internationale catholique du sport

PARIS — Les Fédérations sportives catholiques de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Italie, du Luxembourg et de Suisse invitent tous les sportifs à vivre avec elles la Journée internationale du sport, le 25 janvier. Dans leur pensée et sur les conseils de l'Episcopat, cette journée "a pour but de rappeler de façon précise et religieuse à un milieu de tendance si matérialisante la grandeur de l'homme, corps et âme, fils de Dieu".

Radville

Va-et-vient

Etaient en visite pendant les fêtes chez M. et Mme R.-A. Martin: Mlles Solange et Sylvia Martin, de Calgary, accompagnées de M. P. McIvor, M. et Mme A. Verklan, Mlle Irène Martin et M. Philippe Moon, de Regina, et M. et Mme Norman Martin, de Cedoux.

M. Léo Gilmore s'est rendu en automobile à Saskatoon pour affaires. Il était accompagné de son frère, Jéovah, étudiant à Saskatoon.

M. et Mme Claudius Delaye ont été conduits en automobile à Regina, le lundi 5 janvier, pour y prendre l'avion en route pour la Californie où ils passeront le reste de l'hiver chez leurs filles.

Une réunion de famille pendant les fêtes eut lieu chez M. et Mme Hector Gilmore: 37 enfants et petits-enfants étaient présents, dont Mme Lucien Bourassa, d'Edmonton, et M. et Mme Horace Jalbert, de Regina.

M. E. Fradette a conduit sa fille, Hortense, à l'orphelinat de Regina, et aussi les deux plus jeunes au couvent de Wilcox.

M. Paul Bert, ainsi que M. Fernand Bourassa, étudiants à l'Université de Saskatoon, sont retournés à leurs études.

M. et Mme Gérard Gaudreau, de Courval, sont venus en visite chez leurs parents et amis, de Souris Valley, ainsi que chez leur grand-mère, Mme M. Bourassa, de Radville. Au retour, ils devaient s'arrêter quelques jours chez M. et Mme Oscar Labelle, de Sedley.

M. Roméo Fradette, employé à la coopérative de Radville, est parti à Laflèche pour y suivre un cours de comptabilité.

Malades

Sont hospitalisés: Mme Joseph Bert, Oscar Dandenault et Linda Fradette.

Naissances

A M. et Mme Richard Wells, d'Estevan, est né un garçon le 5 décembre.

A M. et Mme Prosper Vermilen, de Ceylon, est né un garçon le 5 décembre.

A M. et Mme Gérard Chicoine, de Radville, est né un garçon le 20 décembre.

A M. et Mme Adrien Farand, de Radville, est né un garçon le 28 décembre.

A M. et Mme Pierre Roy, de Brandon, est née une fille le 28 décembre.

Décès

Mme Réginald Mansfield est décédée à l'hôpital St-Joseph le samedi 10 janvier, à l'âge de 54 ans, à la suite d'une crise cardiaque.

La défunte laisse dans le deuil son époux; un fils, Donald, de Radville; une fille, Marilyn (Mme Forand), de Radville; deux soeurs, Mme G. Ralph, de Los Angeles, Cal., et Mme Alice Walters, de Vancouver, C.-B., et un frère, Harold Balmforth, Burnaby, C.-B.

Le service fut chanté par M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé, assisté de MM. les abbés R. J. McKenna, de Weyburn, et C. Lambertus, de Minton, comme diacre et sous-diacre. Firent les frais du chant: MM. les abbés M. S. Repplinger, de Ceylon, et J. L'Heureux, de Radville, accompagnés des élèves du cours supérieur. Mme Randles touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Eldon et Vincent Kimball, Wilfred Bouchard, Raymond Dionne, Joseph et Léon Carles.

Çà et là

Le 12 janvier, M. Armand Prost, agent de la compagnie Case, partait de Regina en avion pour aller à Wassau, Iles Bahamas, afin de participer à une démonstration de machineries. Le tout offert gratis par la compagnie Case à ses agents.

Félicitations à M. et Mme F. J. Ferguson à l'occasion de la naissance du premier bébé de l'année 1959, une fille, née le 8 janvier. De jolis cadeaux ont été donnés à l'héroïne du jour par les marchands et autres personnes à cette occasion.

Sont hospitalisés: Mme Juliana De Vresse, de Ceylon, Edouard Gilmore et David Bourassa, de Radville.

L'on voit ci-dessus le R. P. Andrew Katkoff, M.I.C., prêtre russe ordonné en 1944 au Collège Russicum et consacré évêque titulaire de Naupila, selon le rite byzantino-slave le 21 décembre 1958 dans l'église de St-Antoine, à Rome. Le nouvel évêque, qui sera le coadjuteur de Mgr l'archevêque Alexandre Evreinoff, est né à Harbin, Mandchourie, de parent réfugiés de Russie. Depuis son ordination sacerdotale, il a accompli son ministère au service de réfugiés russes et de prisonniers de guerre en Italie, à Londres et en Australie. (Photo NCWC)

Wolseley

Soirée paroissiale

Le dimanche 18 janvier eut lieu la première soirée paroissiale de l'année. Elle fut organisée par le groupe de M. et Mme Adélard Laverdière et remporta la somme de $60.70.

Les prix aux cartes allèrent aux suivants: MM. F. Coueslan et Lionel Dureau, Mmes A. Laverdière et F. Savoie; consolation, M. Alphonse Pitre et Mme E. Souchotte. Le prix d'entrée alla à M. Edwin Pitre. Les chanceux au bingo furent MM. L. Dureau (2), F. Coueslan, E. Tourigny (3), R. Souchotte et A. Pitre, M. l'abbé L. Savoie, Mlles Christine Souchotte, Lena Zacharia et Verna Scott (2) et Mme Marcel Souchotte.

Çà et là

A l'assemblée annuelle de l'école séparée, M. Emile Souchotte fut élu président, remplaçant M. Adrien Bonneville. M. Marcel Souchotte fut élu commissaire.

M. et Mme Emile Tourigny et leur famille visitèrent MM. et Mmes Eloi Tourigny et Aurel Legrand à Regina, dimanche dernier.

M. et Mme E. Klein, de Regina, passèrent quelques jours chez M. et Mme A. Pitre, à leur retour d'un voyage en Ontario.

M. Raymond Dureau a été transféré à Moch Lake, Man.

Mmes Eugène Laverdière et Anna Laplante sont hospitalisées à l'hôpital local.

Mme F. Robertson, de Vancouver, passe quelques jours chez sa soeur convalescente, Mme M. Moiny.

M. et Mme Gérard Vallée et leurs enfants vinrent en fin de semaine chez M. et Mme Antonio Béliveau.

Redvers

Çà et là

Après avoir assisté aux offices sous une tente-chapelle durant huit mois, nous voilà enfin dans notre nouvelle église depuis le début de décembre. L'intérieur n'est pas tout à fait fini, mais on espère qu'il le sera pour Pâques. Pour la fête de Noël, on installait un nouvel orgue et tous étaient heureux d'avoir une grand-messe. L'église était comble et tous s'approchèrent de la sainte table.

M. l'abbé F. Marcotte, curé, est allé dans l'Est rendre visite à sa famille pour quelques semaines. M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, le remplace.

Baptême

Keith Alvyn, fils de Francis Martin et d'Elizabeth Meyers. Parrain et marraine, M. et Mme Alvyn Meyers, oncle et tante de l'enfant.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Mel Torgunrud, de Portage-la-Prairie, Man., sont venus passer le jour de l'an chez leurs parents, M. et Mme Henri Filteau.

Mme Alex. Boulet est allée visiter ses oncle et tante, M. et Mme O. Beaudoin, à Storthoaks. Ses frère et belle-soeur, M. et Mme Théodore Martin, là ramenèrent chez elle.

MM. Ernest Lamontagne et Clifford Bourgon sont employés à Lac Kenosee.

M. et Mme Robert Jacques sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme W. Wyporowich, à Fairlight, et reconduire leur fils, Albert, qui fréquente le high school.

M. Wilcott, de Lac-du-Bonnet, Man., était en visite chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Larrivée et Legault.

Malade

Mme G. Lemoine est patiente à l'hôpital de Wawota.

Saint-Hubert

Çà et là

Une réunion des Dames de l'Autel eut lieu chez Mme A. Pelletier, le 15 janvier. L'assemblée générale fut fixée au 5 février chez Mme H. Brûlé. Le prix d'entrée fut gagné par Mme R. Istace.

La partie de cartes organisée par les syndics d'église, le 16 janvier, fut un vrai succès. Les prix d'entrée furent gagnés comme suit: au presbytère, Mme H. Brûlé; chez Mme M. Boutin, M. J. Dartige; chez M. et Mme A. Dunand, le jeune Harvey Dunand; chez M. et Mme E. Payot, Mme V. Brûlé; chez M. et Mme L. Jeannot, pas de rapport. Les prix des cartes furent gagnés comme suit: Mme H. Brûlé et M. Joseph Jeannot; consolation, Mlle Diane Jordens et M. Arsène Smeets.

M. A. Fafard est hospitalisé à Moosomin pour quelques jours.

Baptême

Le 14 janvier: Hélène-Cathleen-Louise, fille de M. et Mme Urbain Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme G. Brûlé, remplacés par M. et Mme R. Paquin.

L'alcool tue 20,000 Français par année

L'alcoolisme "le plus important et le plus coûteux parmi les fléaux français" est avant tout d'ordre économique, a déclaré le professeur Debré dans un exposé aux Journées thérapeutiques françaises. En effet, 4 millions de Français vivent de la production ou du commerce de boissons alcooliques. On estime que la consommation moyenne, par individu, en France, de vins, apéritifs, etc., équivaut à 30 litres d'alcool par par an. En Italie, en Suisse, cette moyenne ne dépasse pas 15 litres. En France, les hommes consomment en moyenne 37 litres d'alcool, et les femmes 22 litres.

Les conséquences de cet état de choses sont difficiles à évaluer exactement. Mais des approximations peuvent être faites. C'est ainsi qu'on calcule 50 pour cent environ d'alcooliques dans la clientèle des prisons, 10 à 15 pour cent des accidents du travail liés à l'alcool (ce qui représente une dépense de 15 milliards de francs supportée par la communauté). On estime également que 20 centilitres d'alcool absorbés par un conducteur doublent ses risques d'accident.

Selon les statistiques les plus récentes, 20,000 individus meurent annuellement de l'alcoolisme, soit deux fois plus que de tuberculose. Les charges d'hospitalisation sont également doublées du fait de l'alcoolisme.

M. H. Régnier, de St-Louis, est décédé à l'âge de 69 ans

ST-LOUIS — M. Hervé Régnier est décédé à l'hôpital de Lloydminster le 2 janvier, à l'âge de 69 ans. Etant en visite chez ses filles, Mmes Tellier et Casavant, il tomba malade le jour de l'an. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital où il expira le lendemain matin. Le corps, ramené à Prince-Albert, fut exposé au salon funéraire Mackenzie, le samedi 3 janvier, où les prières furent récitées. Le dimanche, on transporta la dépouille dans sa demeure, au village de St-Louis. M. l'abbé L. Leclerc, curé, vint y présider la prière et y offrir ses condoléances à la nombreuse famille éprouvée.

M. Régnier laisse dans le deuil son épouse, Mme Domitille Régnier; cinq filles, Mmes Edouard Lépine (Lina) et Harris Parenteau (Pearl), de Trail, C.-B., Hercule Parenteau (Aurore), de St-Laurent de Grandin, Marcel Tellier (Marlene) et Robert Casavant (Annette), de Lloydminster; neuf fils, Emery, Lionel, Euclide et Omer, de Trail, C.-B., Clovis, Oscar et Gérald, de St-Louis, Oneil, de Victoire, et Arsène, du Nouveau-Brunswick; 39 petits-enfants; quatre soeurs, Mmes Auguste Royer (Alice), Alfred Boyer (Eliza), J. Champagne (Anne) et Jean Boyer (Léonie), et deux frères, Octave et Raoul, de St-Louis.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de St-Louis le 5 janvier. M. l'abbé Leclerc officiait. Le corps fut inhumé dans le cimetière de St-Louis. Le salon funéraire Mackenzie, de Prince-Albert, était en charge des funérailles.

Récital

Le 16 janvier eut lieu, au couvent, le récital des élèves de musique. La salle était remplie de parents et d'amis venus pour applaudir ces jeunes artistes. Le programme, très bien préparé, était intéressant et varié à souhait.

M. C. D. Peters, surintendant, félicita chaleureusement les élèves et les encouragea à continuer leur étude de la musique. Il eut aussi un bon mot pour les parents, leur faisant remarquer comment leur exemple et leur encouragement est un stimulant pour les jeunes.

Lac Pelletier

Noces d'or

Le 25 décembre, M. et Mme A.-Dominique Monette fêtaient leur 50e anniversaire de mariage. La résidence des jubilaires était décorée pour la circonstance de guirlandes et de cloches dorées et de belles fleurs assorties. La table était ornée d'un joli gâteau à trois étages décoré par Mme Oscar Lemay. Mmes Oscar Lemay, Amédée Robitaille, Albert Lemay et Ted Koch, filles des jubilaires, étaient hôtesses au délicieux souper à la dinde.

Plusieurs divertissements eurent lieu au cours de la soirée. M. Oscar Lemay joua du violon et Mlle Jeannine Lemay, de l'accordéon. MM. Antonio Monette, Alfred et Lucien Lemay et Mlles Bernadette et Jeannine Lemay chantèrent de belles chansons. On présenta aux héros de la fête de nombreux cadeaux.

M. et Mme Monette unirent leur destinée à Wolseley, Sask., en 1909 et s'établirent à Lac Pelletier où M. Monette résidait depuis 1906. Ils demeurent encore sur la même ferme.

Les enfants des jubilaires présents à la fête étaient Mmes Oscar (Eugénie) et Albert Lemay (Thérèse) et Louis, de Ponteix, Mme Amédée Robitaille (Marie) et Antonio, de Lac Pelletier, et Mme Ted Koch (Hélène), de Simmie. Trois de leurs fils, Dominique, de Saskatoon, Noël, de Bedford, P.Q., et Amédée, de Port Alberni, ne purent assister à la fête. Seize petits-enfants et trois arrière-petits-enfants étaient présents, ainsi que la soeur de M. Monette, Mme Alphonse Chabot, son époux et son fils, Gérard.

Sincères félicitations et longue vie à M. et Mme Monette.

Va-et-vient

Etaient en vacances chez leurs parents à l'occasion des fêtes: Mlles Florence Robitaille, institutrice à Port Alberni, C.-B., Alice Robitaille, de Swift Current, Yvonne Perron et Irène Liboiron, de Moose Jaw, et M. Denis Pellerin, du collège de Gravelbourg.

M. et Mme Alphonse Chabot et leur fils, Gérard, étaient en promenade à Maple Creek où ils visitèrent leur fils, Lucien, et sa famille. Leur petite-fille, Terry, est revenue avec eux pour une vacance.

MM. les abbés L. Poulin, de Lisieux et A. Bouchard, de Willow-Bunch, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

Prince-Albert

Ecoles séparées

La première réunion des membres de l'exécutif et des commissaires des écoles séparées de Prince-Albert a eu lieu le 12 janvier, sous la présidence de M. John Swystun. Y assistaient: Mme A. O. Edes, de l'école Ste-Anne, M. R. B. Gould, surintendant des écoles, M. L. E. Moker, de l'école St-Michel, M. le Dr N. J. Dush, vice-président à l'école Ste-Anne, M. V. H. Baker, de l'école St-Jean, M. G. Golton, de l'école St-Paul, M. Y.-A. Ménard, secrétaire-trésorier. M. A. R. Brown, de l'école St-Joseph, était absent.

On discuta du changement des limites des zones des écoles, puisque l'une est surpeuplée, tandis que l'autre a trois classes vides.

On a lu une lettre de remerciements de l'Association du Foyer-Ecole de St-Michel pour l'aide fournie pour l'achat d'une machine à ruban magnétique.

Recensement

Sur l'invitation de Son Exc. Mgr Léo Blais, le R. P. John O'Brien, S.J., professeur de philosophie à l'Université Notre-Dame, Indiana, est venu organiser dans le diocèse de Prince-Albert une sainte croisade pour les âmes.

Ce recensement s'étendra de la frontière du Manitoba à celle de l'Alberta et de Lac-La-Ronge, au nord, jusqu'à Rosthern, au sud, et devra être terminé pour le mois d'octobre prochain.

Va-et-vient

M. et Mme Hercule Dansereau eurent le plaisir de recevoir la visite de leurs fils, Clément et André, tous deux dans l'Aviation canadienne, stationnés à Saskatoon et au Camp Borden.

Mlle Annette Houle est allée passer la fête de Noël chez son frère, M. l'abbé J.-A. Houle, curé de Domremy.

Gravelbourg

Çà et là

Le dimanche 11 janvier, fête de la sainte Famille, il y eut bénédiction des enfants par Son Exc. Mgr A. Decosse, sermon de circonstance et salut du St-Sacrement.

Le mercredi 14 janvier, à la résidence de Mlle Madeleine Morissette, il y eut fête en l'honneur de Mlle Pauline Juneau qui célébrait sa 15e année de travail à la banque Toronto Dominion. Avant le goûter, une petite horloge lui fut présentée au nom des invités: le personnel de la banque, Mmes V. French et O. Collyer, Mlles P. Juneau, B. Scherick, D. Miller, J. Cossette et M. Morissette.

Mme Rose Blouin, de Gravelbourg, est partie pour suivre à Detroit un cours spécial en coiffure.

M. Conrad Piché, de Gravelbourg, fut élu membre du Conseil de ville, le mercredi 7 janvier. M. Steve Metka, autre candidat, fut renversé par cinquante de majorité.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Rémi Provost sont revenus dernièrement de leur séjour en Colombie-Britannique, où ils visitèrent des parents et amis, durant quelques semaines.

M. Almer Bruneau est actuellement en promenade chez ses parents, M. et Mme Osias Bruneau.

M. J. Gareau, de Regina, est venu visiter ses parents, M. et Mme Médéric Gareau, pour les fêtes.

Mlle Dorraine Bonneau, d'Assiniboia, est en promenade chez ses parents, pour une quinzaine de jours; elle aidera au magasin durant son séjour en l'absence de son père, M. Jean Bonneau, patient à l'hôpital de Moose Jaw.

MM. les abbés L. Folk, curé de Rockglen, J. Lukas, curé de Fife Lake, et L. Poulin, curé de Lisieux, étaient de passage au presbytère la semaine dernière.

Statistiques de 1958: baptêmes, 27; mariages, 4; premières communions, 38; sépultures, 5. Environ 22,000 communions furent distribuées durant l'année 1958.

Le dimanche 18 janvier, après la grand-messe, eut lieu l'élection d'un nouveau syndic. M. Charles Mathieu fut élu.

Plusieurs personnes de Willow-Bunch se sont rendues à St-Victor, le lundi 12 janvier, pour assister aux funérailles de M. Isaïe Cornellier, de Verwood, décédé le 8 janvier.

Plusieurs se rendirent à Gravelbourg, le dimanche 18 janvier, pour assister à une partie de hockey.

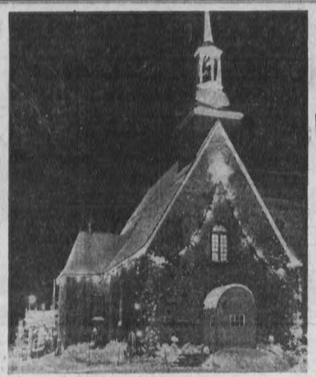
Malades

Sont actuellement à l'hôpital: MM. Alfred Lalonde, Albert Martin et J.-A. Mathieu et Mmes Benoit Giraudier et Robert Philippon.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: Mmes Albert Lambert et Roger Duperreault (un garçon) et M. Bernard St-Yves.

M. Jean Bonneau est patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mme Emile Bruneau est patiente à l'hôpital d'Assiniboia depuis une semaine. Ses enfants sont allés lui rendre visite le dimanche 18 janvier.



Le Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap sous la neige avec son illumination dans l'esprit des fêtes. Même en la saison d'hiver, le Rosaire perpétuel récité au pied de la Statue miraculeuse pour la protection du Canada, attire un nombre étonnant de pèlerins venant parfois d'assez loin. Un vaste terrain de stationnement toujours dégagé y accommode les automobilistes qui, de passage, arrêtent prier la Mère de Dieu.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Canada au travail

Nos auditeurs auront remarqué que nous diffusons, depuis deux semaines, des causeries intitulées "Canada au travail". Ces causeries mettent en lumière les problèmes créés par le chômage et les moyens d'y remédier, en "le faisant maintenant". On parle évidemment des petits travaux de réfection, de réparation, de décoration qu'on peut faire facilement en hiver et généralement à coût réduit, la main-d'oeuvre étant plus facile à obtenir! Nous vous invitons à écouter ces émissions le jeudi, à 3 h. 15 p.m., pendant le quart d'heure du Carnet Mondain.

Voici une liste des orateurs qui vous adresseront la parole au cours des émissions à venir et la date de chacune de ces émissions: le 29 janvier, M. le Dr Gustave Gingras, physiatre; le 5 février, Mlle F. Savard, physiothérapiste; le 12 février, Mlle J. Hutchison, thérapeute par le travail; le 19 février, M. le Dr Paul Phoenix, psychiatre; le 26 février, Mme Georgette Guay, travailleuse sociale médicale.

D'autres causeries seront données au cours du mois de mars; nous vous en donnerons la liste plus tard.

Vacances et rentrée

Denise est partie pour la Californie où elle passe la totalité de ses trois semaines de vacances. Bonnes vacances, Denise!

D'autre part, Marcel Moor nous est revenu de ses vacances des fêtes passées chez lui, à Willow-Bunch, et se nourrit progressivement de quelques émissions, dont l'Heure de l'Est et Requêtes et refrains. Nous sommes heureux de l'accueillir dans nos rangs; pas si heureux sont les gens de Willow-Bunch qui perdent en Marcel un vaillant collaborateur!

Faits divers

Les jeunes, attention! On vous parle, ces jours-ci, de l'importance de terminer vos études. Avez-vous songé, par exemple, que si vous discontinuez vos classes par caprice ou pour des raisons qui n'en sont pas, vous forcez presque automatiquement d'autres personnes en chômage, si vous n'y êtes pas réduits vous-mêmes? Ce n'est là qu'un malheur de l'instruction incomplète, et pourtant, c'est un fait d'actualité qu'on ne peut nier. Chaque avant-midi, à 11 h. 45, vous pouvez écouter une courte causerie, sous le titre "Jusqu'au bout". Ne passez pas l'occasion de vous renseigner sur la nécessité d'une formation et d'une instruction solides!

Merci aux enfants qui ont écrit en marge de la fête des enfants du 9 janvier, au cours de laquelle on a pu entendre différents groupes et plusieurs jeunes dans des chants, des récitations et de la musique. Félicitations aux élèves de Ferland et de Meyronne, à leurs pasteurs et à leurs parents. Il nous a fait un immense plaisir de retrouver ces jeunes "de l'extérieur", malgré les routes difficiles et le dérangement exceptionnel! Espérons que l'an prochain d'autres groupes viendront apporter leur appui. On pourra voir, dans le couloir du poste, une photo de groupe, prise à cette occasion. Avis aux enfants curieux!

Un merci tout spécial aux religieuses du Jardin Notre-Dame qui nous avaient préparé deux beaux numéros de groupe; aux religieuses de Jésus-Marie, du couvent de Gravelbourg, nos sincères remerciements pour leur générosité à nous prêter la salle et à organiser aussi plusieurs jolis numéros. Nos religieuses se sont dévouées sans compter pour faire de cette fête un beau succès. Nous les en remercions chaleureusement.

Laventure

Décès

Le mardi 16 décembre est décédé à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, après une courte maladie, M. Armand Lafond, âgé de 52 ans. Il résidait à Laventure depuis nombre d'années. Il était estimé de tous.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Albertine Larose; cinq fils, Lionel, Théobald, Normand, Fernand et Réal; quatre filles, Rollande (Mme Florian Turgeon), de Laventure, Noëlla (Mme L. Francoeur), Murielle (Mme R. Francoeur) et Yvette (Mme F. Gatz), toutes trois de Port Alberni, C.-B.

Souper et bingo

Le dernier souper-bazar paroissial a rapporté la somme de $600.00. Les prix du tirage furent gagnés par Mme Henri Sarrazin, de Spiritwood (une lampe électrique), Mme Poilièvre (une dinde) et Mme E. Brown, de North Battleford (une caisse de pommes).

Les recettes du bingo à la dinde qui a précédé Noël s'élevèrent à $200.00. Plusieurs remportèrent chez eux une et même deux dindes.

Père pratique

Le client. — Venez vite, docteur, mon fils vient d'avaler ma plume.

Le docteur. — Je me rends de suite, mais qu'allez-vous faire en attendant?

Le client. — Je vais me servir de mon crayon.

Lisieux

Reconnaissance

Les institutrices et les élèves de l'école de Lisieux désirent remercier la Commission scolaire pour ses généreux dons à l'occasion de la fête de Noël.

Le 19 décembre, à 3 h. p.m., les commissaires déposaient en effet au pied de l'arbre un gros sac rempli de friandises pour chacun des élèves, ainsi que pour les petits enfants qui ne sont pas d'âge scolaire. Même les religieuses ne furent pas oubliées puisque chacune recevait une belle boîte de chocolats.

En plus, chaque enfant reçut des religieuses un bas de Noël rempli de noix, de bonbons et de petites surprises, dons des religieuses de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg. Merci à ces généreuses donatrices.

Va-et-vient

Sont retournés après les vacances de Noël: MM. Renaud Préfontaine, à Kingston, Ont., Guy et Victor Préfontaine, à Calgary, Raymond Préfontaine et Henri Bouvier, au collège de Gravelbourg, Mlles Lucille Sabourin et Madeleine Préfontaine, au couvent de St-Norbert, Man., et les garçons Lanoie, au jardin Notre-Dame de Gravelbourg.

M. Bernard Préfontaine est de retour de ses vacances en Floride.

Marguilliers

Le dimanche 11 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la paroisse pour élire deux marguilliers: MM. Lloyd Ellert et Georges Sabourin furent élus. Félicitations et bon succès.

Jackfish

Mariage Dion-Nolin

Le mardi 13 janvier, le R. P. C. Roussel, O.M.I., bénit le mariage de M. J.-Nazaire Dion, fils de M. et Mme David Dion, avec Mlle Elsie Nolin, fille de M. et Mme Jean Nolin, de Livelong.

La mariée portait une longue robe de dentelle sur satin. Son voile court était retenu par un bandeau de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Violet Nolin et Dion, soeurs des mariés, étaient vêtues de longues robes de dentelle bleue et rose sur satin respectivement. Leurs coiffures se composaient de bandeaux de mêmes nuances que leurs robes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Georges Nolin et Moïse L'Heureux, cousin du marié.

Le dîner fut servi dans la salle paroissiale et le souper et la danse eurent lieu chez les parents de la mariée.

Assistaient à ce mariage: M. l'abbé G. Pouliot, de Vawn-Fairholme, M. Henry Hockhousen et M. Tony Nolin, de Provost.

Deux vétérans

Le dimanche 11 janvier, les paroissiens se réunirent à la salle pour présenter aux deux anciens vétérans du choeur de chant de beaux cadeaux. Mlle Clémence Bru lut une adresse à M. Joseph L'Heureux. Malheureusement, M. Emile Arcand ne put assister à cette fête, ayant des visiteurs chez lui. M. L'Heureux, malgré sa surprise, remercia les organisateurs en quelques mots.

Cantal

Noces d'or

La paroisse St-Raphaël de Cantal a eu la grande joie de voir célébrer, le lundi 12 janvier, le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Georges Dautremont. La fête commença par la sainte messe célébrée en la résidence des jubilaires (pour raison de santé) par M. l'abbé H. Delisle, curé. Les servants de messe étaient les petits-fils des jubilaires, Louis-Paul et Eugène Hamel et Daniel Dautremont, et un petit neveu, Allen Dautremont.

Le banquet fut servi à la demeure de M. et Mme Hugh Dautremont. Mme H. Dautremont, avec l'aide de Mme P. Cowan, prépara un repas exquis. Les membres de la famille présents étaient la Rév. Sr Marie-Vincent (Elaine), Hugh, Mme Maurice (Alice) et René. Parmi les autres invités, on remarquait M. l'abbé H. Delisle, Mme Boivin, M. Maurice Hamel, Mme E. Dautremont, M. et Mme C. Dautremont et leur famille, de Wauchope.

Plusieurs amis visitèrent les héros de la fête au cours de l'après-midi et leur offrirent leurs félicitations les plus sincères.

Les heureux jubilaires reçurent des bénédictions et félicitations de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, de M. l'abbé H. Delisle, du premier ministre J. Diefenbaker, du lieutenant gouverneur F. L. Bastedo, du premier ministre T. C. Douglas et de beaucoup d'amis et de parents.

M. et Mme Dautremont ont six enfants et sont les heureux grands-parents de sept petits-enfants. Une de leur fille, Mme C. Murell (Marcella-Grace), qui demeure à Chicago, n'a pas pu être présente à la fête. Un fils, Louis, sacrifia sa vie à la dernière guerre.

M. Dautremont laissa Riverside, Iowa, en 1904 pour venir s'établir à Cantal. Il retourna à Riverside en 1909 et revint avec son épouse, née Marcella Schnoebelen.

M. et Mme Georges Dautremont ont toujours été des citoyens exemplaires et surtout d'excellents catholiques.

Sedley

Etaient en vacances chez leurs parents et amis à l'occasion des fêtes: Louis Abello, du collège St-Augustin de Toronto, Robert-Laurier et Côme Béchard, du collège de Gravelbourg, Gilles Béchard, Bernard Poissant, J.-Guy, Denis et Jacques Poissant, du Jardin de l'Enfance, Elise Béchard, du couvent de Gravelbourg, Jocelyne, du couvent du Sacré-Coeur de Regina, Blanche Béchard et Françoise Lussier, étudiantes gardes-malades à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Hermace Coupal, de Vancouver, visitèrent leurs fils, Gabriel, Gaston et Bernard, et leurs familles.

M. et Mme L. Livingstone, de Calgary, étaient en visite chez M. et Mme J.-L. Lefebvre.

M. Claude Lefebvre, de Calgary, visitait ses parents, M. et Mme Jean-Louis Lefebvre.

M. le Dr Jean-Benoit Béchard, de Valleyfield, P.Q., passa les vacances de Noël chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jérôme Béchard.

M. et Mme André Lepage, ainsi que M. Léo Lafrenière, de Prud'homme, passèrent quelques jours chez M. Alfred Béchard et chez M. et Mme Paul-A. Béchard.

M. et Mme P. Pilsner et leurs enfants allèrent passer quelques jours chez leurs parents et amis de Laflèche.

Mlle Céline Janelle, de Drummondville, P.Q., et sa soeur, Mme B. Bahl, de Regina, sont en visite chez M. et Mme Jérôme Béchard.

Mlle Pierrette Lefebvre est entrée au noviciat des religieuses de Loretto, de Toronto. Sa soeur, Thérèse, avait fait son entrée dans la même communauté au mois de septembre dernier.

M. et Mme Fenwick et leur famille, de Moose Jaw, M. et Mme F. Fortin, de Regina, et Mlle Alberta Normandin, d'Assiniboia, étaient de passage dans la paroisse pendant les vacances de Noël.

Malades

M. Maurice Béchard et Mlle Aline Jacques sont patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Çà et là

La patinoire était le centre d'attraction, cette semaine, lorsque le bonspiel annuel se déroula. Plus de 48 équipes y participèrent.

La veille du jour de l'an, un incendie détruisit le garage de M. J. Bast, agent des compagnies General Motors et John Deere, et les pompes à essence Esso.

Ponteix

Mariage Paradis-Cloutier

Le mardi 30 décembre, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., bénissait l'union de M. Roger Paradis, de Val Marie, avec Mlle Mariette Cloutier. M. Emile Paradis servait de témoin à son fils et M. Benoit Cloutier, à sa fille.

La mariée portait une robe de tulle avec boléro de dentelle. Son voile était retenu par un diadème garni de paillettes; ses bijoux en perles étaient un cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Jeanne Perreault et Thérèse Bélisle, portaient des robes de tulle et de dentelle rose et mauve respectivement. Elles portaient des bouquets de roses garnies en bleu et mauve.

MM. Paul-Emile et Edgar Paradis, frère et cousin du marié, agissaient comme garçons d'honneur.

La mère de la mariée avait choisi une robe en crêpe bleu, garnie de dentelle, et celle du marié, une robe en nylon vert. Chaque robe était rehaussée d'un corsage de roses.

Il y eut réception à la salle paroissiale à laquelle assistaient Mgr L. Lussier, M. et Mme Georges Lorenz, de Calgary, M. et Mme Médelger Chabot, de Ferland, M. et Mme Elphège Laverdière, de Lac Pelletier, M. Daniel Longtin, de Val Marie, M. l'abbé Oscar Lemay, M. et Mme Emile Paradis, M. et Mme Lucien Clément, M. et Mme S. Clément et leur famille, M. et Mme Jean Cornet, Mlles Noëlla et Cécile Lemire, M. Albert Lemire, M. et Mme O. Legault, M. Gauthier, M. et Mme Roland Bellefeuille, M. et Mme D. Scantland, M. et Mme Alfred Duquette, M. et Mme Antoine Cyr et leur famille, M. Roger Leblanc, M. G. Anderson et son fils, Mme Jos. Perreault et ses enfants, Lorraine et René, M. et Mme Fernand Nadeau, M. et Mme Armand Dumonceaux, M. et Mme Lionel Jeanson et leur famille, M. et Mme A. Côté et leur famille, M. et Mme Roland Paradis, de Radville, Mlles Rolande et Lucille Paradis, de Moose Jaw, M. Laurent Paradis, Mlle Yolande Paradis, M. et Mme Louis Nobert, de Gravelbourg, M. et Mme René Dumonceaux, Mlle Alice Dumonceaux et Mlle P. Heisler, de Val Marie.

Va-et-vient

MM. les abbés L. Poulin, de Lisieux, et A. Bouchard, de Willow-Bunch, ont visité Mgr L. Lussier et quelques paroissiens.

M. l'abbé B. Roy, de Dollard, était de passage dans la paroisse.

M. et Mme Robert Cyrenne et leurs deux enfants, de Regina, ont visité Mme M.-A. Cyrenne et les autres familles Cyrenne.

M. et Mme Pierre Larose sont allés chez leurs fille et gendre, M. et Mme Roger Leduc, de Stony Mountain.

M. et Mme Armand Piché et leurs fils, Raymond et Léo, ont passé quelques jours à Willow-Bunch, à l'occasion du décès et des funérailles de la mère de Mme Piché, Mme Desautels.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Club des 200

L'Amicale du Collège remercie la rédaction de la chronique de lui faire place et de lui donner l'occasion de présenter sa première liste de membres du Club des 200. Sont membres de ce Club d'honneur les anciens et les amis du Collège, de même que les parents des élèves actuels qui versent un minimum de $10.00 à l'oeuvre de l'Amicale.

Nous vous invitons à votre prochaine visite d'examiner le tableau d'honneur ornant un mur du parloir: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, $100.00; le T. R. P. Henri Légaré, O.M.I., $50.00; Son Hon. le juge Georges Hébert, $50.00; M. Bernard Tétreault, $10.00; M. Pierre Lafrance, $10.00; M. l'abbé Roger Ducharme, $20.00; les RR. PP. Oblats du Collège, $25.00; MM. Forcier et Fils, $50.00; M. le Dr Rosario Morin, $50.00; M. l'abbé Arthur Moquin, $10.00; M. J.-R. Michaud, $10.00; Mgr Rodrigue Lussier, M.D., $10.00; M. le Dr Rodrigue Taillon, $50.00; M. l'abbé Georges Thuot, $20.00; M. J.-Aristide Fournier, $50.00; M. l'abbé Adrien Chabot, $20.00; M. le Dr Paul Martine, $20.00; le R. P. P. Piché, O.M.I., $10.00; M. Robert-R. Roy, $25.00; le R. P. Paul-E. Tétreault, O.M.I., $10.00; le R. P. Anatole Walker, O.M.I., $10.00; M. le Dr Louis St-Arnaud, $60.00; M. l'abbé Luc Gaudet, $10.00; M. l'abbé G.-V. Reilly, $20.00; M. Yvon Simoneau, $25.00; M. Gérard-J. Dorais, $10.00; M. Emile Carignan, $10.00.

Les Quarante Heures

Le dimanche 11 janvier s'ouvrirent au Collège les cérémonies des Quarante Heures: le R. P. W. Piédalue célébra la messe d'ouverture et prêcha à l'heure sainte du soir. Il fit porter nos méditations sur les mystères du Rosaire.

Durant les deux journées que dura l'exposition du St-Sacrement, les élèves vinrent par classe pour adorer et demander les bénédictions du Seigneur sur l'an nouveau.

Le R. P. Supérieur termina les cérémonies par la messe de clôture, le mardi matin. On peut dire que les Quarante Heures lancent notre année à nouveau: c'est l'enterrement des vacances de Noël. Allons-y et donnons-nous à notre travail principal: l'étude. Bonne chance à tous!

LA REDACTION.

* * *

L'Académie française

Le 16 janvier, nous avons eu notre première séance académique de l'année 1959: le nouveau conseil se compose comme suit: Conrad Bussière, président; Normand Boisvert, vice-président, et Daniel Couture, secrétaire.

La séance suivit son cours normal: prière, mot du président, lecture des minutes. Denis Bourbonnais, Joseph Strohhofer et Albert Fauchon surent intéresser un auditoire attentif par leurs sujets variés: Lourdes, les armées d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et enfin le rôle de la Couronne au Canada.

Nos trois déclamateurs de Belles-Lettres ne manquèrent pas plus d'originalité: Philippe Gosselin, Gérard Archambault et Dumont-Pierre Lepage donnèrent trois intéressantes déclamations: le Songe de Pauline, le Renard ayant la queue coupée et un extrait des Médecins Ridicules de Molière.

Ovide Dion et Henri Léost y allèrent chacun d'une improvisation et Raymond Geoffrion souligna les défauts et les qualités des orateurs, déclamateurs et improvisateurs.

La séance prit fin par un mot du Père directeur et le chant de l'hymne "O Canada".

L'Académie St-Pierre.

* * *

Chronique sportive

Après deux semaines et demie de vacances, les collégiens revinrent plus reposés des études, mais fatigués tout de même du manque de sommeil, et reprirent leurs activités sportives. Le premier travail, toujours ennuyeux, était de nettoyer les patinoires. Grâce au dévouement et à la coopération de tous, on réussit à déblayer nos trois patinoires, mais malheureusement un temps doux, assez régulier cette année, vint interrompre le sport favori de la saison: le hockey.

On se résigna donc à organiser du "gouret de salon" dans le gymnase. Le ballon-panier vint aussi à la rescousse des surveillants de salle pour occuper les élèves: chez les petits, l'équipe de Chicoine l'emporta sur celle de Delveaux: 16-4. Roger Bauche conduisit son équipe à la victoire sur celle de Brisebois par 7-6. Enfin, chez les moyens, l'équipe de Pinel battit celle de Landry par 12-11.

Heureusement que la température revint plus normale, le gouret ne tarda pas à reprendre la vedette: le R. P. M. Desautels organisa deux parties pour les jeunes. Les Bantams du Collège rencontrèrent une équipe de Gravelbourg, mais durent céder la victoire par 6-3. Malgré la défaite, Roger Delveaux sut se mériter une mention spéciale. Dans une autre partie, les Midgets rencontrèrent Limerick: cette fois, la décision ne laissa aucun doute et nos élèves revinrent triomphants avec une victoire de 18-7. Garry Houde et Raymond Lambert ont droit à nos félicitations. Pour sa part, le R. P. F. Turgeon, notre dévoué et sympathique gardien de salle, mena ses Juvéniles B à un triomphe de 11-4 contre le village de Gravelbourg. Daniel Delveaux, Lionel Fournier et Bernard Perron se méritèrent des félicitations.

Lionel BENOIT,
Arts II.

* * *

Dernière heure

On apprend de source assez bien informée qu'un de nos vétérans du gouret a décidé d'accrocher ses patins: il s'agit du R. P. A. Gervais. Evidemment, l'âge est là et on doit admirer ce Père qui, dans une quarantaine bien sonnée, jouait avec toute la verdeur de nos jeunes. En quittant cette carrière, il laissa comme testament aux plus jeunes son chant du cygne en enfilant 5 buts dans sa dernière partie. Félicitations, cher Père, vous terminez dans toute votre apothéose . . .

Les meilleurs médecins sont: le docteur Diète, le docteur Repos et le docteur Optimisme.

SWIFT.



"Le coin des jeunes"

Comment occuper vos loisirs

Chers cousins,

Sitôt la prière terminée, Louise et Marie se hâtent de laver la vaisselle, tandis que Claude, 18 ans, s'apprête à monter à sa chambre. Guy, lui, bouscule tout le monde pour parvenir à la garde-robe où il décroche son manteau.

— Guy, où vas-tu encore, dit la maman. Ne peux-tu pas rester à la maison de temps à autre? Tu ne mets les pieds dans la maison que pour manger et dormir. Nous ne tenons pas une auberge ici.

— Je sais tout ça. Mais les gars m'attendent . . . et puis on ne fait rien de mal.

— Non, rien de mal, mais rien de bien non plus, dit Louise. Tu flânes, tu écoutes des airs populaires et tu bois des "cokes" au restaurant . . . quand tu ne fumes pas. Pas surprenant que tu as la tête vide et que tu rates tes examens!

— Toi, mêle-toi de tes affaires. Ce que je fais ça ne te regarde pas.

Sur ce, monsieur Guy sort en claquant la porte tandis que sa mère laisse échapper un soupir d'impuissance.

— Mon Dieu! Que faire avec cet enfant! Treize ans et il est désoeuvré, il fréquente une bande de jeunes qui ne savent que faire d'eux-mêmes. Au moins vous trois vous ne me causez pas ce souci-là. Il devrait pourtant y avoir un moyen de l'intéresser à quelque chose.

— Le malheur c'est qu'il a rencontré ce "Crochet" comme on le surnomme, et il s'y est pris évidemment.

— Oui. Mais pourtant, Claude, dit Marie, tu connais ton frère. Tu sais bien que ce n'est pas son genre, ces garçons-là. Alors pourquoi les rencontre-t-il ainsi tous les soirs?

— Bien, probablement parce que rien ne l'intéresse ailleurs.

— Mais alors, dit Louise, pourquoi ne tentes-tu pas de l'emmener chez les scouts? C'est un mouvement tout à fait approprié pour les jeunes de son âge.

— Laisse faire, répond Claude. J'ai ma petite idée. Elle a déjà commencé à travailler d'ailleurs. J'ai même surpris Guy à lire notre journal scout l'autre jour. Ne vous découragez pas. D'ici un mois, il sera redevenu le gars qu'il est vraiment, joyeux, enthousiaste, ambitieux et travailleur.

— Tant mieux, mon grand, si tu peux aider ton frère à se remettre sur la bonne piste, car il m'inquiète vraiment depuis quelque temps.

Et Claude, après avoir rassuré sa chère maman sur le sort du jeune écervelé, se hâte d'aller revêtir son uniforme scout car c'est ce soir mardi, jour où a lieu la réunion de la troupe St-Pierre où il est assistant.

"Celui-là au moins, il ne m'inquiète pas, pense la maman. C'est vrai que tout jeune il a rencontré des chefs qui ont su l'entrainer vers des loisirs sains et formateurs."

* * *

Cette petite scène, dans combien de nos foyers canadiens-français ne se répète-t-elle pas régulièrement? Hélas, il y a beaucoup trop de jeunes comme Guy qui ne savent pas comment s'occuper durant leur temps libre. Pourtant les organisations ne manquent pas. Et si elles n'existent pas dans bien des endroits, c'est qu'on est trop lâche pour s'organiser, qu'on préfère l'oisiveté à l'activité.

Les loisirs sont une partie très importante de la vie d'un jeune. Pour la formation de son corps, de son coeur, de sa volonté, de sa personnalité. Un jeune qui aura perdu ses temps libres aura manqué une belle chance de "marquer" ses années d'adolescence, parmi les plus belles de sa vie. Et il le regrettera, car ce n'est pas au sortir de l'école qu'on commence à se former. Non. La formation se fait lentement, depuis la tendre enfance jusqu'à l'âge adulte. Alors, si on veut arriver à la maturité avec une formation complète, il ne faut pas la négliger durant les années d'adolescence.

Je disais donc que les loisirs sont d'une importance vitale dans la vie d'un jeune pour sa formation générale. C'est dire que ces loisirs doivent être actifs, c'est-à-dire, aptes à stimuler l'épanouissement de la personnalité du jeune. Ils doivent être chrétiens, bien entendu, équilibrés, et par là je veux dire adaptés à l'âge et au sexe de l'adolescent, désintéressés, à savoir que le jeune doit s'occuper ou s'amuser dans le seul but de se distraire en se formant, non pour gagner de l'argent ou des faveurs. Et enfin, les loisirs doivent être familiaux, le foyer étant l'endroit par excellence où tout jeune devrait trouver la joie, la chaleur, l'amitié.

Heureusement, il y a encore des familles où l'on sait s'unir pour travailler et aussi pour se divertir. Prenez par exemple, la famille Dugré. Les plus âgés, Claude et Paul, font partie du mouvement scout; Marielle et Suzanne sont Jécistes. Chacun des jeunes est pris, un, bien souvent deux soirs par semaine, par son rôle dans l'un ou l'autre groupement. Aussi une fois par mois il a une sortie en groupe avec ses amis: excursions, partie de toboggan, soirée de musique et de folklore, etc.

Il faut admettre que ce n'est pas toujours facile, en ville surtout, de réunir la famille au grand complet le dimanche. Mais chez les Dugré, on possède le sens de la vie familiale. Les parents, et les enfants aussi, ont compris qu'on acquiert les vertus de charité, de fraternité, d'oubli de soi, de bonne humeur et de franchise, au sein de la famille.

Aussi, autant que possible, le dimanche trouve toute la famille rassemblée, sinon l'après-midi, du moins le soir, ou vice versa, pour une balade en auto, une partie de toboggan, une visite au parlement, ou encore autour du foyer, où l'on joue aux cartes, aux dames, ou à quelques jeux de société, où l'on chante et fait de la musique . . . ou un casse-tête.

Il est dommage que bien des parents négligent cet aspect de la formation de leurs enfants . . . les loisirs. A vous les jeunes de vous donner la main et de faire les premiers pas. Bientôt, vous vous apercevrez que vos parents sont aussi enthousiastes que vous et qu'ils y gagnent eux aussi en bonne humeur et en jeunesse . . . et qu'ils vous comprennent mieux.

Si les loisirs en famille sont excellents, les heures passées avec les scouts, les jécistes, les Jeunesse Musicales, etc., sont aussi très formatrices. Enrôlez-vous dans un groupement (et amenez-y vos amis), avec des jeunes de votre âge, de votre religion, de votre langue, donnez-vous y corps et âme, sans toutefois négliger votre devoir d'état, et vous verrez comme la vie est belle.

Cousine JOSETTE.

Cette semaine, j'ai reçu déjà plusieurs lettres des plus jeunes cousins. Des lettres très gentilles et intéressantes. Je les ferai paraitre la semaine prochaine. Et les autres qui n'avez pas encore écrit, hâtez-vous de le faire. Ecrivez ce que vous voulez.

Cousine JOSETTE.

La preuve

— Pourquoi portes-tu des lunettes, Jeannot?
— Parce que je suis myope.
— Ce n'est pas vrai.
— Si, c'est vrai.
— La preuve?
— Tu vois ce clou là-bas dans le mur?
— Oui, eh bien?
— Eh bien, moi, je ne le vois pas.

Robert a appris que Dieu créa Eve à partir d'une côte d'Adam. Quelques jours plus tard, grippé et couché, sa mère lui demande où il a mal.

Alors Jean-Louis désigne son côté et dit:

— Maman, je crois que je vais avoir une femme.

Un test

Que sont mes temps libres?

A la suite des questions, mets un X dans la colonne "Vrai" ou la colonne "Faux".

Vrai Faux

1. Pour moi, "Loisirs" veut dire temps à rien faire
2. Je trouve que dans ma paroisse, il n'y a pas de loisirs ....
3. Je ne fais pas partie des mouvements de jeunes dans la paroisse (Club de loisirs, Club 4-H, J.E.C., Scoutisme, Guidisme, etc.) ....
4. J'attends toujours que les autres organisent soit un voyage, un pique-nique, une excursion ....
5. A l'occasion d'une veillée ou d'une réunion, je n'apporte rien qui puisse l'agrémenter (chants, jeux, idées nouvelles, nouveaux participants) ....
6. Quand je me vois pris pour passer un dimanche après-midi seul, je trouve le temps long ....
7. Depuis un mois, je n'ai pas lu un volume au complet ....
8. Sur quatre veillées libres, j'en passe trois devant la T.V. ou à la radio ....
9. Je n'ai pas de "hobby", lequel emploierait mes temps libres (couture, bricolage, cuir repoussé, mots croisés, collections de timbres ou de plantes, etc.) ....
10. Un beau dimanche soir d'été, j'aimerais mieux aller m'asseoir au cinéma que de participer à un feu de camp ....

Si tu as 7 faux ou plus, tu es un type débrouillard, qui ne s'embête pas seul. Tu sais utiliser tes loisirs pour ton amélioration. Tu aurais avantage à en faire profiter les autres.

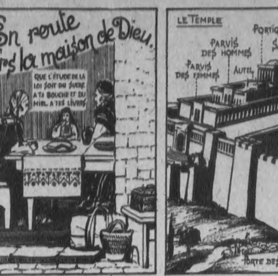
Si tu as de 5 à 7 faux, tu dois parfois trouver le temps long. Heureusement que tu as des amis, car tes loisirs ne seraient pas très agréables. Entreprends donc la lecture d'un volume intéressant.

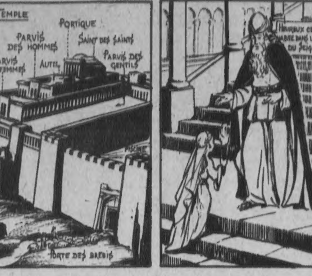
Si tu as moins de 5 faux, on doit t'entendre dire souvent "c'est plat" car tu ne sais pas t'organiser seul, tu es au crochet de tout le monde et des loisirs commercialisés. Tu aurais avantage à développer un "hobby" selon tes talents, tricot de fantaisie, bricolage, peinture, collections, etc.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 3

Images de Marie Pignal





1 - Cependant, Anne et Joachim n'oubliaient pas qu'ils avaient promis de consacrer leur enfant à Dieu. Aussi ils ont préparé le bagage de la petite fille, et ils vont la conduire au Temple de Jérusalem où probablement étaient élevés des enfants plus spécialement voués au service de Dieu en leurs jeunes années. Les voici prenant le repas d'adieu, car la loi sainte voulait que l'écolière avant son départ mange un gâteau de miel, pendant que les parents prononçaient la prière rituelle.

2 - Le Temple de Jérusalem était une immense construction à l'angle Nord de Jérusalem. C'était un ensemble de cours, de salles, de colonnades entourant l'autel des sacrifices qui, semblable à un brasier, fumait devant le portique donnant accès aux saints et au saint des Saints, lieu redoutable où avait été déposée autrefois l'arche d'alliance, symbole de l'union de Dieu et du peuple juif.

3 - Marie portant une torche allumée gravit les marches conduisant au Parvis des femmes; un prêtre l'accueille. "Je vous salue mon Maître", dit sans doute l'enfant suivant la formule d'usage, et le vieillard prend sous sa protection cette jeune vie qui s'offre au Seigneur.

4 - L'enfant est confiée aux femmes pieuses et instruites qui font l'éducation des jeunes filles. Voici la fillette conduite à travers les longs couloirs, les galeries, vers l'endroit où les autres petites filles apprennent à tisser, à coudre, dans le silence recueilli de cette partie du Temple.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Le Père Aimé Duval au Gesù: plus qu'un récital, une prière

MONTREAL — C'est devant une salle comble, attentive et presque recueillie, que le R. P. Aimé Duval, S.J., a donné, le samedi soir 10 janvier, en la salle du Gesù à Montréal, son premier concert au Canada.

Après avoir été pénétrés de sa présence, les auditeurs quittent la salle avec une impression étrange, avec dans l'âme le sentiment d'une plénitude, d'une présence: ce n'est pas à un concert ni à un récital, encore moins à un spectacle, qu'ils viennent d'assister, c'est une prière, une méditation que, collectivement et individuellement, ils viennent d'offrir.

Son message

Car le Père Duval s'adresse à tous et à chacun et il les rejoint tous. Peu importe que sa voix, lorsqu'il chante, soit agréable ou non. Peu importe l'accord faux qui surgit parfois des harmonisations qu'il improvise. Devant le message qu'il livre, plein de vérité, de joie, de vie, devant cette chaleur, cette simplicité, cette foi, devant cette saisie de l'essentiel, tout s'effondre qui n'est pas cet essentiel. Et s'il n'en était pas ainsi, c'est de nous qu'il parlerait dans l'une de ses dernières créations: "Vous me faites rire".

Le Père Duval, poète, chansonnier, artiste, prêtre, et surtout chrétien, s'abandonne tout entier dans ses chansons: il se livre à nous en même temps qu'il livre son message. Chacune de ses chansons, il la vit; chacune exprime quelque chose, montre quelque chose; chacune a sa raison d'être: et toujours c'est "Jésus" qui nous pénètre, avec l'amour, la joie, l'espérance et la vie.

Le Père Duval élimine tout ce qui est artificiel, tout ce qui est secondaire, tout ce qui pourrait nous distraire de son message. C'est pourquoi les applaudissements semblent parfois l'agacer, parce qu'ils constituent une certaine rupture; il les accepte cependant, parce qu'il sait bien que les gens ont besoin de réagir devant cet envahissement de tout l'être qu'il opère en eux.

Jésus partout présent

C'est pourquoi également, il détruit volontairement, presque impitoyablement, l'élément proprement artistique, tout ce qui peut éblouir et fasciner qui ne soit pas le contenu de son oeuvre; ce n'est pas la chanson qui compte, l'air n'ayant pour fonction que de présenter de façon agréable et plaisante le poème. Ce n'est pas non plus le poème qui compte, mais ce qu'il exprime, ce qu'il cache en son fond. Ses chansons ne sont pour lui qu'un moyen de rendre "Jésus" présent et vivant au sein des masses, toujours et partout, de placer devant chaque être humain le visage même de "Jésus".

Après avoir conversé ainsi pendant plus de deux heures avec le Père Duval, après s'être imprégné de sa présence et de celle de "Jésus" qui est avec lui, qui est en lui, après avoir goûté cette joie qui le pénètre, cette simplicité qui l'habite, cette vérité dont il vit, on le quitte, apaisé, heureux, transformé. Et sur nos lèvres, un refrain danse:

"Seigneur, mon ami,
Tu m'as pris par la main;
J'irai avec toi sans effroi
Jusqu'au bout du chemin."

Biographie

Le Père Duval séjourne au Canada à l'occasion d'une tournée de concerts dans la métropole et autres endroits du Québec. Il a été accueilli à sa descente d'avion par les RR. PP. Philippe Leduc, provincial de la Compagnie de Jésus, et Yvan Forest, vice-provincial. Le Père Duval est né à Val-d'Ajol (Vosges) en 1918. Il suit sa voie qui est celle de la prédication chantée, à l'accompagnement très doux d'une guitare. C'est son ministère à lui. Le Père Duval a composé 25 chansons religieuses, 50 profanes; 850,000 de ses disques ont été vendus, dont 35,000 au Canada.

Il a réuni des milliers d'auditeurs à Dijon, à Paris, à Lille, à Londres, à Berlin, 30,000 jeunes; à Aix-la-Chapelle, à Genève, à Madrid, à Bruxelles, à Amsterdam, à La Haye. Il a déjà donné plus de 150 récitals.

Vient de paraitre

Comme des enfants de riches

par Emile Legault, C.S.C.

"Comme des enfants de riches"! Un titre, on ne peut mieux choisi pour cet ouvrage dans lequel le Père Legault a groupé les textes des causeries qui ont fait choc lors de leur présentation à l'émission "Eaux Vives" en 1956-57. Les enfants de riches, ce sont les chrétiens qui ont à leur portée des trésors dont ils ne connaissent pas la valeur.

Le Père Legault nous invite à profiter de ces richesses et nous indique comment en tirer le maximum de profit. En même temps, il nous propose un examen de conscience sérieux sur notre comportement de chrétien. Chacun trouvera dans cet ouvrage un ou plusieurs chapitres qui le touchent directement, des chapitres faits sur mesure qu'il s'agisse du rôle du chrétien dans l'Eglise, de son comportement dans les diverses circonstances de sa vie, sur le plan social, politique, familial, etc. . .

L'ensemble constitue une pressante invitation à mettre en pratique les principes que nous affichons, à vivre notre religion chaque jour, en toutes circonstances et non seulement le dimanche, à la sauvette.

Personne ne peut rester insensible au message que nous livre le Père Legault dans "Comme des enfants de riches". Les sujets qu'il nous propose sont d'une importance primordiale pour le chrétien et il nous les présente à sa manière bien à lui, sur un ton familier, humain et compréhensif, celui d'un ami qui sait où se trouve le mal et connait le remède capable de le guérir.

Son ouvrage est un véritable fortifiant dont tout chrétien usera avec profit, car il contient des vitamines pour toutes les carences.

"Comme des enfants de riches", par le R. P. Emile Legault, C.S.C. 181 pages. 5¼ x 7. Couvre-livre en couleur, dessiné par Jacques Gagnier. $2.00 (par la poste $2.10). En vente partout et à la librairie Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man.



Sa Sainteté le Pape Jean XXIII caresse un petit enfant lors de la distribution de cadeaux d'Epiphanie à quelque 150 enfants pauvres âgés de moins de deux ans. Cette distribution se déroula en la fête de la Sainte Famille à l'hospice Ste-Marthe du Vatican. Le Saint-Père bénit les enfants et dit à leurs mères d'avoir plus d'enfants parce que "le monde n'a pas été créé pour être un cimetière". (Photo-radio NC)

La France adopte le mot "oléoduc" au lieu de "pipe-line"

PARIS — M. Marcel Plaisant, sénateur et président de la Commission des Affaires étrangères du Conseil de la République française, ayant énergiquement protesté contre le qualificatif de "pipe-line" dont le gouvernement entendait se servir pour baptiser la canalisation qui doit amener le pétrole de Hassi-Messaoud à Bougie (Algérie), les autorités ont modifié le terme et les notes officielles mentionnent maintenant: oléoduc.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 24 janvier sera à l'affiche de 12 h. 30 à 3 h. p.m. On présentera "Courrier du Roy", "Rivière Perdue", "Pépinot", "Ballade de Paris" et "Inspecteur Blaise".

Le dimanche 25 janvier, on présentera, de 2 h. à 4 h.p.m., les films suivants: "Quand Paris reçoit Paris", "Roman de la science" et "Le Siffleur".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le temps est plus que venu, pour le président Campbell, de la ligue Nationale de hockey, de changer le système par lequel les joueurs sont choisis sur les clubs des Etoiles de cette ligue. Autrement, le public croira qu'on se moque de lui et que l'ignorance, la mesquinerie et la plus vile des partisaneries président, tous à la fois, au choix des Etoiles. On aura beau tenter par tous les moyens possibles de nous faire avaler le choix de Terry Sawchuck comme meilleur gardien de buts de la ligue, jamais on ne parviendra à nous faire croire qu'on n'a pas commis envers Plante, une injustice incroyable. Plante gagnera, cette année encore, le trophée Vézina, mais il ne sera pas choisi sur le premier club des Etoiles. On lui reproche d'avoir devant lui les meilleurs joueurs de défense de la ligue. Chose étonnante, jamais on ne faisait un tel reproche à Bill Durnan, qui était pourtant mieux protégé que Plante et qui était choisi quand même sur le premier club des Etoiles.

Nous ne voyons qu'une seule explication, et il ne nous fait pas plaisir de l'écrire ici. Mais à moins d'être d'une incompétence incroyable et d'une naïveté encore plus grande, nous disons que Plante a été choisi sur le deuxième club parce qu'on voulait se venger des Canadiens, qui gagnent trop souvent, de l'avis de plusieurs et qu'on refuse de reconnaitre en Plante le meilleur gardien de buts de la ligue, à cause de l'uniforme qu'il porte et peut-être à cause de son nom. Si les rédacteurs sportifs qui ont choisi ce club des Etoiles ont du courage, ils publieront la liste des joueurs qu'ils ont ainsi choisis. On verra bien alors qui a voté pour Plante et qui a voté contre lui. Et à partir de ce moment, la discussion pourra devenir encore plus intéressante.

Ils dominent

Avec ou sans étoiles, les Canadiens dominent toujours le classement de la ligue; ils perdent peu souvent et tout laisse prévoir qu'il faudra se lever fort à bonne heure pour les battre dans les séries pour la coupe Stanley. Plante se méritera certainement le trophée Vézina, à moins qu'il ne se brise une jambe, et même alors, il vaudra autant que certains autres gardiens de buts de la ligue Nationale. Geoffrion sortira de sa léthargie et livrera une belle lutte pour le championnat des compteurs. Mais surveillez Jean Béliveau, peut-être causera-t-il encore bien des surprises d'ici la fin de la saison. Doug Harvey n'a pas, lui non plus, dit son dernier mot, et les Canadiens demeurent nos favoris parce qu'ils gagnent aussi bien chez eux qu'à l'étranger.

La lutte pour la deuxième place sera chaude. N'éliminons pas les Red Wings trop rapidement. Ils ont toujours Howe et, certains soirs, il est capable à lui seul de battre toute la ligue. Chicago vogue à une allure qui justifie les efforts de Jim Norris et qui le fera peut-être passer pour un homme de vision. Après avoir dépensé des sommes folles pour construire une équipe, il est peut-être à la veille de récolter une partie de ce qu'il a laissé choir dans les coffres de ses autres clubs. Norris considère les Hawks comme un jeu, un jeu dispendieux, mais un jeu qu'il aime voir évoluer et pour lequel il ne ménagera rien. Maintenant que son empire de la boxe semble tombé, le millionnaire américain trouvera peut-être plus de temps à consacrer à son équipe de Chicago, et on reverra peut-être ces grandes foules de plus de 15,000 personnes envahir le plus beau stadium de la ligue, avec celui de Toronto. La lutte sera de plus en plus chaude et nous croyons que les Bruins et les Red Wings auront encore de très bons soirs. Mais la question de $64.00 reste la même: qui battra les Canadiens?

A Toronto

La série finale pour la coupe Grey aura donc lieu à Toronto, cette année! Il n'y aura plus de joutes d'Etoiles, et les règlements resteront à peu près les mêmes. On a peu parlé aussi d'un calendrier mixte, et il est probable qu'on garde cette discussion pour une autre assemblée. On se demande souvent pourquoi on a choisi Toronto de préférence à un système plus juste, qui consisterait à organiser la joute en alternant, d'une saison à l'autre, entre les principales villes des deux circuits. Nous sommes assurés qu'une finale à Regina serait aussi intéressante qu'une finale à Toronto, surtout quand le club Toronto ne participe pas aux éliminatoires. Tous les clubs possèdent de très grands terrains de football et, avec des estrades supplémentaires, on pourrait certainement attirer des foules partout au Canada. Mais les dirigeants veulent jouer au renard; ils préfèrent miser sur quelque chose de sûr, que de faire confiance aux clients.

Pour ce qui est de la joute des Etoiles, elle ne servait à rien. Disputée trop tard dans la saison, elle manquait d'intérêt et personne n'y allait. Espérons qu'on trouvera un autre moyen de ramasser des sous pour les enfants handicapés. Cette oeuvre méritoire valait la peine qu'on s'y intéresse. On pourrait peut-être choisir une journée spéciale et prendre un pourcentage de toutes les recettes de cette journée, partout au pays, pour amasser un fond pour les enfants infirmes. Quoiqu'il en soit, il doit certainement y avoir moyen d'éliminer la joute, sans en faire disparaitre complètement l'esprit.

Notons, en passant, que les magnats du football soignent bien leur publicité. En publiant des listes de repêchage, ils fournissent de la matière à beaucoup de discussion sur le football, et garde ce sport continuellement présent à l'esprit des enthousiastes.

Le Vatican reconnait le régime Castro

CITE DU VATICAN — La Cité du Vatican a donné la reconnaissance diplomatique au nouveau gouvernement de Cuba, a annoncé le bureau de presse de l'Etat pontifical.

Le nonce apostolique à Cuba, Mgr Lugi Centoz, a reçu instruction d'en informer le régime provisoire du président Manuel Urrutia.

Notes agricoles

L'orge Parkland maintient sa productivité

Dans des essais comparatifs effectués aux stations de démonstration du Manitoba durant les quatre années de 1955 à 1958, l'orge Parkland a dépassé les autres variétés par son rendement.

Cette supériorité s'est manifestée durant les saisons où les maladies étaient répandues: la Parkland est en effet plus résistante que les autres à un champignon qui cause la pourriture des racines et la tache des feuilles.

M. W. H. Johnston, céréaliste senior à la Ferme expérimentale de Brandon (Manitoba), signale que la Parkland s'est distinguée parmi les six variétés dont on a comparé les rendements; durant les trois premières années de l'essai, la maladie avait sévi et, en 1958, il n'y a eu que très peu de maladies dans les champs d'orge et la récolte a été très abondante.

Les chiffres démontrent que les variétés Husky et Traill ont donné en 1958 un rendement de 40 pour cent supérieur à la moyenne des trois années précédentes, ce qui indique leur susceptibilité à la maladie; la Parkland n'a donné qu'une augmentation de 15 pour cent en 1958. Les autres variétés à l'essai étaient la Montcalm, la Vantmore et la Swan qui ont donné, respectivement, dans le même essai, des augmentations de 33, 24 et 18 pour cent. Ces tendances se sont maintenues dans les essais comparatifs d'orge de l'Ouest exécutés à divers endroits du Manitoba.

M. Johnston affirme que l'absence de maladies du feuillage et de la pourriture des racines en même temps que la fraicheur du temps et qu'une bonne réserve d'humidité du sous-sol ont concouru à assurer une bonne récolte d'orge en 1958 malgré le peu de pluie. Les poids enregistrés à la suite des essais effectués à la Station de Brandon dépassaient tout ce qu'on avait vu auparavant.

M. Johnston conclut que les rendements de variétés comme la Parkland sont moins atteints par la maladie que ceux de la Husky, ce qui explique pourquoi la Husky n'a pas été acceptée par l'ensemble des producteurs d'orge du Manitoba.

* * *

L'enquête sur le mouton est terminée

Le Comité d'enquête sur l'industrie ovine au Canada a terminé sa tournée d'audiences publiques à travers toutes les provinces, ainsi que ses entretiens avec d'autres groupements intéressés.

A presque toutes les séances, l'assistance était nombreuse et l'intérêt soutenu, au dire du secrétaire, M. J. W. Graham. On a remué un grand nombre d'idées et formulé des recommandations et des critiques, qui, en toute probabilité, feront le sujet d'une étude attentive de la part du Comité et paraitront dans son rapport au ministre de l'Agriculture, M. Douglas S. Harkness.

Le Comité avait pour mission d'indiquer les mesures à prendre pour revivifier l'industrie ovine et lui donner une importance égale à celle des autres principales spéculations animales.

La statistique indique que l'élevage des moutons a connu une baisse au Canada depuis une dizaine d'années.

Le Comité de six membres est sous la présidence de M. W. H. J. Tisdale, directeur général de la Coopérative canadienne des producteurs de laine, Limitée.

Record de production du sucre de betterave au Brabant, en Hollande

AMSTERDAM — Cette année, la récolte de betteraves, aux Pays-Bas, a été plus abondante que jamais, 82,000 hectares ayant été réservés à sa culture et le rendement étant passé à 45 tonnes environ par hectare (2.471 acres) — contre 40 à 42 en moyenne au cours des années précédentes. La consommation nationale étant de 430,000 tonnes, il est à prévoir qu'une grande partie sera stockée, pour autant que les exportations soient en situation d'en assurer l'écoulement ultérieur.

Rappelons que 62 pour cent de la production sucrière néerlandaise proviennent des raffineries coopératives, dont le village de Dinteloord, à l'extrême pointe occidentale du Brabant du Nord, possède la plus grande d'Europe. Dans cette usine sont actuellement transformées 9,000 tonnes de betteraves par jour.

Je connais trois amis fidèles: une vieille épouse, un vieux chien . . . et de l'argent comptant.—FRANKLIN.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

NUMERO 10

CHAPITRE XVII

En quittant la Touraine, Raymond de Pomereuc et le Dr Brandon s'arrêtèrent à Paris, où le docteur avait des affaires à régler avant de s'embarquer pour un temps indéterminé. Le but du voyage serait San Remo. Raymond se proposait de faire mettre sa villa en état de recevoir Gaële l'hiver suivant si elle en éprouvait le désir.

En dépit de sa tristesse, l'homme jeune et robuste reprenait goût à la vie. Le spectre de la mort avait cessé de le hanter, et il en éprouvait un soulagement qui dépassait ses espérances. Après les ténèbres, c'était la lumière retrouvée.

Les deux amis s'embarquèrent à Dieppe. La marche du Cygne, dont le capitaine avait complété l'équipage, était parfaite; mais rien ne pressait les amis, Raymond avait demande que l'allure fût plutôt lente.

Le Dr Brandon se réjouissait pour lui-même de ces jours de repos imprévus. Il s'apercevait maintenant que le travail intensif des derniers mois l'avait plus fatigué qu'il ne s'en était douté. L'air vivifiant de la mer le revigorait; il était heureux aussi de constater ses bons effets sur le pupille qu'il avait pris en charge. La plupart du temps, celui-ci se chargeait de la conduite du bateau, et le capitaine, complaisant, lui cédait volontiers sa place.

Brandon s'amusait parfois à demander que fût complétée son instruction nautique. Il y montrait peu d'aptitudes et après quelques essais revint, malgré les objurgations de Raymond, à ses livres préférés. Très cultivés, les deux amis ne manquaient pas de sujets de conversation.

Quand on arriva en vue des côtes de Bretagne, quoique le capitaine eût l'ordre de se tenir très au large, Raymond sentit son courage faiblir; allait-il passer et pouvoir se retenir de sauter à terre? Ce soir-là, Brandon l'entendit arpenter le pont la plus grande partie de la nuit.

— Tu as mal dormi, dit-il le lendemain quand il trouva son ami déjà à la barre. Tu brises le coeur de Courjol de lui laisser si peu de travail.

— C'est vrai, je dors mal, convint Raymond, mais n'aie pas peur, je me sens une force de cheval.

— Tu es fort, mais le sommeil est nécessaire. Je vais te donner tout de suite un somnifère.

Quelques minutes plus tard, il apportait à son ami un grog bouillant.

— Ma foi, le remède est agréable, convint le patient.

— Va maintenant t'étendre dans ta cabine; je ne veux plus te voir avant au moins midi.

Deux heures après, Brandon s'entendit appeler. Il descendit.

— Eh bien! mon vieux, qu'est-ce qui ne va pas?

Le propriétaire du Cygne était assis sur le bord de sa couchette, pâli sous son hâle.

— Ça va, mais quel rêve, mon ami, quel cauchemar!

— Raconte, il perdra de son horreur. C'était encore la guerre?

— Non, c'est à elle que j'ai rêvé.

— Le beau miracle! grognonna le confident. Allons, vas-y.

L'ancien officier frissonna, et regardant droit devant lui:

— Je l'ai vue se détachant sur un fond de sapins sombres. Elle était seule, son visage exprimait une immense terreur et elle détournait la tête comme si elle était poursuivie. Au loin, je voyais le château, ses fenêtres éclairées.

Il s'arrêta un instant.

— Soudain, elle me reconnut et tendit vers moi ses mains suppliantes. Je voulus courir à elle, mais j'avais les jambes liées; je suis tombé. Elle me lançait un nouvel appel: "Raymond! Raymond!" Je me suis réveillé.

—Eh! mon ami, c'est un cauchemar. Tu ne crois pas aux rêves, voyons!

— Non, je n'y crois pas, affirma le rêveur, sans conviction.

— L'explication est facile. Tu penses à elle nuit et jour, tu cultives l'insomnie qui aboutit à la crise. Quel mal l'atteindrait à Kergentelec? Elle y est en sécurité. Son père est auprès d'elle.

— Sa protection suffit-elle?

— Tu parles comme si elle était menacée. Pardonne-moi, mais je te trouve absurde.

— Absurde, mais ce rêve me poursuit.

— Pour l'amour de la discussion, quel drame vois-tu?

Raymond secoua la tête:

— Je ne connais personne qui lui souhaite du mal.

Puis, saisi d'une pensée subite, et ses yeux étudiant Brandon:

— A moins que... à moins que ce ne soit mon cousin Philippe.

En dépit de son bon sens, Brandon s'était laissé impressionner. Il demanda:

— Pourquoi ce Philippe lui désirerait-il du mal?

Raymond arpenta la cabine:

— Si tu veux savoir, c'est que s'il arrivait un malheur à ma femme, il redeviendrait mon héritier.

— Mais tu vivras cent ans, mon cher.

— Il me croit un homme mort.

— Tu le juges capable de s'attaquer à la vie d'une femme? D'après ce que tu m'en as dit, c'est un assez pauvre sire, qui n'a pas l'étoffe d'un criminel.

— Je ne discute pas, mon ami. Mais en tout ce qui la concerne, je suis incapable d'un jugement droit. Je sais seulement que je l'ai vue en danger. Je l'ai laissée aux soins d'un vieillard presque aussi inexpérimenté qu'elle-même.

— Mais, Seigneur, l'interrompit son contradicteur, elle ne t'a pas permis de la chérir, de la protéger. Tu le lui as offert et elle n'a pas même daigné te répondre. Raymond, pour l'amour de la vie que tu as retrouvée, oublie cette femme... à moins que tu ne veuilles aller à elle et la réclamer.

— Tu ne sais pas ce que c'est que l'amour, Brandon. Serais-tu fâché si je te demandais que le Cygne rebroussât chemin? Nous débarquerions à Quimper?

— Bravo! Tu vas la conquérir à la force du poignet. Je te félicite d'avoir retrouvé le sens commun.

— Nous débarquerons et je la rejoindrai à Kergentelec, mais je ne la réclamerai pas. Ne me demande pas d'explications. Tu as été le meilleur ami que l'on puisse rencontrer. Supporte-moi encore.

— Ce n'est pas difficile, mon vieux Raymond. Tu es le meilleur homme de la terre. Tu serais plus heureux si tu étais moins délicat, un peu plus brutal.

CHAPITRE XVIII

M. Robert Fayolle, le régisseur du domaine de Kergentelec, vivait avec sa soeur, Léone, sensiblement plus jeune que lui et qui se chargeait des soins de son intérieur. Ils occupaient à l'entrée du parc une maison confortable et coquette.

M. Fayolle était fort à son aise, M. de Pomereuc le père puis le fils, ayant toujours très largement reconnu ses services.

Ce soir, après le dîner, tous deux causaient.

— La petite comtesse ne t'occasionne pas de difficultés, Robert? demandait Léone.

Tous, dans le pays, donnaient au châtelain de Kergentelec le titre de comte, qui semblait dû à sa haute position.

— Oh! pas la moindre. Elle est extrêmement gentille et se montre toujours contente de tout. Le plus difficile, c'est de la contraindre à s'occuper de ses intérêts.

— Je suis retournée cet après-midi lui faire une visite; elle n'est pas seulement jolie, mais très bonne et pleine d'esprit. Elle garde un air mélancolique qui m'afflige; elle est si jeunette. Elle a besoin de protection.

— Ton imagination de Bretonne t'emporte, ma chère Léone. Elle ne manque pas de gens pour veiller sur elle: son père, sa femme de chambre... et Corentin de Montcan.

— Sa femme de chambre? émit Léone, pensive. Une fille bizarre.

— Qui ne me plait guère. Je n'aime pas ses yeux baissés, ses lèvres serrées; elle semble sortir d'un rêve quand on lui dit bonjour.

— Le jeune de Montcan va toujours beaucoup au château?

— Presque tous les jours. Il monte à cheval avec la comtesse et lui enseigne les règles de la pêche. Où est le comte pendant tout ce temps-là?

— Tu sais bien qu'il fait un voyage en mer.

— Il devrait être ici avec sa jeune femme.

— C'est son affaire, ce n'est pas la nôtre.

L'entrée d'une servante interrompit la conversation:

— Un monsieur demande à vous voir, Monsieur Fayolle.

— Il a donné son nom?

— M. Trélaunay.

— Faites-le entrer.

— Dois-je me retirer, Robert?

— Inutile. C'est une question ordinaire de vente ou d'achat.

La servante introduisit un homme de haute taille, au teint hâlé, le menton allongé d'une petite barbe en pointe. Ses vêtements étaient de bonne coupe.

Fayolle, qui s'était attendu à voir un paysan, se leva et salua légèrement:

— Vous désirez me voir, Monsieur Trélaunay?

Le visiteur s'inclinait devant Léone. Son frère la nomma. Elle se leva.

— Ne vous retirez pas à cause de moi, Mademoiselle. Ma visite n'a pas un caractère privé. Je suis porteur d'une lettre de M. de Pomereuc.

Léone se rassit, contente de la permission. Les manières de cet homme étaient plaisantes.

Quand le régisseur eut pris connaissance de la lettre, il regarda le porteur.

— Cette missive est bien de M. de Pomereuc?

L'étranger fit un signe d'assentiment.

— Il vous l'a remise à vous-même?

— Quand il était à bord de son yacht Le Cygne.

— Vous en connaissez le contenu?

— Très bien.

— Le comte me demande de vous procurer un emploi à Kergentelec. Il me dit que vous êtes un ami souhaitant passer quelque temps en Bretagne.

— C'est mon désir.

Il y eut un moment de silence.

— Une requête de M. de Pomereuc est pour moi un ordre, reprit M. Fayolle.

— Je ne crois pas que M. de Pomereuc pense ainsi; vous pourriez n'avoir aucun emploi disponible.

— S'il n'y en avait pas, j'en créerais un. Quelles sont vos aptitudes?

— Je me crois capable de vous seconder dans vos fonctions.

— J'y suffis seul aisément.

— Eh bien! je pourrais faire un bon garde-chasse.

— Vous me paraissez facile à satisfaire.

— Je le suis. J'ai demandé à M. de Pomereuc de vous donner carte blanche. Je désire habiter le pays et vivre à l'air ouvert.

— Excusez-moi un instant. Voici des cigarettes, moi je fume la pipe.

— Moi aussi, dit Trélaunay, tirant une pipe aussi culottée que celle de M. Fayolle.

Celui-ci alla retrouver sa soeur, qui avait discrètement quitté la pièce.

— Lis la lettre du comte. Il me prie de trouver ici un emploi pour cet étranger... Je me demande si cette lettre n'est pas un faux.

— Oh! non, je suis sûre que non.

— Comment le sais-tu?

— On voit du premier coup d'oeil que c'est un homme auquel on peut se fier. D'ailleurs, le comte te parle d'affaires que lui seul peut connaître. Que vas-tu trouver pour lui?

— Je ne vois qu'un poste de garde-chasse; nous sommes plutôt à court pour le moment.

— Eh bien! donne-le-lui.

— Qu'allons-nous en faire ce soir?

— Lui donner la chambre de réserve.

— Il y a ce petit pavillon inhabité qui pourrait être remis en bon état.

Le régisseur vint rejoindre Trélaunay, qui fumait paisiblement.

(A suivre)



Ce chandail, par Pringle, se distingue par les raies ombrées qui en bordent le devant et le col de style châle. Il est de couleur rose et garni de trois nuances de gris. (Photo CW)

La télévision dans votre intérieur

De grande nouveauté, la télévision est devenue familière, trop familière même. L'appareil a dernièrement subi une révolution qui l'a doté de lignes minces et élégantes, et ses proportions la rendent plus apte à s'incorporer à la décoration de nos intérieurs.

Malgré ces changements, la majorité des familles possède un appareil de style ancien et c'est ce meuble disgracieux qu'il faut incorporer dans l'ensemble de la pièce. Incorporer est bien le terme à employer ici, car votre but, c'est de tellement bien donner l'impression que votre appareil fait partie de votre ensemble, que son aspect glacial et ses proportions éléphantesques soient en partie éliminés.

A moins que la pièce ne soit très petite, évitez de mettre votre appareil dans un coin. Ces ensembles en diagonale sont difficiles à traiter harmonieusement. L'appareil sur table est le plus facile à incorporer à un décor. Vous pouvez l'accoler à une bibliothèque ou à un meuble d'appui, le poser sur un long banc ou deux petites tables disposées côte à côte, afin de créer une unité asymétrique. Si vous prenez soin d'en bien finir le dos, il peut faire partie d'un meuble de division.

L'appareil sur pieds est un peu plus difficile à placer. Une excellente solution est de l'incorporer à un mur d'entreposage. L'encadrer de bibliothèques ou de meubles d'appui est aussi un moyen de lui donner de meilleures proportions.

La grandeur de l'écran règle la distance à laquelle il faudra vous asseoir pour jouir d'une bonne visibilité. On recommande de 8 à 15 pieds de distance pour un écran de 17 pouces, plus, naturellement pour les écrans plus grands. Les enfants doivent être surveillés, ils veulent toujours s'installer trop près de l'écran. Pour éviter d'endommager leurs yeux, habituez-les à regarder les programmes d'une distance d'au moins quatre pieds.

La hauteur à laquelle se trouve l'écran a aussi son importance. On a constaté que celui-ci devrait être un peu plus bas que le niveau visuel de l'auditeur assis, c'est-à-dire à peu près 20 pouces du sol.

Contrairement à la croyance populaire, il ne faut pas faire l'obscurcissement complet pendant la réception. Une lumière diffuse est essentielle à celle-ci et prévient la fatigue de la vue. N'ayez pourtant jamais une lampe dont les rayons donnent directement sur l'écran.

Le sourire

On ne peut pas rire toujours,
Du moins on peut toujours sourire.
Il est de douloureux amours,
Mais nul constamment ne soupire.

On se sourit sans se parler,
Lorsque la raison rend ses armes;
Lorsque, hélas, il faut s'en aller,
On sourit pour cacher ses larmes.

Il est des sourires d'esprit,
Aux sous-entendus de malice;
J'aime mieux le coeur qui sourit
Même au profond d'un dur supplice.

Le sourire est fin, nuancé;
Le sourire est aristocrate,
On sourit quand on a pensé;
C'est le sourire de Socrate.

On sourit lumineusement
Lorsqu'on a voulu le martyre.
Et c'est dans un rayonnement
Que je crois voir Jésus sourire.

L'humble sourire est trop discret
Pour provoquer la destinée;
Il apparaît, il disparaît,
Mais, l'âme en reste illuminée;

Ce n'est pas l'or pur du bonheur
C'en est la petite monnaie . . .
Des enfants passent: sourions.
Sourions au couple qui rêve.

D'un sourire, remercions
Pour chaque minute de trêve;
Sourions en portant secours
A l'Etre qu'un tourment déchire,
Et tâchons au soir de nos jours,
D'être assez vaillants pour sourire.

Charles FUSTER.

Pas d'excès!

"Le goût, disait Paul Valéry, est fait de mille dégoûts". Pour prouver que nous en avons, évitons toute exagération, l'excès, l'entassement, nous dit Berthe Bernage. Et voici ce qu'elle ajoute:

Bague à tous les doigts

Quelle erreur! Elles se font tort, comme couleur et comme éclat. La main ainsi chargée n'a plus aucune grâce. Deux bagues à chaque main, c'est un maximum.

Les gestes

Vous n'êtes ni avocat ni prédicateur! Votre parole doit se suffire à elle-même, sans que les mouvements de vos bras, de votre tête viennent la renforcer ou la dramatiser. La femme distinguée a des gestes simples et mesurés.

Les confidences

Pourquoi les prodiguer? Pourquoi les mener si loin? La vraie amitié ou l'amour aiment à se confier. Mais il faut être bien sûr de son interlocuteur pour lui conter ses petites affaires intimes et celles de sa famille. La réserve est une marque de sagesse, de prudence, de maîtrise de soi.

Le plus beau bouquet

C'est celui qui se compose de peu de fleurs. Tassez-en beaucoup dans un vase: la grâce de chacune sera moins sensible et leur épanouissement se fera mal.

Les Japonais, grands maîtres en l'art des bouquets, les font avec trois branches seulement. Mais choisies et disposées avec quel talent!

"Exemple et leçon pour nous."

LES DIX COMMANDEMENTS DES PARENTS ET DES MAÎTRES

On remarque qu'un bon nombre de parents déploient un tel amour pour leurs enfants qu'ils sont parfois portés à leur accorder une confiance quelque peu exagérée surtout dans le domaine scolaire. Ils ajoutent foi sans le moindre doute (que se soit en bien ou en mal) à tout ce que l'enfant rapporte au sujet de ses professeurs et, iront même jusqu'à critiquer devant l'élève, ceux qui se dévouent sans compter à l'éducation des enfants.

Un examen de conscience sur les dix commandements des parents et des maîtres, apparaissant ci-dessous, apporterait peut-être une entente entre les deux parties en vedette.

1—Les parents et les professeurs devraient se connaître, chacun avec ses antécédents, son milieu.

2—Les parents et les professeurs ne sont pas des ennemis, mais des collaborateurs; ils se dévouent pour les mêmes enfants.

3—Les parents doivent prendre pour acquis que les professeurs connaissent leur métier, jusqu'à ce qu'ils aient des preuves flagrantes du contraire, et vice-versa.

4—Les parents, comme les bons maîtres, ne sont pas craintifs, crédules, indifférents ou trop intéressés, et n'ont pas peur de se rencontrer.

5—Plus de papas devraient visiter les écoles et connaître les professeurs; ces derniers préfèrent les pères, parce qu'ils s'occupent du problème de leurs fils sur un plan d'affaires et non sur le plan sentiment, comme les mères.

6—Les professeurs devraient avoir des heures pour recevoir les parents à l'insu des enfants.

7—Il est bon pour l'enfant de trouver quelqu'un à la maison lorsqu'il rentre de l'école, même si ce n'est que pour 15 minutes. Un enfant normal aime à parler de ce qui s'est passé pendant la journée.

8—Tout enfant doit avoir sa petite part de responsabilités bien définies, à la maison.

9—Si un enfant semble ne pas avoir de travail du soir à faire chez lui, il y a quelque chose qui ne va pas et les parents devraient s'en informer auprès des maîtres.

10—A mesure que l'enfant approche de la 7e ou 8e année, ses parents doivent songer à son avenir. Chaque enfant doit faire quelque chose de ses mains pendant ses loisirs: travaux du ménage, menuiserie, peinture, machine à écrire, sculpture, dessin, etc...

Prenez la résolution de vous conformer en toute lettre à ce règlement que vous venez d'étudier si vous désirez qu'une harmonie s'établisse entre parents, élèves et professeurs.

ROSETTE.

"Comme nous pardonnons..."

L'une des caractéristiques de l'âge adulte, à mon avis, serait l'indulgence.

Les enfants sont cruels parfois, sans le savoir, car les enfants ne pardonnent pas et n'excusent pas. Parce que le pardon, c'est l'oubli de soi, et que l'enfant est encore tout rempli de lui-même, au point qu'il lui soit absolument impossible de se mettre à la place de quelqu'un d'autre. Il juge d'après lui seul.

Et pour pardonner, il faut sortir de soi. Et vieillir, c'est sortir de soi, c'est devenir social, c'est devenir altruiste. C'est pourquoi la petite fille devient bien plus vite raisonnable, car elle appartient au sexe de l'altruisme. Elle se dégage d'elle-même, et alors qu'à 17 ans, beaucoup de grands garçons sont encore empêtrés, puérils et maladroits, la plupart des jeunes filles commenceront déjà d'être réfléchies et maturées. Elles ne cherchent plus à jouer, mais à vivre "pour vrai". Un instinct maternel inné les rend responsables, et déjà indulgentes.

L'adolescence, chez les deux sexes, c'est la période des révoltes. Plus vite on s'en dégage, plus vite on devient adulte. Au lieu de revendiquer sans rémission, on étudie tous les aspects de la question, on se met à la place des autres, on juge avec indulgence parce que rien ici-bas n'est parfait, et que soi-même on ne ferait peut-être pas mieux. On devient impartial si on se libère de soi, et si on recherche les autres opinions. On ne cherche pas à faire adopter mordicus "son" opinion, mais on étudie "l'opinion".

Cela ne veut pas dire qu'être adulte, c'est courber la tête! Etre adulte, c'est être sérieux quand il le faut et drôle quand il le faut, c'est juger sainement, sans parti-pris, et c'est avoir constante en son esprit l'échelle des valeurs, c'est-à-dire donner à chaque chose et à chaque personne l'importance qu'elle doit raisonnablement avoir. Etre adulte, c'est connaître la portée de ses actes. Etre adulte, c'est excuser chez les autres ce qu'on voudrait qu'ils nous pardonnent à nous-mêmes.

"Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés...", dit le Pater. C'est une prière d'adulte, qu'on apprend à débiter quand on est tout petit, mais quand on y pense, on n'accepte pas. Et quand on a accepté, on est grand.

Etre adulte, c'est aussi savoir douter de soi, dans le bon sens du mot. C'est croire qu'on n'a pas irrémédiablement et de toute éternité raison. C'est savoir défendre son point de vue... et pas pour "gagner", mais plutôt pour "comprendre".

Etre adulte, c'est accepter.

Michelle ROY.

"Fréquentation des Jeunes"

Des réponses de parents à l'enquête sur "la fréquentation exclusive des jeunes de 12 à 16 ans" ou le fameux "Going Steady" nous sont déjà parvenues — et nous ne doutons pas que beaucoup d'autres suivront. On commencera la semaine prochaine la publication de ces réponses très instructives et... à point. ROSETTE.



Un pain aux nombreux usages

L'addition de fromage dans une pâte à pain constitue une nouveauté à la fois délicieuse et nourrissante. Les sandwiches que vous apprêterez avec un tel pain fourniront à votre famille une bonne somme d'énergie alimentaire pour l'aider à supporter les fatigues de l'hiver. La recette suivante est celle d'un pain tout à fait original par sa forme et par sa texture; en effet, c'est un pain que l'on peut facilement rompre en morceaux avec les doigts, et dont la mie est fraîche et tendre. L'ingrédient-surprise de la pâte est évidemment le fromage, du cheddar canadien râpé, qui lui donne un goût très prononcé et très savoureux. C'est le pain idéal pour accompagner les soupes et les salades; servi avec de la confiture aux fraises, il fait aussi des tartines délicieuses à l'heure du thé.

Pain-boulettes au fromage

Donne 2 pains

- 3/4 de tasse de lait
- 1/4 de tasse de sucre granulé
- 2 c. à thé de sel
- 1/4 de tasse de shortening
- 3/4 de tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 enveloppe de levure sèche active
- 4 1/2 tasses (environ) de farine tout-usage, tamisée une fois
- 2 tasses de fromage cheddar canadien fort, râpé
- Du beurre fondu

Chauffer le lait à ébullition; y incorporer, en remuant, la 1/4 de tasse de sucre, le sel et le shortening. Laisser tiédir. Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; ajouter en remuant 1 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter en remuant le mélange de lait tiédi, puis 2 1/2 tasses de la farine, et battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Ajouter une quantité additionnelle de farine suffisante pour obtenir une pâte molle — environ 2 tasses de plus. Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer dans un bol graissé; graisser le dessus. Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1 heure.

Râper le fromage. Abaisser la pâte. La renverser sur une planche ou une toile légèrement farinée et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser la pâte en deux: façonner chaque portion en rouleau de 12" de longueur et couper celui-ci en 24 morceaux de 1/2" de longueur. Façonner chaque petit morceau en boule. Couvrir le fond de deux moules graissés (de 8 1/2 x 4 1/2", mesure intérieure du haut) avec des boules de pâte. Badigeonner légèrement de beurre fondu et saupoudrer la moitié du fromage râpé. Couvrir avec les boules de pâte qui restent, badigeonner à nouveau de beurre fondu et saupoudrer le reste du fromage râpé. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 30 minutes. Cuire 40 minutes environ à four modéré (375°F), couvrant les moules d'une feuille de papier brun légèrement graissé durant les 20 premières minutes de cuisson.



Q. — Un catholique peut-il assister à la cérémonie du mariage de deux bons amis protestants dans un temple? Aussi, lui serait-il permis d'accepter d'être garçon d'honneur ou témoin du marié? — LECTEUR RECONNAISSANT.

R. — Un catholique peut assister à cette cérémonie, par politesse et à titre d'ami, pourvu qu'il ne prenne aucune part au service et que sa présence ne cause pas de scandale. Il ne peut pas accepter d'être témoin ou garçon d'honneur.

* * *

Q. — Plusieurs fois déjà j'ai eu recours à votre courrier pour m'aider à résoudre certains problèmes. Je le trouve toujours très intéressant et je vous remercie de votre aide. Cette fois, je voudrais savoir si vous pourriez m'indiquer où trouver des adresses de correspondants espagnols (jeunes gens de 16 à 19 ans de préférence) sachant le français ou l'anglais. J'espère que vous m'aiderez encore une fois. Merci. — BRUNETTE.

R. — Vos bonnes remarques et votre intérêt soutenu sont vivement appréciés et je vous en remercie sincèrement. Je crois que, pour vous procurer les adresses de correspondants espagnols, il vous faudrait écrire à l'attaché culturel de l'ambassade d'Espagne, à Ottawa. Vous pourriez aussi demander des renseignements semblables aux représentants diplomatiques des pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale dans notre capitale. Certains, tels que l'Argentine, le Chili, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela, y ont une ambassade. D'autres ont des ministres résidants ou des chargés d'affaires. Il ne faudrait pas négliger le Mexique et Cuba, où vous trouveriez sans doute plus de jeunes gens connaissant l'anglais.

* * *

Q. — Je vois dans votre courrier qu'une dame aimerait adresser des annales ou autres revues à des personnes intéressées. Pourriez-vous lui passer notre adresse, s'il vous plait. Nous apprécierions beaucoup ces annales et revues, car mon mari ne lit pas l'anglais. Nous serions heureux de payer les frais de poste pour ces envois. Merci bien. — LECTRICE.

R. — Je conserve votre adresse, chère Madame, et j'espère que, parmi nos lecteurs et lectrices, se trouveront des volontaires pour expédier ces revues diverses aux personnes qui en profiteraient. Je me ferai un plaisir de renseigner ceux ou celles qui seraient intéressés. J'ajouterais un conseil en passant: ne pas faire les paquets trop gros, afin que les frais de poste ne soient pas trop onéreux malgré le tarif spécial pour les journaux et les revues.

* * *

Q. — Permettez-moi de venir encore puiser dans votre encyclopédie pour mon instruction. Pourriez-vous me dire au juste la signification du mot courant "snobisme". Est-ce un dérivé du mot anglais "snob"? A-t-il son entrée légale à l'Académie française? N'y a-t-il pas dans notre langue un mot qui puisse le traduire? Il me semble que, dans toutes ses richesses, on pourrait trouver un substitut avantageux, par exemple infatuation, engouement, etc. Je ne trouve ce mot dans aucun dictionnaire français. Je vous remercie de la solution que vous m'avez donnée à ma dernière question. Votre courrier a un intérêt général toujours grandissant. — FANATIQUE.

R. — Laissez-moi d'abord vous dire que vos remarques, quoique trop flatteuses à mon avis, sont vivement appréciées. Ensuite, il ne faudrait pas vous dire "fanatique", mais soucieuse de conserver la pureté de notre belle langue. Le mot "snobisme" se trouve bel et bien dans le dictionnaire Larousse, bien qu'entre parenthèses il soit qualifié comme mot d'origine anglaise. On y donne la définition suivante: admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue. Un snob est donc un poseur, un fat qui exagère les engouements de la mode. N'ayant pas le dernier exemplaire du dictionnaire de l'Académie française, je ne saurais vous dire si ce mot a été accepté "officiellement". Il est certain cependant, puisqu'il figure dans le dictionnaire susmentionné, qu'il est passé dans la langue courante. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il est très difficile de rendre le sens exact d'un mot dans une autre langue. Il perd toujours quelque chose. En même temps, il ne faudrait pas oublier que les langues vivantes ne cessent de s'emprunter, les unes des autres des mots qu'elles s'approprient ensuite.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 41

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

VEUF ASSEZ JEUNE, sans enfant, sobre, catholique, sérieux. Fermier moderne. Désire correspondre avec fille sérieuse, sincère, de 24 à 34 ans. Du Manitoba de préférence. S'adresser à Boite 665, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 41-665-41P.

A LOUER — 2 chambres avec ou sans pension. Pour hommes. Signalez: CHapel 7-5752. 39-639-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. Entrée privée. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre 31 janvier. Signalez: CEdar 3-4546. 40-658-42C.

A LOUER — St-Boniface, 448, rue Tissot. Logis non-meublé: 3 pièces. Libre: 1er février. Signalez: CEdar 3-6195. 41-657-41C.





PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40 Seulement 60c Toutes Pharmacies

Service Civil
(Fédéral)
JARDINIER DE SERRE
$242.50 - $280

pour le Département de l'Agriculture à la Ferme expérimentale de Morden. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 59-W509

POUR LES PETITS de 4 à 6 ans, il y a un nouveau Jardin d'enfants à 278, rue Dumoulin, sous la direction de Mme Jeanne Daoust, licenciée du Manitoba Commercial College. Signalez: CEdar 3-3803. 40-653-41C.

A LOUER — St-Boniface, 510, rue Archibald. Chambre fournie pour homme. Signalez: CEdar 3-6104. 40-654-41C.

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme Près autobus. 36-624-T.F

A LOUER — St-Boniface, 343, ave Provencher. Chambre meublée pour homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5168. 40-659-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre simple pour homme. Près des rues Taché et Marion. Signalez: CEdar 3-4526, après 6 h. 41-666-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 146, rue Notre-Dame. Chambre fournie, 1er étage. Lingerie fournie. Signalez: CEdar 3-3323. 41-663-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Deux jeunes filles de préférence. Près autobus. Signalez: CHapel 7-6933. 41-662-42C.

A LOUER — DOMREMY, SASK, 4 logis complètement modernes pour couple avec un enfant. Inclus: chauffage, lumière, poêle électrique, réfrigérateur, draperies. Loyer mensuel: $47. Dans "La Résidence Ste-Jeanne-D'Arc, Domremy, Sask. S'adresser à E.-C. Pourbaix, même adresse. 39-650-41C.

PARTICULIER désire maison de 4 à 8 pièces sur rues Provencher ou Marion. Signalez: CEdar 3-5705. 41-669-41C.

DESIRE ACHETER MAISON: 4 ou 6 pièces. St-Boniface, St-Vital, Norwood. Paierais comptant. S'adresser à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 39-643-43C.

A VENDRE — St-Pierre. Grand lot central: 280x81', Téléphone: St-Pierre 312—12. 41-661-42C.

A VENDRE — Poêle électrique "Hot Point, General Electric": 4 plaques. Ensemble pour cuisine en chrome: 4 chaises, 1 table, cabinet de cuisine. Signalez: CHapel 7-8669. 41-668-41C.

A VENDRE — Elégant manteau de dame en "mouton lamb" grandeur 16 ans, en très bonne condition. Signalez: WHitehall 3-0174. 41-664-43C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.



Cette photo fut prise au palais du président de Cuba, quand S. E. le cardinal Manuel Arteaga, archevêque de La Havane, et son auxiliaire, Son Exc. Mgr Alfredo Muller, vinrent rendre hommage au Dr Manuel Urrutia, président provisoire de Cuba. A droite, on voit M. Gustavo Pena Monte, correspondant à La Havane du NCWC. Le nouveau président a promis de renforcer les lois contre le divorce, d'arrêter les jeux de hasard et de travailler au progrès des réformes sociales. (Photo NCWC)

L'Alliance Française à 75 ans

PARIS — L'Alliance Française, qui a célébré son 75e anniversaire au mois de décembre, s'est acquise un grand prestige dans le monde depuis sa fondation en 1883.

Cette organisation a été mise sur pied par un groupe de Français éminents qui voulaient répandre la langue et la culture françaises de par le monde. Ses fondateurs seraient peut-être surpris par ses succès. De son centre moderne, boulevard Raspail à Paris, elle étend ses activités dans 63 pays.

Elle compte maintenant 350,000 membres dans 834 organisations locales et 80,000 étudiants suivent ses cours de français.

Ecoles populaires

Le bureau de Paris expédie des livres, des enregistrements et des films aux écoles, aux clubs, aux sociétés et aux étudiants. Au cours de l'année dernière, plus de 42,000 livres français ont été expédiés à l'étranger.

L'Alliance est particulièrement forte en Amérique du Sud. Son école de Buenos Aires est fréquentée par 3,500 étudiants, celle de Rio de Janeiro par 3,500. L'Alliance a également des succursales florissantes à Sao Paolo, à Mexico et à Santiago, Chili, où on vient tout juste de construire une nouvelle école.

A Calcutta, l'école de l'Alliance reçoit 500 étudiants: il y en a 400 à Johannesburg, 600 à Majorque et 130 à Manille.

Il ne reste plus qu'une succursale dans les pays communistes: celle de Budapest.

L'Alliance Française a survécu à deux guerres mondiales et à une période au cours de laquelle des nations comme la France perdaient leurs colonies et leur prestige dans des pays où ils avaient déjà eu une influence considérable.

Nouvel édifice

Un édifice dont on a récemment terminé la construction à Paris abritera 125 étudiants internes, qui auront leurs repas à prix très modique.

L'école pratique de Paris existe depuis 1921. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, elle comptait une moyenne de 700 à 800 étudiants par année. Aujourd'hui, 5,000 élèves suivent ses cours, du matin à la fin de la soirée, été comme hiver.

Message du Saint-Père à l'occasion du centenaire de Granby

GRANBY — A l'occasion du début de l'année centenaire de la cité de Granby, Son Honneur le maire Horace Boivin a rendu public le texte des messages officiels de félicitations et de voeux reçus de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, ainsi que de nombreuses associations mondiales ou villes importantes de divers pays.

L'ouverture des fêtes a eu lieu le 17 janvier. Le programme des fêtes du centenaire se poursuivra durant toute l'année 1959 avec une variété de manifestations de caractères civique, religieux, culturel et artistique.

Dans un télégramme signé du secrétaire d'Etat, Son Em. le cardinal Tardini, Sa Sainteté a fait parvenir le message suivant:

"A l'occasion du centenaire de la fondation de la Ville de Granby, le Souverain Pontife félicitant volontiers cette cité jubilaire, implore sur elle et ses habitants d'abondantes faveurs célestes et envoie de grand coeur à son évêque, au maire, personnalités et à toute la population catholique la faveur implorée paternelle d'une bénédiction apostolique."

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes. commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Bnoiface — Duplex: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,000.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900.
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
39-646-41C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — Comptant requis: $800. Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.
St-Boniface — rue Cherrier. Prix: $8,500. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,000.
St-Vital — Près école Ste-Marie. Prix: $11,700. Maison en stuc: 5 pièces. 10 ans. 3 chambres à coucher. Cave complète. Lot 50'. Près autobus.
East Kildonan — Près église et école catholiques. Prix: $10,600. Bungalow en stuc: 4 pièces, 4 ans. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher. Salle de jeu au soubassement complet. Comptant requis substantiel.
Norwood — Près Holy Cross. Maison en stuc: 6 pièces. Cuisine, salle à manger et salon; 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Comptant requis: $3,500.

Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2077
41-561-41C.

IMPRIMERIE
DEMANDE
LINOTYPISTE
Le journal pourrait employer un jeune homme pour travailler à la linotype. Expérience préférable mais pas absolument essentielle.
Doit être bilingue et avoir bonnes références.
S'adresser au bureau du journal, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

Lors de sa réunion régulière du 18 janvier dernier, la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg tint ses élections annuelles. Furent élus: président, M. J. Gagnon; vice-président, M. L. Gareau; secrétaire, M. J. Gauthier; trésorier, M. R. Gauthier; directeurs, MM. D. Davignon, E. Dumaine et L. LaRoche.

Une soirée sociale, sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste, est projetée pour un avenir prochain. La date et les détails vous seront donnés sous peu. C'est à espérer que tous les membres se feront un devoir et un plaisir de seconder le comité en charge afin de faire de cette soirée un réel succès.

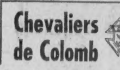
Décès

M. Adélard Richard

M. Adélard Richard, de 380, rue Qu'Appelle, Winnipeg, est décédé le mardi 6 janvier à sa résidence, à l'âge de 72 ans. Il fut employé du Pacifique Canadien durant 38 ans et se retira en 1951. Il laisse dans le deuil, une soeur, Mme A. Lavoie.

Le service fut chanté le jeudi 8 janvier en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Déjeuner-communion

C'est pour dimanche prochain, le 25 janvier, en l'église du Sacré-Coeur, messe avec communion générale à 9 h., suivie du déjeuner. Nous répétons que notre chapelain, le R. P. R. Bédard, O.M.I., saura nous intéresser en l'occasion par la discussion de certains problèmes modernes.

Un Chevalier, immobilisé par la maladie, nous déclarait récemment: "Que de chances l'on manque en cette vie par sa propre faute. Par exemple, ce déjeuner-communion qui s'en vient. Vous ne savez pas comme je désirerais y assister". A ma connaissance, nous avons trois frères alités ou du moins retenus à la maison par la maladie. Ce sont les frères Rosaire Vien, Siméon Garet et Auguste Côté. Faisons un petit sacrifice pour ces frères éprouvés en assistant pieusement à ce déjeuner-communion pendant que nous en sommes encore capables.

Visites aux malades

Ceci nous amène tout naturellement à la question des visites aux malades. En son temps, le frère Garet ne manquait jamais de visiter les frères malades et de leur apporter quelques douceurs. Qui de vous l'a visité dernièrement? Et le frère Vien? Et le frère Côté qui s'ennuie en sa belle chambre à l'hôpital de la Miséricorde? N'oublions pas ces frères qui nous ont rendus de précieux services dans le passé.

Treherne?

Que ferais-je en cette galère, Rigoletto? Si je m'y frottais, il serait temps de me faire examiner les méninges. Et c'est à la mode aujourd'hui! Au fait, n'aviez-vous pas le frère de notre Santa Claus à Goulet?

Tirage

Remettez au plus tôt billets et argents. Terminez votre ouvrage si bien commencé. Cela se vend comme des pains chauds.

Fidélité

Autres exemples de fidélité à Provencher: frères Eugène Bois, Redondo Beach, Cal., C. Cadieux, Glendara, Cal., Elzéar St-Laurent, Coral Gables, Floride, et Arcel Lacerte, Stafford, Kansas. En ces temps froids, nous vous transportons dans le sud. Et nous y reviendrons. Comme disent les grandes réclames: "There's a reason"!

BISTOURI.

ROME — L'Octave annuelle de prières pour l'unité des chrétiens s'achevera le 25 janvier. Dans les milieux romains, on relève que cette manifestation revêt cette année un caractère spécial du fait que Sa Sainteté Jean XXIII, qui a vécu longtemps en Orient, a lancé un appel en faveur de l'unité des chrétiens dès sa première allocution et dès son premier message de Noël.

Manifestations religieuses pour l'année 1959

OTTAWA — L'année 1959 est, du point de vue ecclésiastique, une année dont la fête de Pâques, 29 mars, est fort avancée. Le dimanche de la septuagésime sera fixé au 25 janvier et le mercredi des Cendres au 11 février; il n'y a eu que deux dimanches après l'Epiphanie. La fête de l'Ascension tombera le 7 mai, celle de la Pentecôte, le 17 mai; la Fête-Dieu, le 28 mai; la solennité du Sacré-Coeur, le 5 juin.

Les concurrences liturgiques auront les incidences suivantes en 1959: la solennité de l'Annonciation, qui devait coïncider avec le mercredi saint (25 mars), sera renvoyée au lundi de Quasimodo (6 avril). La fête de la Toussaint tombe un dimanche, tandis que celle de l'Immaculée Conception sera célébrée un mardi et l'Assomption (15 août) un samedi.

Parmi les manifestations religieuses de caractère mondial fixées en 1959, il y a lieu de rappeler la clôture de l'Année mariale de Lourdes qui a été fixée au 18 février parce que le 11 février, 101e anniversaire de la première Apparition de Lourdes coïncide avec le mercredi des Cendres). Parmi les anniversaires religieux qui seront célébrés en 1959, il y a lieu de signaler: le centenaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars (4 août); le 90e anniversaire de l'ouverture du concile du Vatican (8 décembre); le 80e anniversaire de la mort de sainte Bernadette Soubirous; le 30e anniversaire de la conclusion des traités du Latran entre le Saint-Siège et l'Italie (11 février).

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ROBERT JEFFREY BARLOW, formerly of the City of Toronto, in the County of York, in Ontario, Postal Employee, recently of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned Grafton, Deniset, Dowhan & Co., at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th of March, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 21st day of January, A.D. 1959.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Administratrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of THOMAS BILOUS, late of the City of Vancouver, in the Province of British Columbia, formerly of the City of Winnipeg, in Manitoba, Barber, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Maint Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of February, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of January, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Administratrix,
Genevieve Bilous.

FOOTHILLS PIPE LINES LTD.

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, pendant sa prochaine session ou sa session suivante, en vue d'un bill privé constituant une compagnie sous le nom de FOOTHILLS PIPE LINES LTD. pour:

a) construire, développer et mettre en service des pipe-lines interprovinciaux et extra-provinciaux en vue du transport du pétrole, du gaz naturel ou artificiel ou de tout produit ou sous-produit liquide ou gazeux en l'espèce, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada; et

b) acheter, détenir, louer, vendre, améliorer ou échanger des biens immobiliers et tous intérêts et droits y afférents, en droit, en équité ou autres, et, d'une manière générale, en faire l'objet d'opérations.

le tout sous réserve des dispositions de la Loi sur les pipe-lines, chapitre 211 des Statuts revisés du Canada (1952), et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, adoptée par le Parlement du Canada.

Les requérants demanderont les autres pouvoirs et dispositions corporatives qui seront jugés nécessaires à la réalisation des objets de la Compagnie.

DATE, à Toronto, du 1er janvier 1959.

Le Procureur des requérants,
PATRICK S. DUFFY,
171 Yonge Street,
Toronto 1, Ontario.

Supériorité reconnue aux écoles du Canada

NEW YORK — Des Américains qui doivent séjourner au Canada pour des raisons d'affaires reviennent souvent dans leur pays en chantant les louanges du système scolaire canadien.

"Leurs écoles sont meilleures que celles qu'on trouve dans presque tous les coins des Etats-Unis. Au Canada, les enfants reçoivent une instruction — dans plusieurs écoles américaines les enfants reçoivent ce que les éducateurs appellent "un ajustement"."

C'est du moins le verdict d'un homme d'affaires qui s'est établi dans l'ouest canadien et qui sera bientôt citoyen canadien. Il a fait ces remarques au cours d'une entrevue, dernièrement, au consulat canadien de New York.

Plusieurs Canadiens ayant enseigné aux Etats-Unis plusieurs années ont également exprimé l'opinion que les écoles secondaires et élémentaires de leur pays sont plus complètes, au sens académique, que celles qu'on trouve dans presque toutes les régions des Etats-Unis.